

# PLAN LOCAL D'URBANISME



## 4.2.1 Règlement graphique

Révision allégée n°2

Dossier d'approbation

### Secteur A1

Procédure	Date d'approbation
Révision générale	31 juillet 2019
Modification simplifiée n°1	29 mai 2020
Révision allégée n°1	18 janvier 2021
Modification simplifiée n°2	27 mars 2023
Modification simplifiée n°3	19 février 2024
Révision allégée n°2	24 février 2026

Echelle 1/5 000

#### Zones urbaines

- Ua : Centralité des villages
- Ub : Espace d'accompagnement des villages
- Ue : Espaces d'activités
- Uh : Structures d'hébergements touristiques
- Ul : Secteurs de loisirs
- Um : Hameaux
- Uam : Centralité des pôles d'accompagnement

#### Zones agricoles

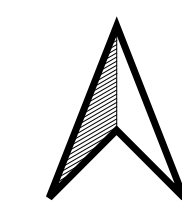
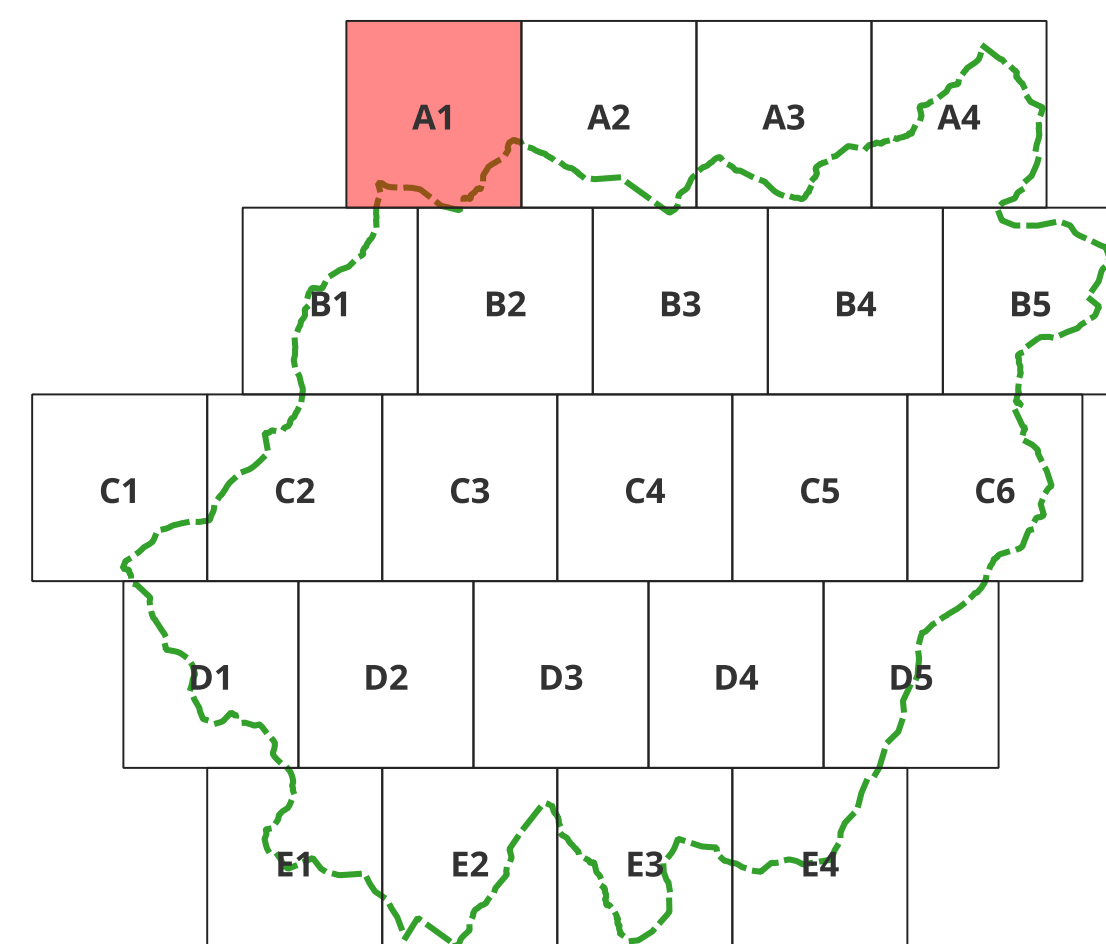
- A : Agricoles
- Aa : Agricoles paysager
- Aasp : Agricoles paysager en zone ski de plaine
- Asp : Arigoles en zone ski de plaine
- As : Agricoles en zone ski
- Ac : secteur de taille et capacité limitées

#### Zone d'urbanisation future

- 1AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 1AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AU : Zone d'urbanisation future
- 2AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique

#### Zones naturelles

- N : Naturelles
- Nlsp : Espaces de loisirs en zone de ski de plaine
- Nsp : Naturelles en zone de ski de plaine
- Ns : Naturelles en zone de ski
- Nls : Espaces de loisirs en zone de ski
- NI : Espaces de loisirs



0 250 500 m

#### Emplacements réservés

TXT	LIBELLE
ER01	Création/élargissement de voirie
ER02	Stationnement
ER03	Abri bus
ER04	Création/élargissement de voirie
ER05	Création/élargissement de voirie
ER06	Programme de logement L123-2-b
ER08	Création/élargissement de voirie
ER10	Voirie/parking L151-41
ER11	Stationnement L151-41
ER12	Point d'apport volontaire déchets
ER13	Création/élargissement de voirie
ER14	Création/élargissement de voirie
ER15	Création/élargissement de voirie
ER16	Création/élargissement de voirie
ER17	Création/élargissement de voirie
ER18	Création/élargissement de voirie
ER19	Création/élargissement de voirie
ER21	stationnement
ER22	L151-41
ER23	Accès piste de ski L151-41
ER24	Accès piste de ski L151-41
ER25	Stationnement
ER26	Création/élargissement de voirie
ER27	Stationnement L151-41
ER28	Stationnement/point d'apport volontaire déchets

#### Prescriptions

- ⊠ Emplacement réservé au titre de l'article L151-41-2 du CU
- ⊠ Secteur d'OAP au titre de l'article L151-6 et L151-7 du CU
- ⊠ Secteur de mixité sociale au titre de l'article L151-15 du CU
- ⊠ Jardin à préserver au titre de l'article 151-23 du CU
- ⊠ Préalocalisation d'espace public
- ⊠ Zone humide à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- ⊠ ZNIEFF de type 1 à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- ⊠ Zone patrimoniale à préserver au titre de l'article L151-19 du CU
- ⊠ Corridor biologique à préserver au titre de l'article L113-30 du CU
- ★ Bâtiment patrimonial à protéger au titre de l'article L151-19 du CU
- ★ Bâtiment d'estive au titre de l'article L121-11 du CU
- ★ Changement de destination au titre de l'article L151-11-2° du CU
- ▲ Patrimoine divers à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

#### Informations

- ⊠ Liaison mécanique : fuseau d'étude
- ⊠ Recul bâtiment agricole
- ⊠ Secteur pouvant faire l'objet de demandes d'autorisation de dépôt de matériaux inertes

#### Bâtiment agricole

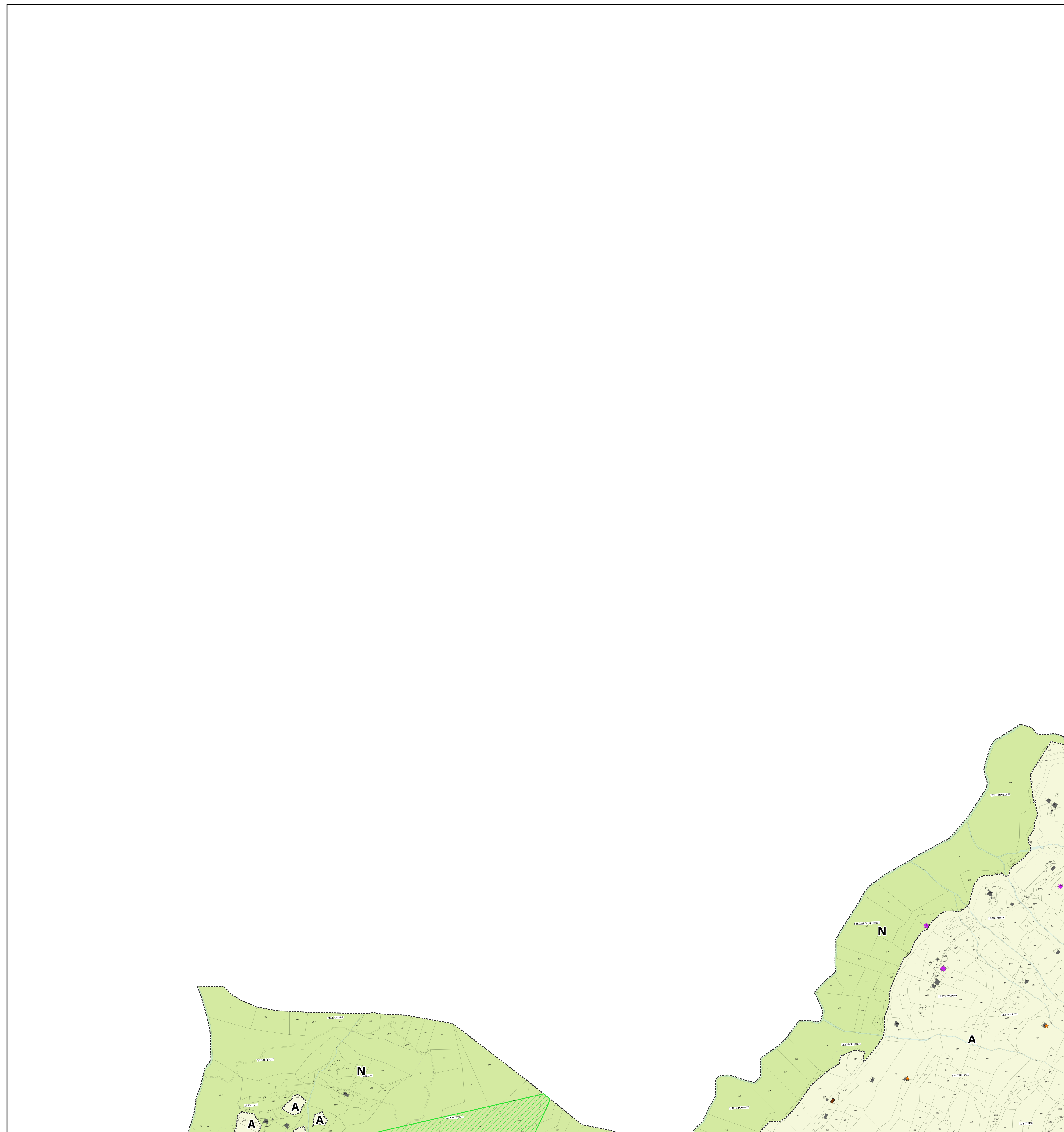
- Lineaires commerciaux au titre de l'article L151-16 du CU
- Projet de remontée mécanique du Cuvy
- Alignement à respecter
- Remontée mécanique
- ↔ Itinéraire ski nature à aménager (SCoT)

#### Risques naturels

- ⊠ Constructible
- ⊠ Non constructible

#### Cadastre

- ⊠ Parcelles
- Bâti dur
- Bâti léger



# PLAN LOCAL D'URBANISME



## 4.2.1 Règlement graphique

Révision allégée n°2

Dossier d'approbation

### Secteur A2

Procédure	Date d'approbation
Révision générale	31 juillet 2019
Modification simplifiée n°1	29 mai 2020
Révision allégée n°1	18 janvier 2021
Modification simplifiée n°2	27 mars 2023
Modification simplifiée n°3	19 février 2024
Révision allégée n°2	24 février 2026

Echelle 1/5 000

#### Zones urbaines

- Ua : Centralité des villages
- Ub : Espace d'accompagnement des villages
- Ue : Espaces d'activités
- Uh : Structures d'hébergements touristiques
- Ul : Secteurs de loisirs
- Um : Hameaux
- Uam : Centralité des pôles d'accompagnement

#### Zones agricoles

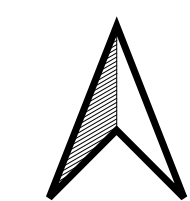
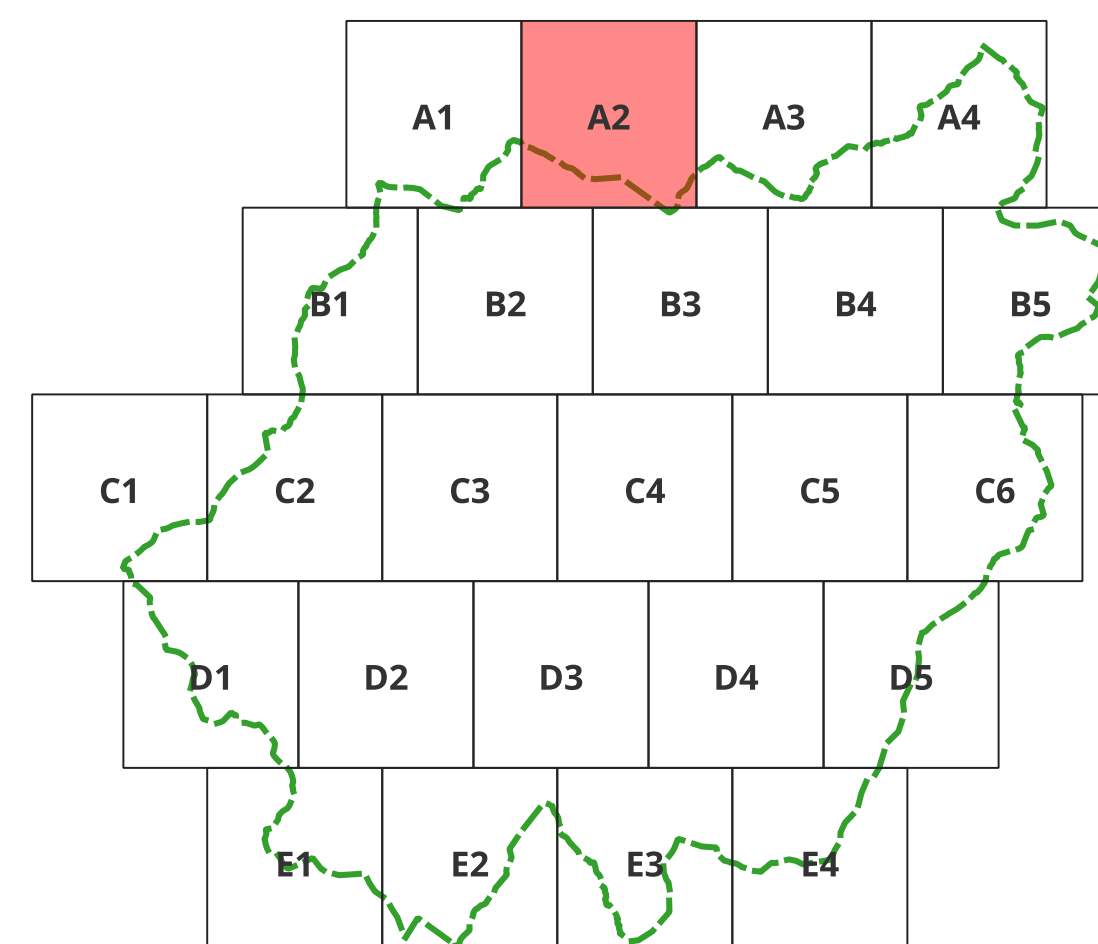
- A : Agricoles
- Aa : Agricoles paysager
- Aasp : Agricoles paysager en zone ski de plaine
- Asp : Arigoles en zone ski de plaine
- As : Agricoles en zone ski
- Ac : secteur de taille et capacité limitées

#### Zone d'urbanisation future

- 1AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 1AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique

#### Zones naturelles

- N : Naturelles
- Nlsp : Espaces de loisirs en zone de ski de plaine
- Nsp : Naturelles en zone de ski de plaine
- Ns : Naturelles en zone de ski
- Nls : Espaces de loisirs en zone de ski
- Ni : Espaces de loisirs



0 250 500 m

#### Emplacements réservés

TXT	LIBELLE
ER01	Création/élargissement de voirie
ER02	Stationnement
ER03	Abri bus
ER04	Création/élargissement de voirie
ER05	Création/élargissement de voirie
ER06	Programme de logement L123-2-b
ER08	Création/élargissement de voirie
ER10	Voirie/parking L151-41
ER11	Stationnement L151-41
ER12	Point d'apport volontaire déchets
ER13	Création/élargissement de voirie
ER14	Création/élargissement de voirie
ER15	Création/élargissement de voirie
ER16	Création/élargissement de voirie
ER17	Création/élargissement de voirie
ER18	Création/élargissement de voirie
ER19	Création/élargissement de voirie
ER21	stationnement
ER22	L151-41
ER23	Accès piste de ski L151-41
ER24	Accès piste de ski L151-41
ER25	Stationnement
ER26	Création/élargissement de voirie
ER27	Stationnement L151-41
ER28	Stationnement/point d'apport volontaire déchets

#### Prescriptions

- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41-2 du CU
- Secteur d'OAP au titre de l'article L151-6 et L151-7 du CU
- Secteur de mixité sociale au titre de l'article L151-15 du CU
- Jardin à préserver au titre de l'article 151-23 du CU
- Prélocalisation d'espace public
- Zone humide à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- ZNIEFF de type 1 à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- Zone patrimoniale à préserver au titre de l'article L151-19 du CU
- Corridor biologique à préserver au titre de l'article L113-30 du CU
- Bâtiment patrimonial à protéger au titre de l'article L151-19 du CU
- Bâtiment d'estive au titre de l'article L121-11 du CU
- Changement de destination au titre de l'article L151-11-2° du CU
- Patrimoine divers à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

#### Informations

- Liaison mécanique : fuseau d'étude
- Recul bâtiment agricole
- Secteur pouvant faire l'objet de demandes d'autorisation de dépôt de matériaux inertes

#### Bâtiment agricole

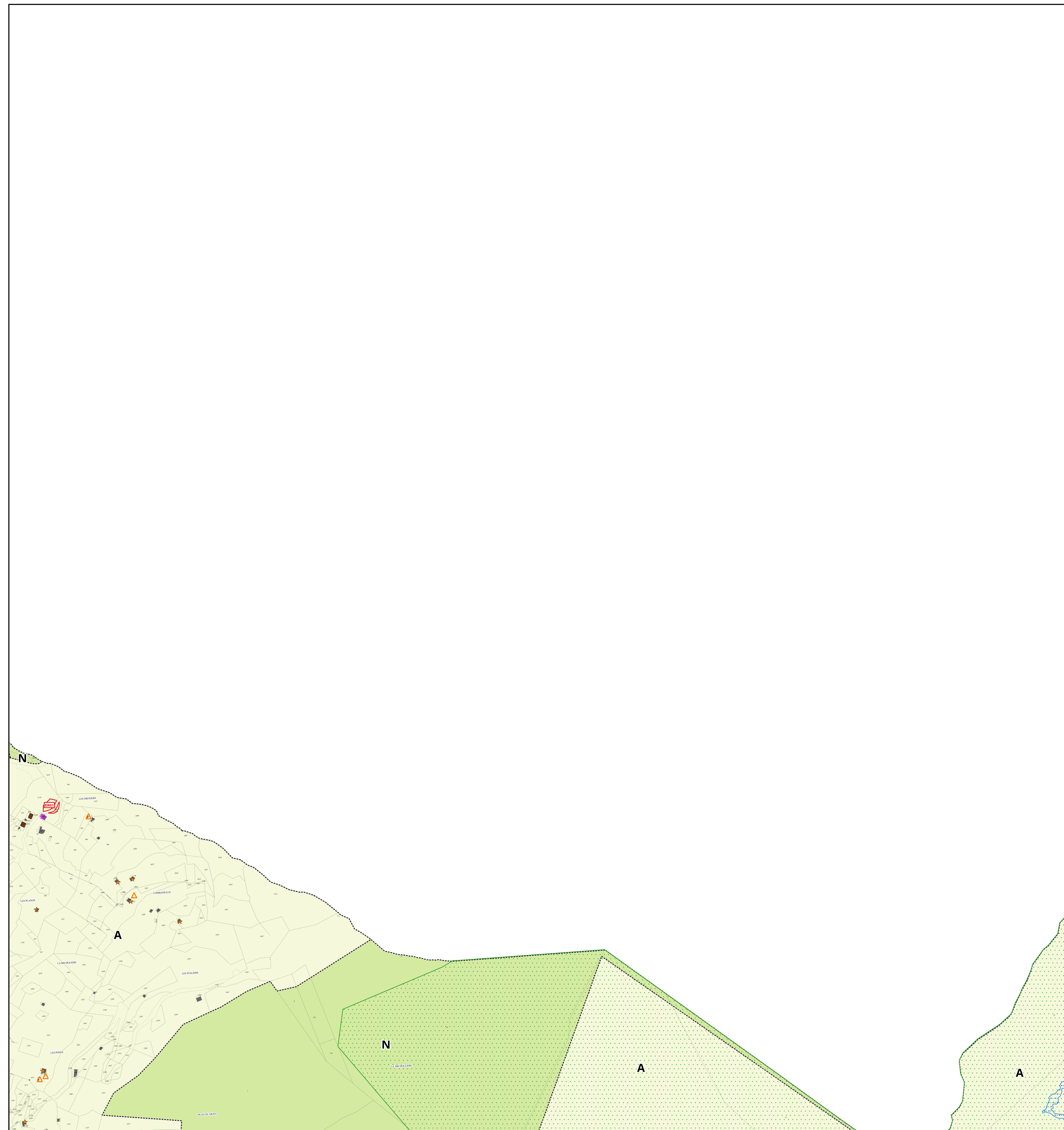
- Lineaires commerciaux au titre de l'article L151-16 du CU
- Projet de remontée mécanique du Cuvy
- Alignement à respecter
- Remontée mécanique
- Itinéraire ski nature à aménager (SCoT)

#### Risques naturels

- Constructible
- Non constructible

#### Cadastre

- Parcelles
- Bâti dur
- Bâti léger



# PLAN LOCAL D'URBANISME



## 4.2.1 Règlement graphique

Révision allégée n°2

Dossier d'approbation

### Secteur A3

Procédure	Date d'approbation
Révision générale	31 juillet 2019
Modification simplifiée n°1	29 mai 2020
Révision allégée n°1	18 janvier 2021
Modification simplifiée n°2	27 mars 2023
Modification simplifiée n°3	19 février 2024
Révision allégée n°2	24 février 2026

Echelle 1/5 000

#### Zones urbaines

- Ua : Centralité des villages
- Ub : Espace d'accompagnement des villages
- Ue : Espaces d'activités
- Uh : Structures d'hébergements touristiques
- Ui : Secteurs de loisirs
- Um : Hameaux
- Uam : Centralité des pôles d'accompagnement

#### Zones agricoles

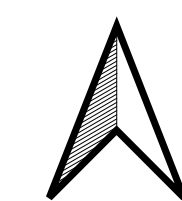
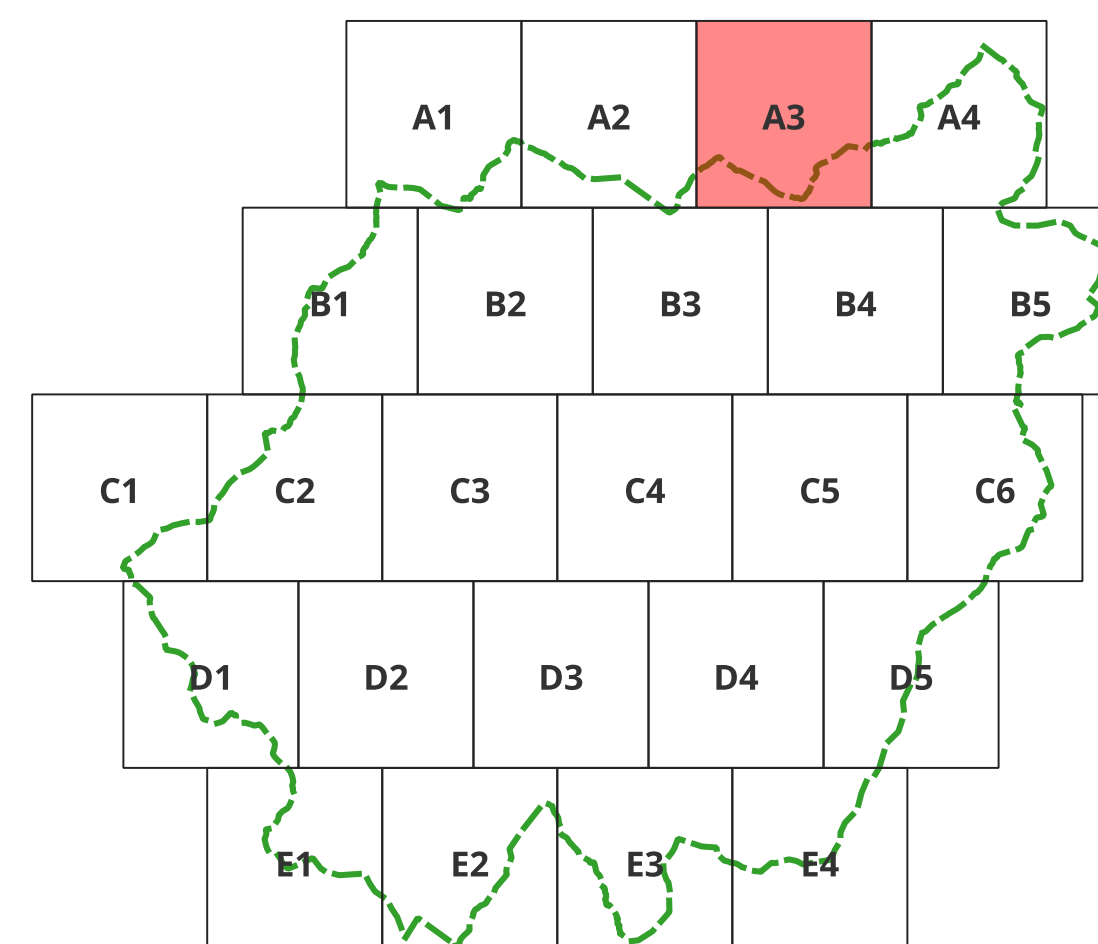
- A : Agricoles
- Aa : Agricoles paysager
- Aasp : Agricoles paysager en zone ski de plaine
- Asp : Arigoles en zone ski de plaine
- As : Agricoles en zone ski
- Ac : secteur de taille et capacité limitées

#### Zone d'urbanisation future

- 1AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 1AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique

#### Zones naturelles

- N : Naturelles
- Nlsp : Espaces de loisirs en zone de ski de plaine
- Nsp : Naturelles en zone de ski de plaine
- Ns : Naturelles en zone de ski
- Nls : Espaces de loisirs en zone de ski
- Ni : Espaces de loisirs



0 250 500 m

#### Emplacements réservés

TXT	LIBELLE
ER01	Création/élargissement de voirie
ER02	Stationnement
ER03	Abri bus
ER04	Création/élargissement de voirie
ER05	Création/élargissement de voirie
ER06	Programme de logement L123-2-b
ER08	Création/élargissement de voirie
ER10	Voirie/parking L151-41
ER11	Stationnement L151-41
ER12	Point d'apport volontaire déchets
ER13	Création/élargissement de voirie
ER14	Création/élargissement de voirie
ER15	Création/élargissement de voirie
ER16	Création/élargissement de voirie
ER17	Création/élargissement de voirie
ER18	Création/élargissement de voirie
ER19	Création/élargissement de voirie
ER21	stationnement
ER22	L151-41
ER23	Accès piste de ski L151-41
ER24	Accès piste de ski L151-41
ER25	Stationnement
ER26	Création/élargissement de voirie
ER27	Stationnement L151-41
ER28	Stationnement/point d'apport volontaire déchets

#### Prescriptions

- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41-2 du CU
- Secteur d'OAP au titre de l'article L151-6 et L151-7 du CU
- Secteur de mixité sociale au titre de l'article L151-15 du CU
- Jardin à préserver au titre de l'article 151-23 du CU
- Prélocalisation d'espace public
- Zone humide à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- ZNIEFF de type 1 à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- Zone patrimoniale à préserver au titre de l'article L151-19 du CU
- Corridor biologique à préserver au titre de l'article L113-30 du CU
- Bâtiment patrimonial à protéger au titre de l'article L151-19 du CU
- Bâtiment d'estive au titre de l'article L121-11 du CU
- Changement de destination au titre de l'article L151-11-2° du CU
- Patrimoine divers à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

#### Informations

- Liaison mécanique : fuseau d'étude
- Recul bâtiment agricole
- Secteur pouvant faire l'objet de demandes d'autorisation de dépôt de matériaux inertes

#### Bâtiment agricole

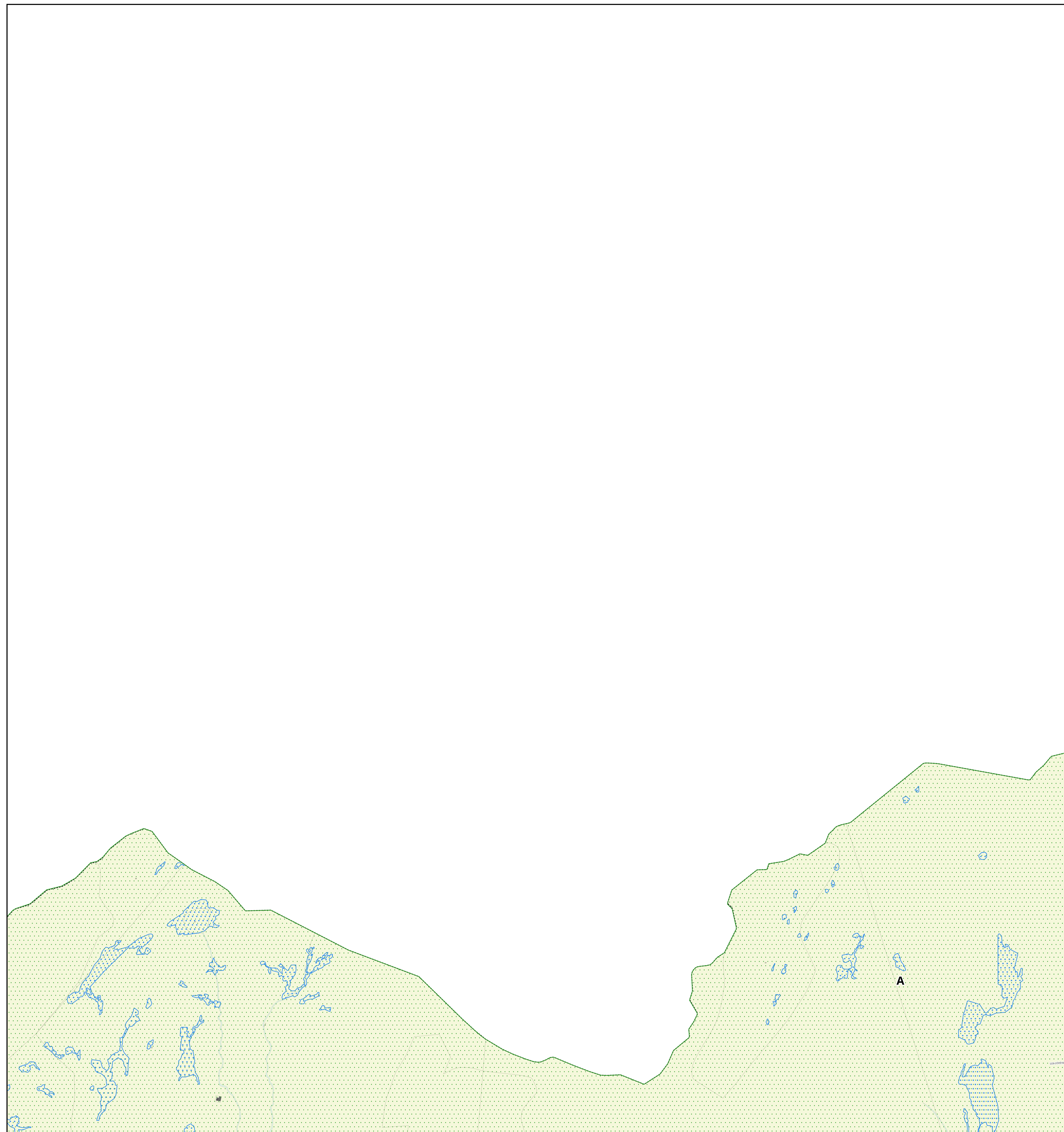
- Lineaires commerciaux au titre de l'article L151-16 du CU
- Projet de remontée mécanique du Cuvy
- Alignement à respecter
- Remontée mécanique
- Itinéraire ski nature à aménager (SCoT)

#### Risques naturels

- Constructible
- Non constructible

#### Cadastre

- Parcelles
- Bâti dur
- Bâti léger



# PLAN LOCAL D'URBANISME



## 4.2.1 Règlement graphique

Révision allégée n°2

Dossier d'approbation

### Secteur A4

Procédure	Date d'approbation
Révision générale	31 juillet 2019
Modification simplifiée n°1	29 mai 2020
Révision allégée n°1	18 janvier 2021
Modification simplifiée n°2	27 mars 2023
Modification simplifiée n°3	19 février 2024
Révision allégée n°2	24 février 2026

Echelle 1/5 000

#### Zones urbaines

- Ua : Centralité des villages
- Ub : Espace d'accompagnement des villages
- Ue : Espaces d'activités
- Uh : Structures d'hébergements touristiques
- Ui : Secteurs de loisirs
- Um : Hameaux
- Uam : Centralité des pôles d'accompagnement

#### Zones agricoles

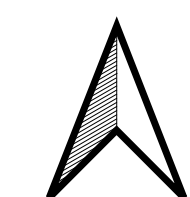
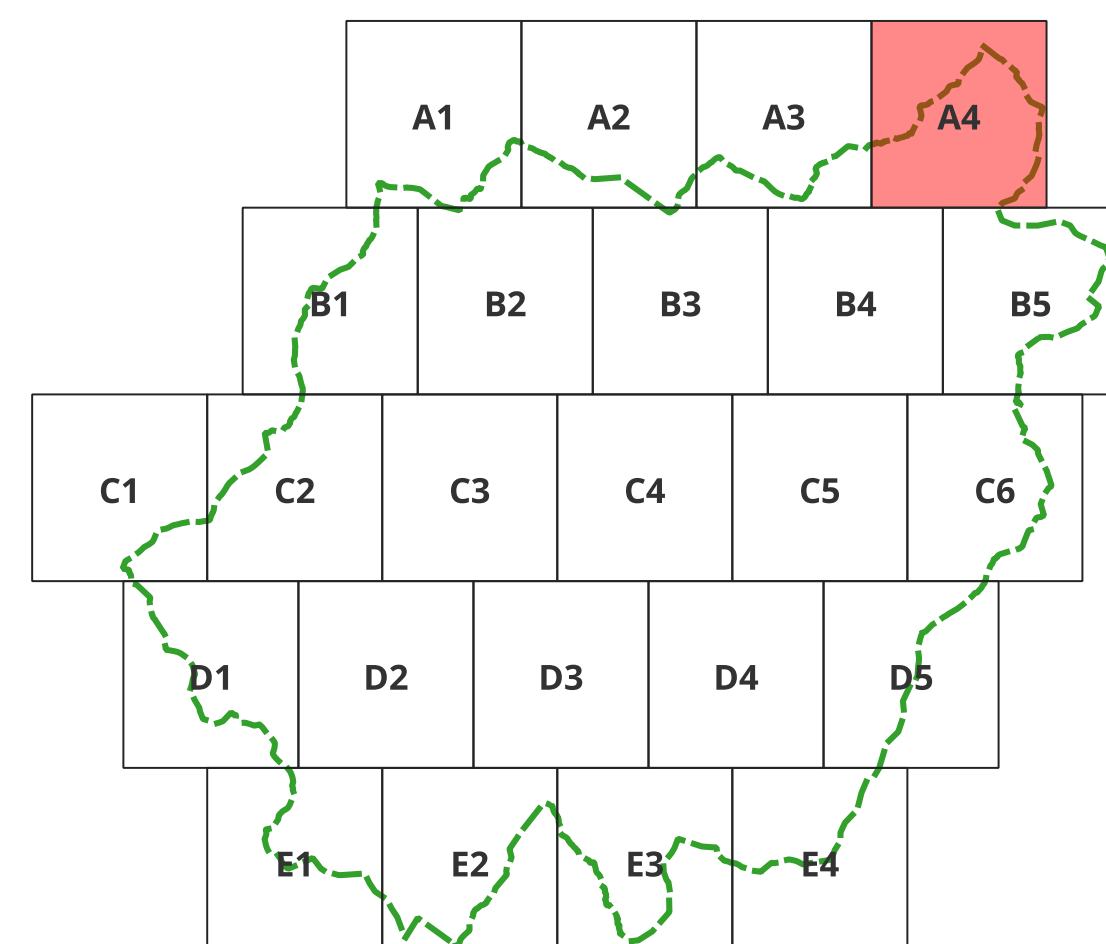
- A : Agricoles
- Aa : Agricoles paysager
- Aasp : Agricoles paysager en zone ski de plaine
- Asp : Arigoles en zone ski de plaine
- As : Agricoles en zone ski
- Ac : secteur de taille et capacité limitées

#### Zone d'urbanisation future

- 1AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 1AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique

#### Zones naturelles

- N : Naturelles
- Nlsp : Espaces de loisirs en zone de ski de plaine
- Nsp : Naturelles en zone de ski de plaine
- Ns : Naturelles en zone de ski
- Nls : Espaces de loisirs en zone de ski
- Ni : Espaces de loisirs



0 250 500 m

#### Emplacements réservés

TXT	LIBELLE
ER01	Création/élargissement de voirie
ER02	Stationnement
ER03	Abri bus
ER04	Création/élargissement de voirie
ER05	Création/élargissement de voirie
ER06	Programme de logement L123-2-b
ER08	Création/élargissement de voirie
ER10	Voirie/parking L151-41
ER11	Stationnement L151-41
ER12	Point d'apport volontaire déchets
ER13	Création/élargissement de voirie
ER14	Création/élargissement de voirie
ER15	Création/élargissement de voirie
ER16	Création/élargissement de voirie
ER17	Création/élargissement de voirie
ER18	Création/élargissement de voirie
ER19	Création/élargissement de voirie
ER21	stationnement
ER22	L151-41
ER23	Accès piste de ski L151-41
ER24	Accès piste de ski L151-41
ER25	Stationnement
ER26	Création/élargissement de voirie
ER27	Stationnement L151-41
ER28	Stationnement/point d'apport volontaire déchets

#### Prescriptions

- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41-2 du CU
- Secteur d'OAP au titre de l'article L151-6 et L151-7 du CU
- Secteur de mixité sociale au titre de l'article L151-15 du CU
- Jardin à préserver au titre de l'article 151-23 du CU
- Prélocalisation d'espace public
- Zone humide à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- ZNIEFF de type 1 à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- Zone patrimoniale à préserver au titre de l'article L151-19 du CU
- Corridor biologique à préserver au titre de l'article L113-30 du CU
- Bâtiment patrimonial à protéger au titre de l'article L151-19 du CU
- Bâtiment d'estive au titre de l'article L121-11 du CU
- Changement de destination au titre de l'article L151-11-2° du CU
- Patrimoine divers à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

#### Informations

- Liaison mécanique : fuseau d'étude
- Recul bâtiment agricole
- Secteur pouvant faire l'objet de demandes d'autorisation de dépôt de matériaux inertes

#### Bâtiment agricole

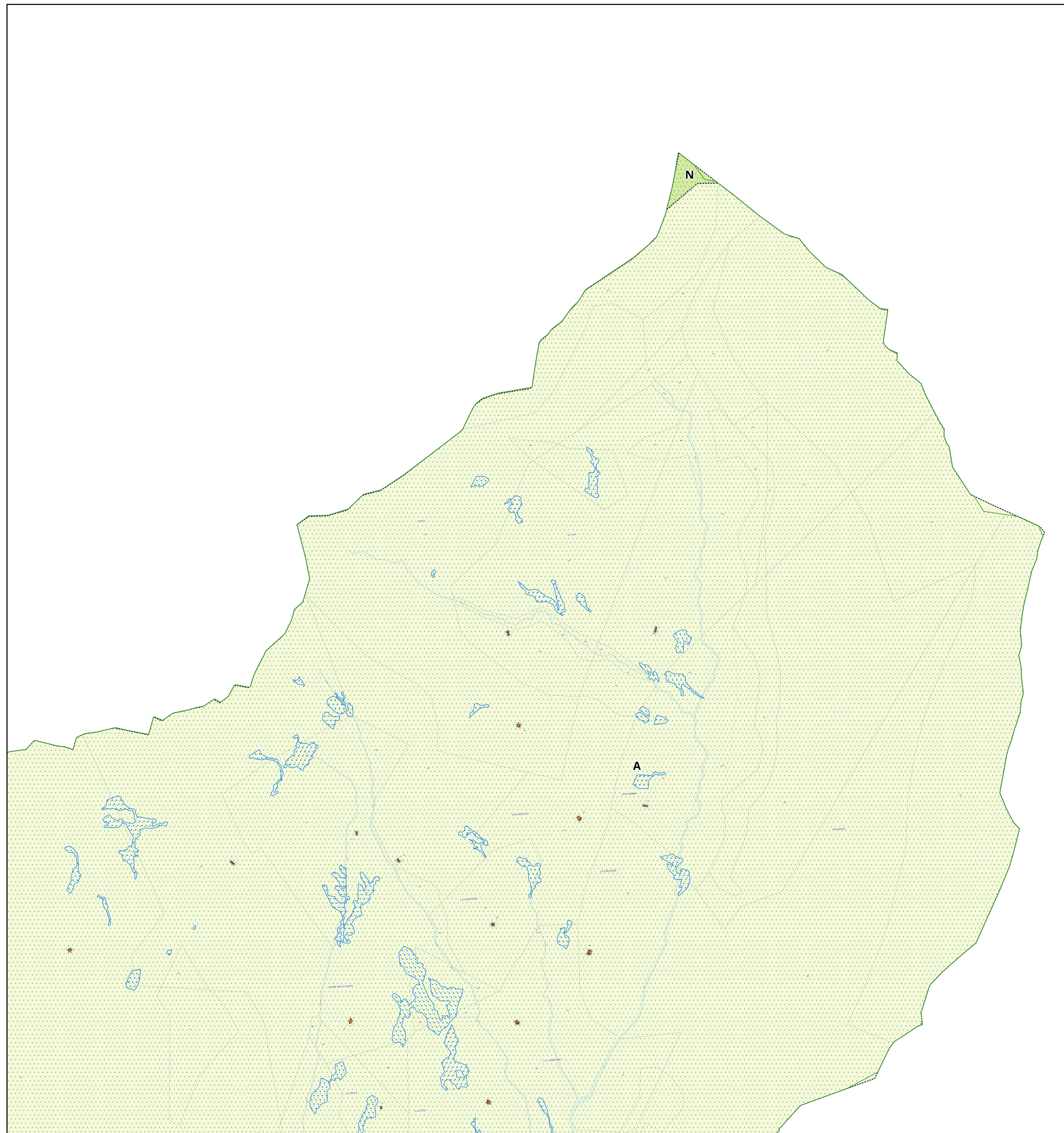
- Lineaires commerciaux au titre de l'article L151-16 du CU
- Projet de remontée mécanique du Cuvy
- Alignement à respecter
- Remontée mécanique
- Itinéraire ski nature à aménager (SCoT)

#### Risques naturels

- Constructible
- Non constructible

#### Cadastre

- Parcelles
- Bâti dur
- Bâti léger



# PLAN LOCAL D'URBANISME



## 4.2.1 Règlement graphique

Révision allégée n°2

Dossier d'approbation

### Secteur B1

Procédure	Date d'approbation
Révision générale	31 juillet 2019
Modification simplifiée n°1	29 mai 2020
Révision allégée n°1	18 janvier 2021
Modification simplifiée n°2	27 mars 2023
Modification simplifiée n°3	19 février 2024
Révision allégée n°2	24 février 2026

Echelle 1/5 000

#### Zones urbaines

- Ua : Centralité des villages
- Ub : Espace d'accompagnement des villages
- Ue : Espaces d'activités
- Uh : Structures d'hébergements touristiques
- Ui : Secteurs de loisirs
- Um : Hameaux
- Uam : Centralité des pôles d'accompagnement

#### Zones agricoles

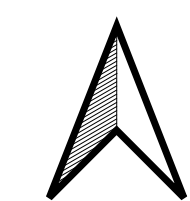
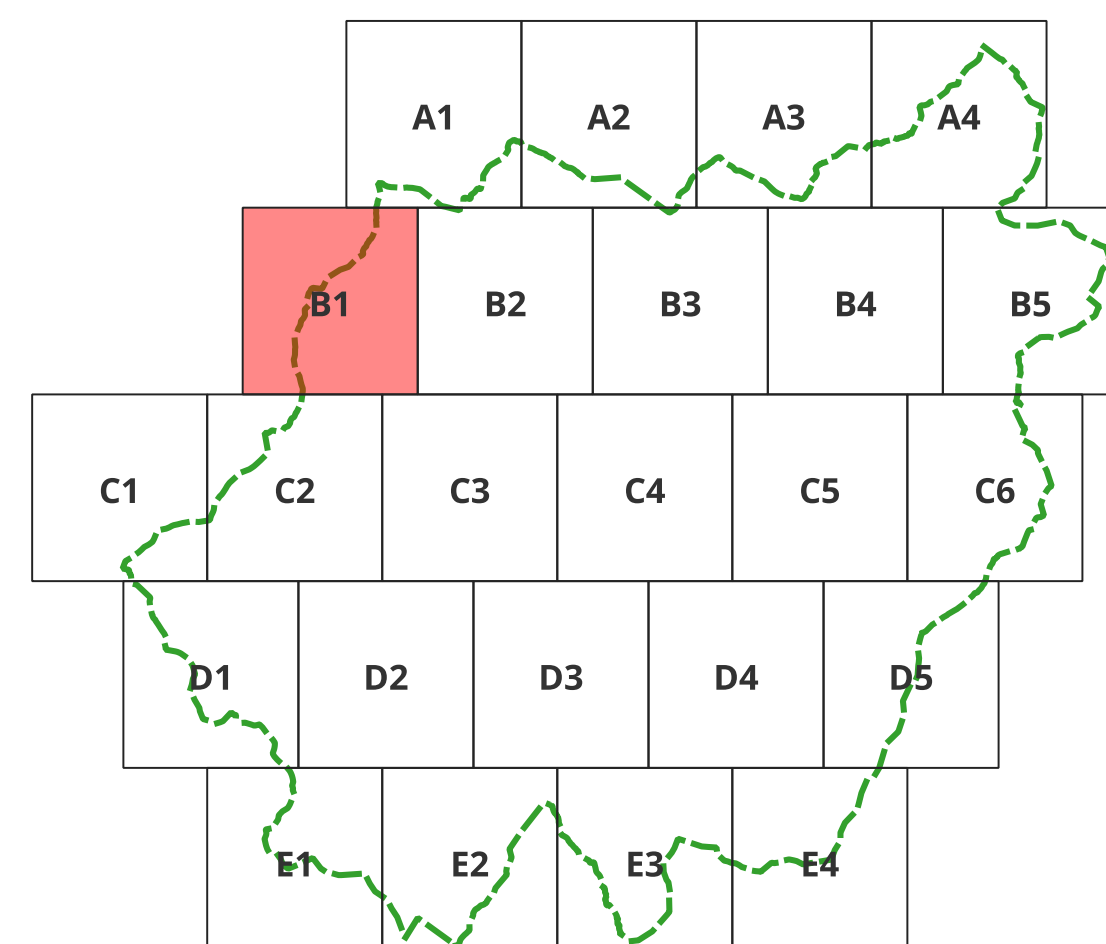
- A : Agricoles
- Aa : Agricoles paysager
- Aasp : Agricoles paysager en zone ski de plaine
- Asp : Arigoles en zone ski de plaine
- As : Agricoles en zone ski
- Ac : secteur de taille et capacité limitées

#### Zone d'urbanisation future

- 1AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 1AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique

#### Zones naturelles

- N : Naturelles
- Nlsp : Espaces de loisirs en zone de ski de plaine
- Nsp : Naturelles en zone de ski de plaine
- Ns : Naturelles en zone de ski
- Nls : Espaces de loisirs en zone de ski
- Ni : Espaces de loisirs



0 250 500 m

#### Emplacements réservés

TXT	LIBELLE
ER01	Création/élargissement de voirie
ER02	Stationnement
ER03	Abri bus
ER04	Création/élargissement de voirie
ER05	Création/élargissement de voirie
ER06	Programme de logement L123-2-b
ER08	Création/élargissement de voirie
ER10	Voierie/parking L151-41
ER11	Stationnement L151-41
ER12	Point d'apport volontaire déchets
ER13	Création/élargissement de voirie
ER14	Création/élargissement de voirie
ER15	Création/élargissement de voirie
ER16	Création/élargissement de voirie
ER17	Création/élargissement de voirie
ER18	Création/élargissement de voirie
ER19	Création/élargissement de voirie
ER21	stationnement
ER22	L151-41
ER23	Accès piste de ski L151-41
ER24	Accès piste de ski L151-41
ER25	Stationnement
ER26	Création/élargissement de voirie
ER27	Stationnement L151-41
ER28	Stationnement/point d'apport volontaire déchets

#### Prescriptions

- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41-2 du CU
- Secteur d'OAP au titre de l'article L151-6 et L151-7 du CU
- Secteur de mixité sociale au titre de l'article L151-15 du CU
- Jardin à préserver au titre de l'article 151-23 du CU
- Prélocalisation d'espace public
- Zone humide à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- ZNIEFF de type 1 à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- Zone patrimoniale à préserver au titre de l'article L151-19 du CU
- Corridor biologique à préserver au titre de l'article L113-30 du CU
- Bâtiment patrimonial à protéger au titre de l'article L151-19 du CU
- Bâtiment d'estive au titre de l'article L121-11 du CU
- Changement de destination au titre de l'article L151-11-2° du CU
- Patrimoine divers à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

#### Informations

- Liaison mécanique : fuseau d'étude
- Recul bâtiment agricole
- Secteur pouvant faire l'objet de demandes d'autorisation de dépôt de matériaux inertes

#### Bâtiment agricole

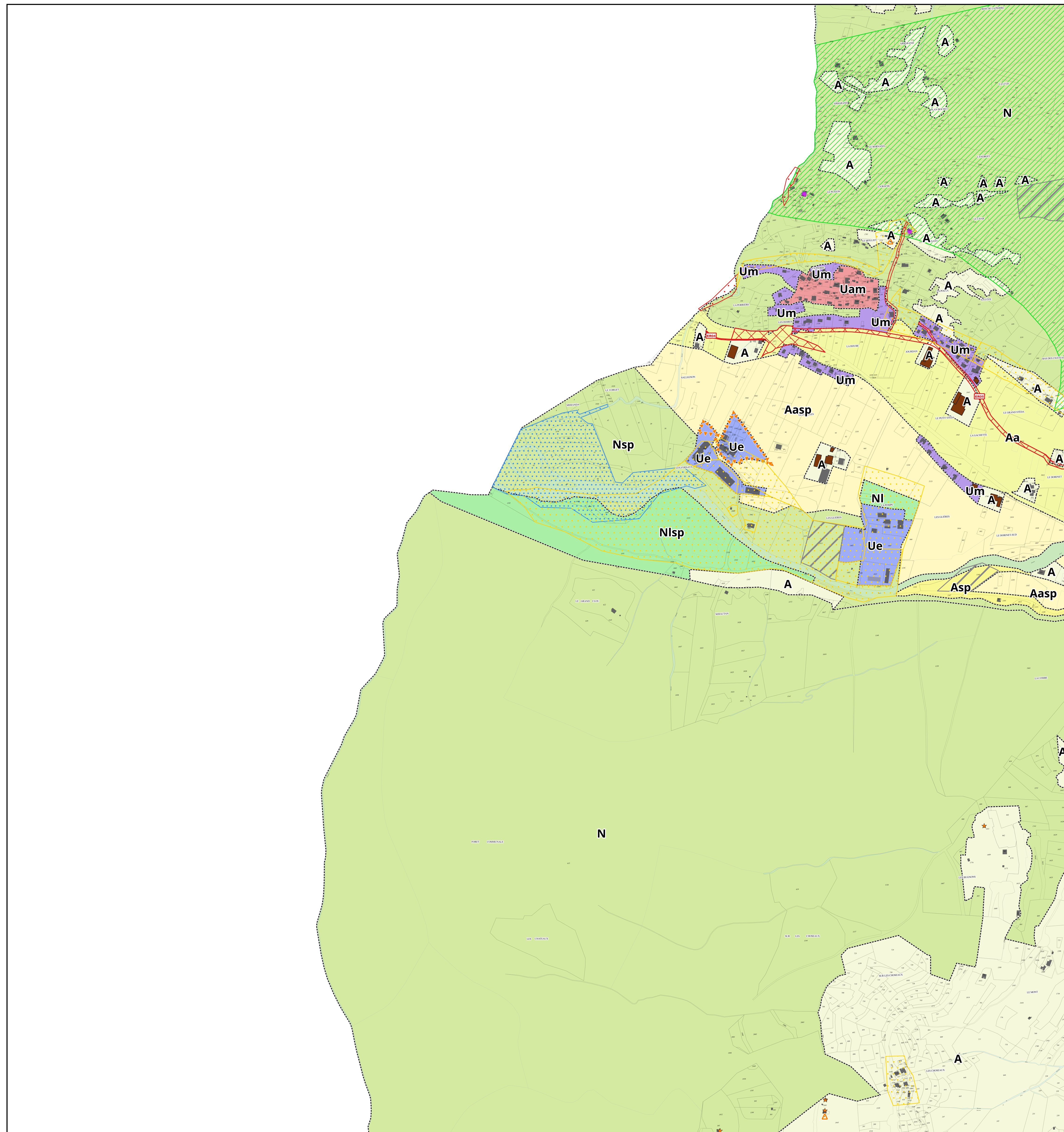
- Lineaires commerciaux au titre de l'article L151-16 du CU
- Projet de remontée mécanique du Cuvy
- Alignement à respecter
- Remontée mécanique
- Itinéraire ski nature à aménager (SCoT)

#### Risques naturels

- Constructible
- Non constructible

#### Cadastre

- Parcelles
- Bâti dur
- Bâti léger



# PLAN LOCAL D'URBANISME



## 4.2.1 Règlement graphique

Révision allégée n°2

Dossier d'approbation

### Secteur B2

Procédure	Date d'approbation
Révision générale	31 juillet 2019
Modification simplifiée n°1	29 mai 2020
Révision allégée n°1	18 janvier 2021
Modification simplifiée n°2	27 mars 2023
Modification simplifiée n°3	19 février 2024
Révision allégée n°2	24 février 2026

Echelle 1/5 000

#### Zones urbaines

- Ua : Centralité des villages
- Ub : Espace d'accompagnement des villages
- Ue : Espaces d'activités
- Uh : Structures d'hébergements touristiques
- Ui : Secteurs de loisirs
- Um : Hameaux
- Uam : Centralité des pôles d'accompagnement

#### Zones agricoles

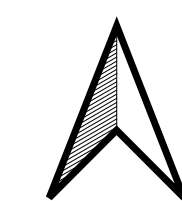
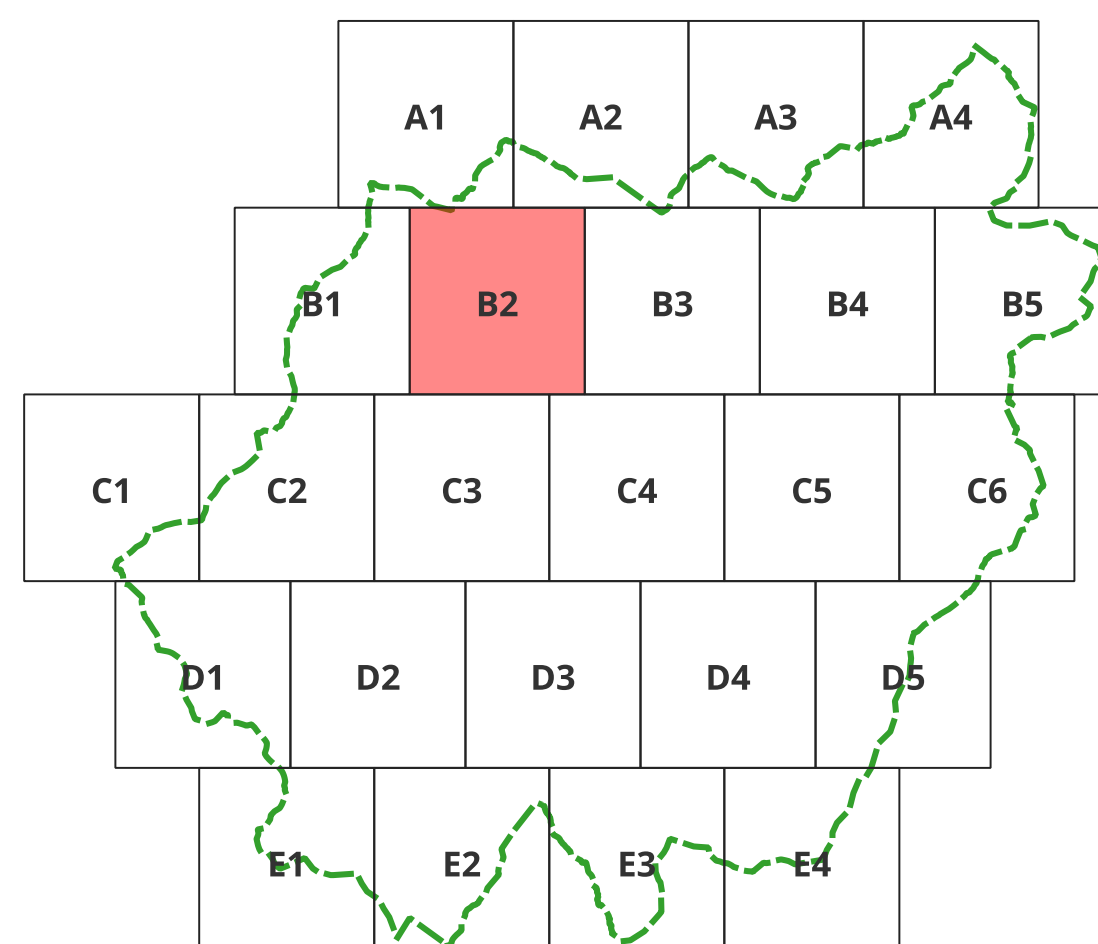
- A : Agricoles
- Aa : Agricoles paysager
- Aasp : Agricoles paysager en zone ski de plaine
- Asp : Arigoles en zone ski de plaine
- As : Agricoles en zone ski
- Ac : secteur de taille et capacité limitées

#### Zone d'urbanisation future

- 1AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 1AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique

#### Zones naturelles

- N : Naturelles
- Nlsp : Espaces de loisirs en zone de ski de plaine
- Nsp : Naturelles en zone de ski de plaine
- Ns : Naturelles en zone de ski
- Nls : Espaces de loisirs en zone de ski
- Ni : Espaces de loisirs



0 250 500 m

#### Emplacements réservés

TXT	LIBELLE
ER01	Création/élargissement de voirie
ER02	Stationnement
ER03	Abri bus
ER04	Création/élargissement de voirie
ER05	Création/élargissement de voirie
ER06	Programme de logement L123-2-b
ER08	Création/élargissement de voirie
ER10	Voierie/parking L151-41
ER11	Stationnement L151-41
ER12	Point d'apport volontaire déchets
ER13	Création/élargissement de voirie
ER14	Création/élargissement de voirie
ER15	Création/élargissement de voirie
ER16	Création/élargissement de voirie
ER17	Création/élargissement de voirie
ER18	Création/élargissement de voirie
ER19	Création/élargissement de voirie
ER21	stationnement
ER22	L151-41
ER23	Accès piste de ski L151-41
ER24	Accès piste de ski L151-41
ER25	Stationnement
ER26	Création/élargissement de voirie
ER27	Stationnement L151-41
ER28	Stationnement/point d'apport volontaire déchets

#### Prescriptions

- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41-2 du CU
- Secteur d'OAP au titre de l'article L151-6 et L151-7 du CU
- Secteur de mixité sociale au titre de l'article L151-15 du CU
- Jardin à préserver au titre de l'article 151-23 du CU
- Prélocalisation d'espace public
- Zone humide à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- ZNIEFF de type 1 à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- Zone patrimoniale à préserver au titre de l'article L151-19 du CU
- Corridor biologique à préserver au titre de l'article L113-30 du CU
- Bâtiment patrimonial à protéger au titre de l'article L151-19 du CU
- Bâtiment d'estive au titre de l'article L121-11 du CU
- Changement de destination au titre de l'article L151-11-2° du CU
- Patrimoine divers à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

#### Informations

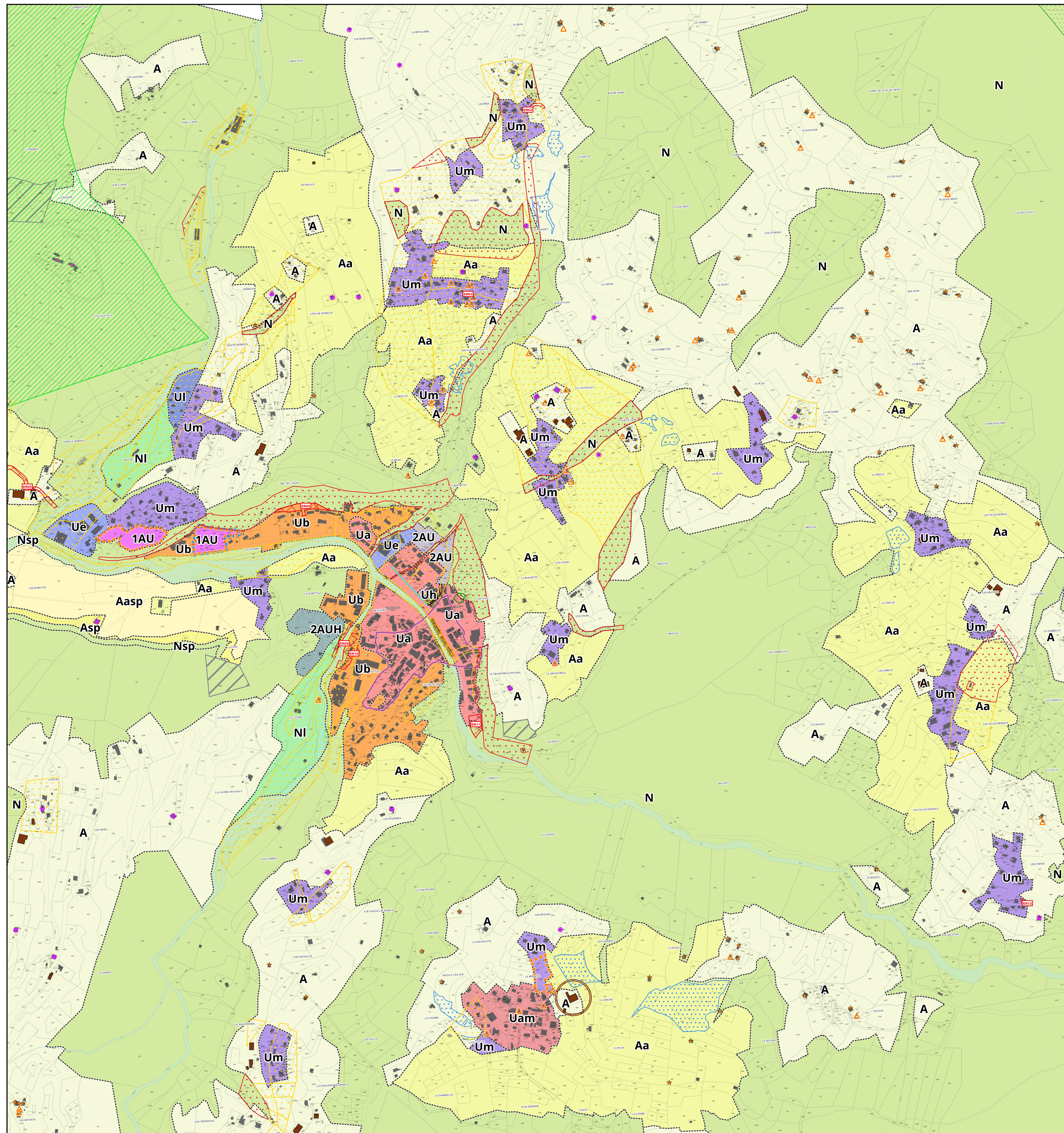
- Liaison mécanique : fuseau d'étude
- Recul bâtiment agricole
- Secteur pouvant faire l'objet de demandes d'autorisation de dépôt de matériaux inertes
- Lineaires commerciaux au titre de l'article L151-16 du CU
- Projet de remontée mécanique du Cuvy
- Alignement à respecter
- Remontée mécanique
- Itinéraire ski nature à aménager (SCoT)

#### Risques naturels

- Constructible
- Non constructible

#### Cadastre

- Parcelles
- Bâti dur
- Bâti léger



# PLAN LOCAL D'URBANISME



## 4.2.1 Règlement graphique

Révision allégée n°2

Dossier d'approbation

### Secteur B3

Procédure	Date d'approbation
Révision générale	31 juillet 2019
Modification simplifiée n°1	29 mai 2020
Révision allégée n°1	18 janvier 2021
Modification simplifiée n°2	27 mars 2023
Modification simplifiée n°3	19 février 2024
Révision allégée n°2	24 février 2026

Echelle 1/5 000

#### Zones urbaines

- Ua : Centralité des villages
- Ub : Espace d'accompagnement des villages
- Ue : Espaces d'activités
- Uh : Structures d'hébergements touristiques
- Ui : Secteurs de loisirs
- Um : Hameaux
- Uam : Centralité des pôles d'accompagnement

#### Zones agricoles

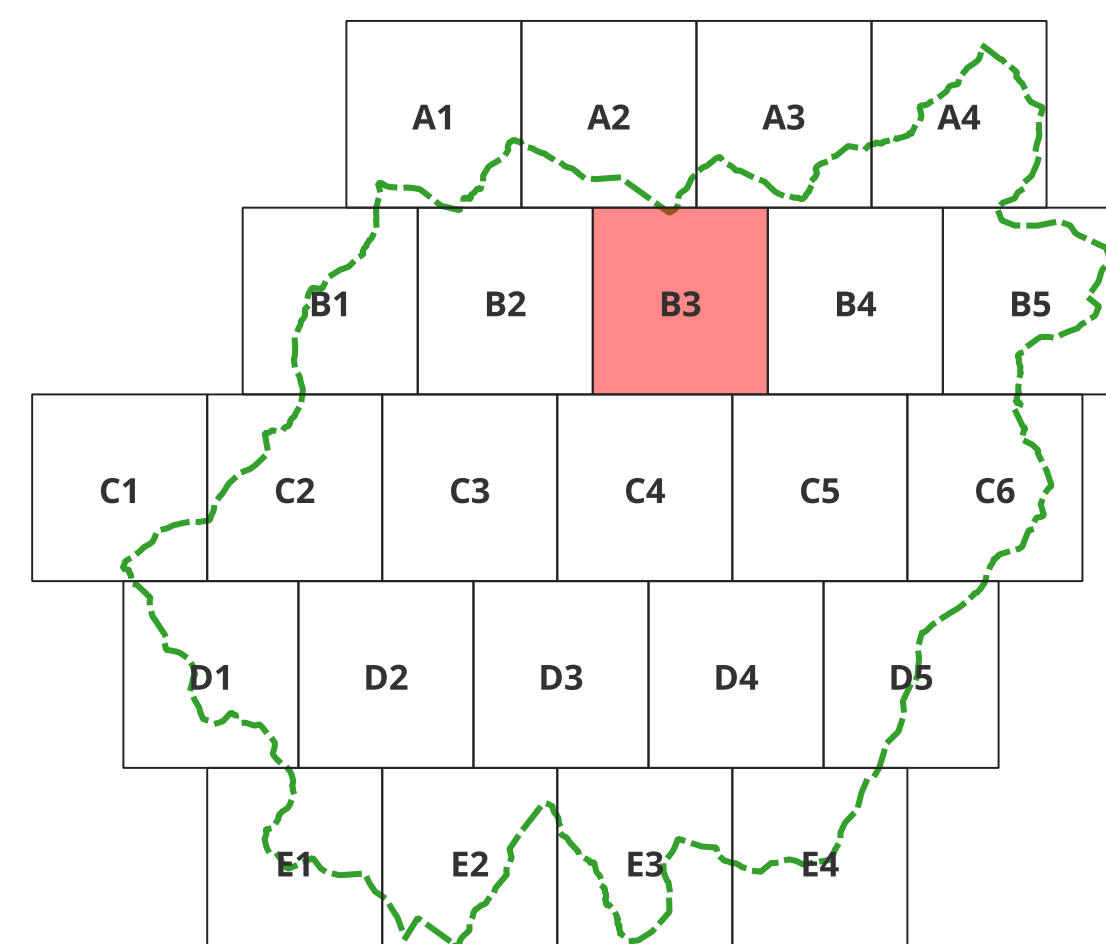
- A : Agricoles
- Aa : Agricoles paysager
- Aasp : Agricoles paysager en zone ski de plaine
- Asp : Arigoles en zone ski de plaine
- As : Agricoles en zone ski
- Ac : secteur de taille et capacité limitées

#### Zone d'urbanisation future

- 1AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 1AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AU : Zone d'urbanisation future
- 2AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique

#### Zones naturelles

- N : Naturelles
- Nlsp : Espaces de loisir en zone de ski de plaine
- Nsp : Naturelles en zone de ski de plaine
- Ns : Naturelles en zone de ski
- Nls : Espaces de loisirs en zone de ski
- NI : Espaces de loisirs



#### Emplacements réservés

TXT	LIBELLE
ER01	Création/élargissement de voirie
ER02	Stationnement
ER03	Abri bus
ER04	Création/élargissement de voirie
ER05	Création/élargissement de voirie
ER06	Programme de logement L123-2-b
ER08	Création/élargissement de voirie
ER10	Voirie/parking L151-41
ER11	Stationnement L151-41
ER12	Point d'apport volontaire déchets
ER13	Création/élargissement de voirie
ER14	Création/élargissement de voirie
ER15	Création/élargissement de voirie
ER16	Création/élargissement de voirie
ER17	Création/élargissement de voirie
ER18	Création/élargissement de voirie
ER19	Création/élargissement de voirie
ER21	stationnement
ER22	L151-41
ER23	Accès piste de ski L151-41
ER24	Accès piste de ski L151-41
ER25	Stationnement
ER26	Création/élargissement de voirie
ER27	Stationnement L151-41
ER28	Stationnement/point d'apport volontaire déchets

#### Prescriptions

- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41-2 du CU
- Secteur d'OAP au titre de l'article L151-6 et L151-7 du CU
- Secteur de mixité sociale au titre de l'article L151-15 du CU
- Jardin à préserver au titre de l'article 151-23 du CU
- Prélocalisation d'espace public
- Zone humide à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- ZNIEFF de type 1 à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- Zone patrimoniale à préserver au titre de l'article L151-19 du CU
- Corridor biologique à préserver au titre de l'article L113-30 du CU
- Bâtiment patrimonial à protéger au titre de l'article L151-19 du CU
- Bâtiment d'estive au titre de l'article L121-11 du CU
- Changement de destination au titre de l'article L151-11-2° du CU
- Patrimoine divers à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

#### Informations

- Liaison mécanique : fuseau d'étude
- Recul bâtiment agricole
- Secteur pouvant faire l'objet de demandes d'autorisation de dépôt de matériaux inertes

#### Bâtiment agricole

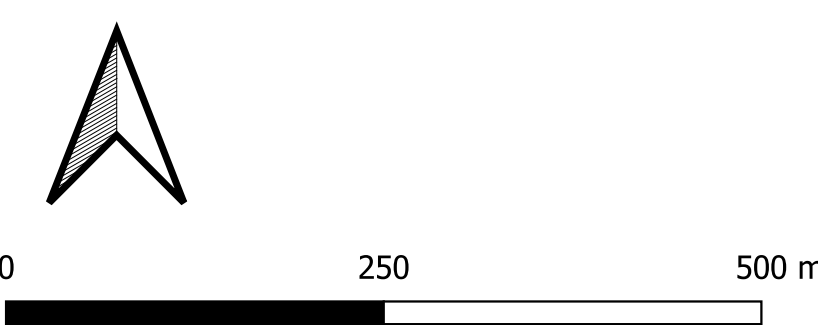
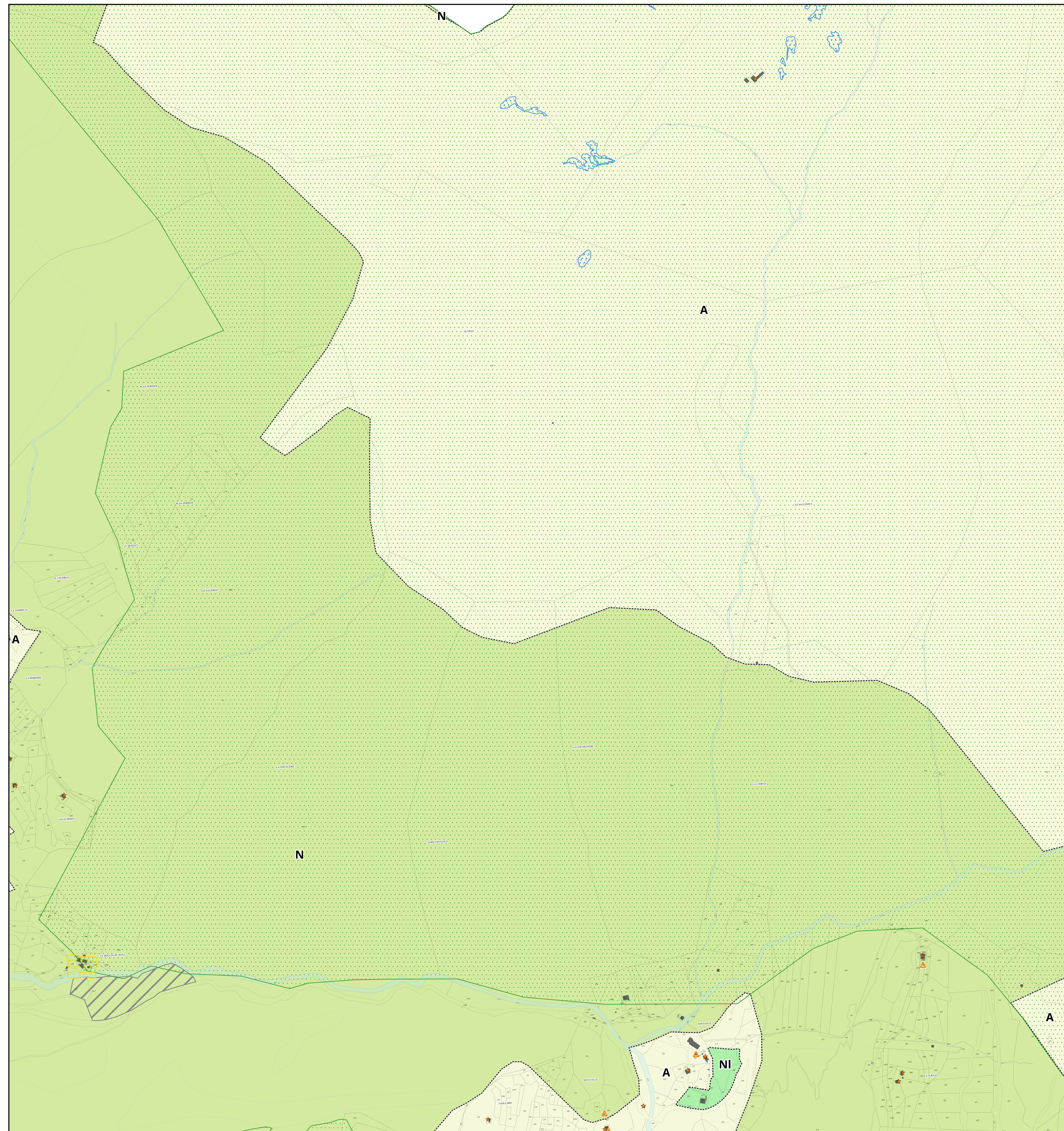
- Lineaires commerciaux au titre de l'article L151-16 du CU
- Projet de remontée mécanique du Cuvy
- Alignement à respecter
- Remontée mécanique
- Itinéraire ski nature à aménager (SCoT)

#### Risques naturels

- Constructible
- Non constructible

#### Cadastre

- Parcelles
- Bâti dur
- Bâti léger



# PLAN LOCAL D'URBANISME



## 4.2.1 Règlement graphique

Révision allégée n°2

Dossier d'approbation

### Secteur B4

Procédure	Date d'approbation
Révision générale	31 juillet 2019
Modification simplifiée n°1	29 mai 2020
Révision allégée n°1	18 janvier 2021
Modification simplifiée n°2	27 mars 2023
Modification simplifiée n°3	19 février 2024
Révision allégée n°2	24 février 2026

Echelle 1/5 000

#### Zones urbaines

- Ua : Centralité des villages
- Ub : Espace d'accompagnement des villages
- Ue : Espaces d'activités
- Uh : Structures d'hébergements touristiques
- Ui : Secteurs de loisirs
- Um : Hameaux
- Uam : Centralité des pôles d'accompagnement

#### Zones agricoles

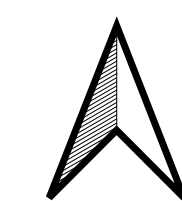
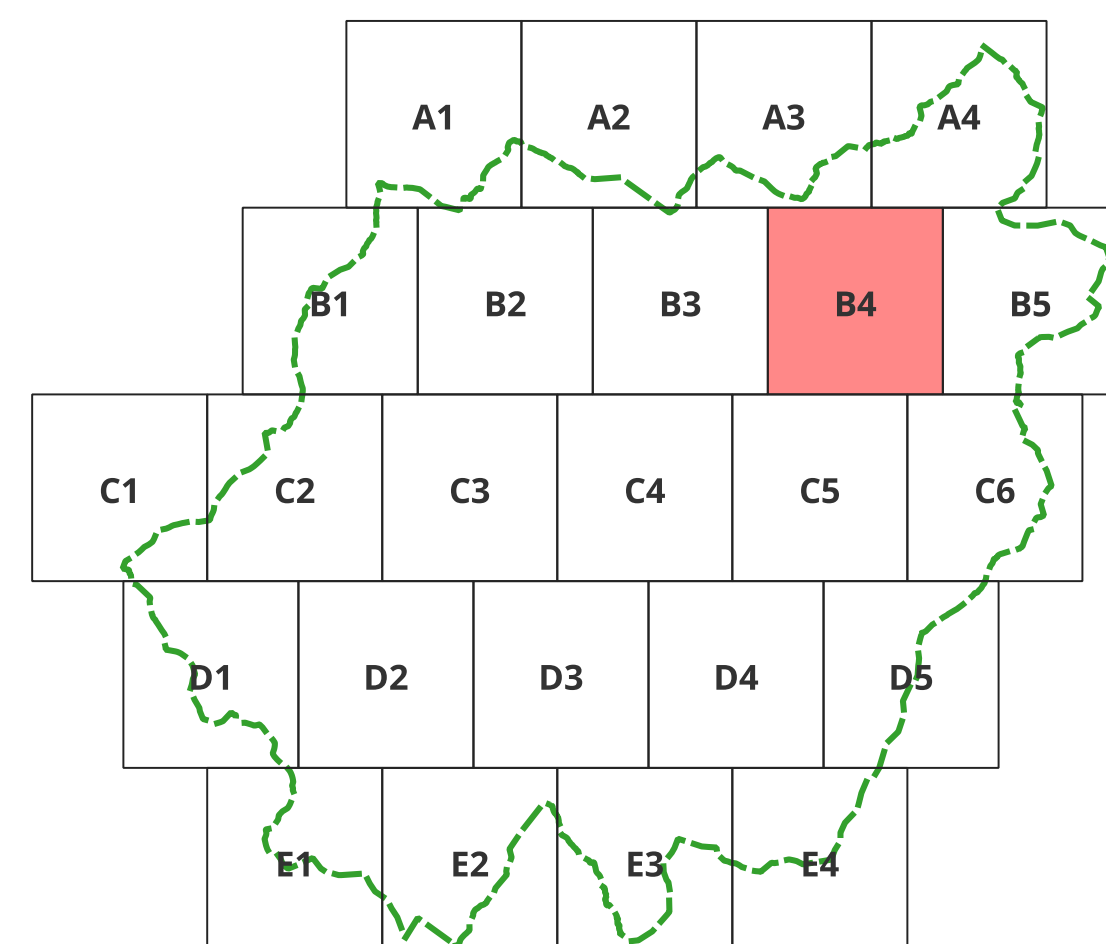
- A : Agricoles
- Aa : Agricoles paysager
- Aasp : Agricoles paysager en zone ski de plaine
- Asp : Arigoles en zone ski de plaine
- As : Agricoles en zone ski
- Ac : secteur de taille et capacité limitées

#### Zone d'urbanisation future

- 1AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 1AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique

#### Zones naturelles

- N : Naturelles
- Nisp : Espaces de loisir en zone de ski de plaine
- Nsp : Naturelles en zone de ski de plaine
- Ns : Naturelles en zone de ski
- Nls : Espaces de loisirs en zone de ski
- Ni : Espaces de loisirs



0 250 500 m

#### Emplacements réservés

TXT	LIBELLE
ER01	Création/élargissement de voirie
ER02	Stationnement
ER03	Abri bus
ER04	Création/élargissement de voirie
ER05	Création/élargissement de voirie
ER06	Programme de logement L123-2-b
ER08	Création/élargissement de voirie
ER10	Voirie/parking L151-41
ER11	Stationnement L151-41
ER12	Point d'apport volontaire déchets
ER13	Création/élargissement de voirie
ER14	Création/élargissement de voirie
ER15	Création/élargissement de voirie
ER16	Création/élargissement de voirie
ER17	Création/élargissement de voirie
ER18	Création/élargissement de voirie
ER19	Création/élargissement de voirie
ER21	stationnement
ER22	L151-41
ER23	Accès piste de ski L151-41
ER24	Accès piste de ski L151-41
ER25	Stationnement
ER26	Création/élargissement de voirie
ER27	Stationnement L151-41
ER28	Stationnement/point d'apport volontaire déchets

#### Prescriptions

- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41-2 du CU
- Secteur d'OAP au titre de l'article L151-6 et L151-7 du CU
- Secteur de mixité sociale au titre de l'article L151-15 du CU
- Jardin à préserver au titre de l'article 151-23 du CU
- Prélocalisation d'espace public
- Zone humide à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- ZNIEFF de type 1 à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- Zone patrimoniale à préserver au titre de l'article L151-19 du CU
- Corridor biologique à préserver au titre de l'article L113-30 du CU
- Bâtiment patrimonial à protéger au titre de l'article L151-19 du CU
- Bâtiment d'estive au titre de l'article L121-11 du CU
- Changement de destination au titre de l'article L151-11-2° du CU
- Patrimoine divers à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

#### Informations

- Liaison mécanique : fuseau d'étude
- Recul bâtiment agricole
- Secteur pouvant faire l'objet de demandes d'autorisation de dépôt de matériaux inertes

#### Bâtiment agricole

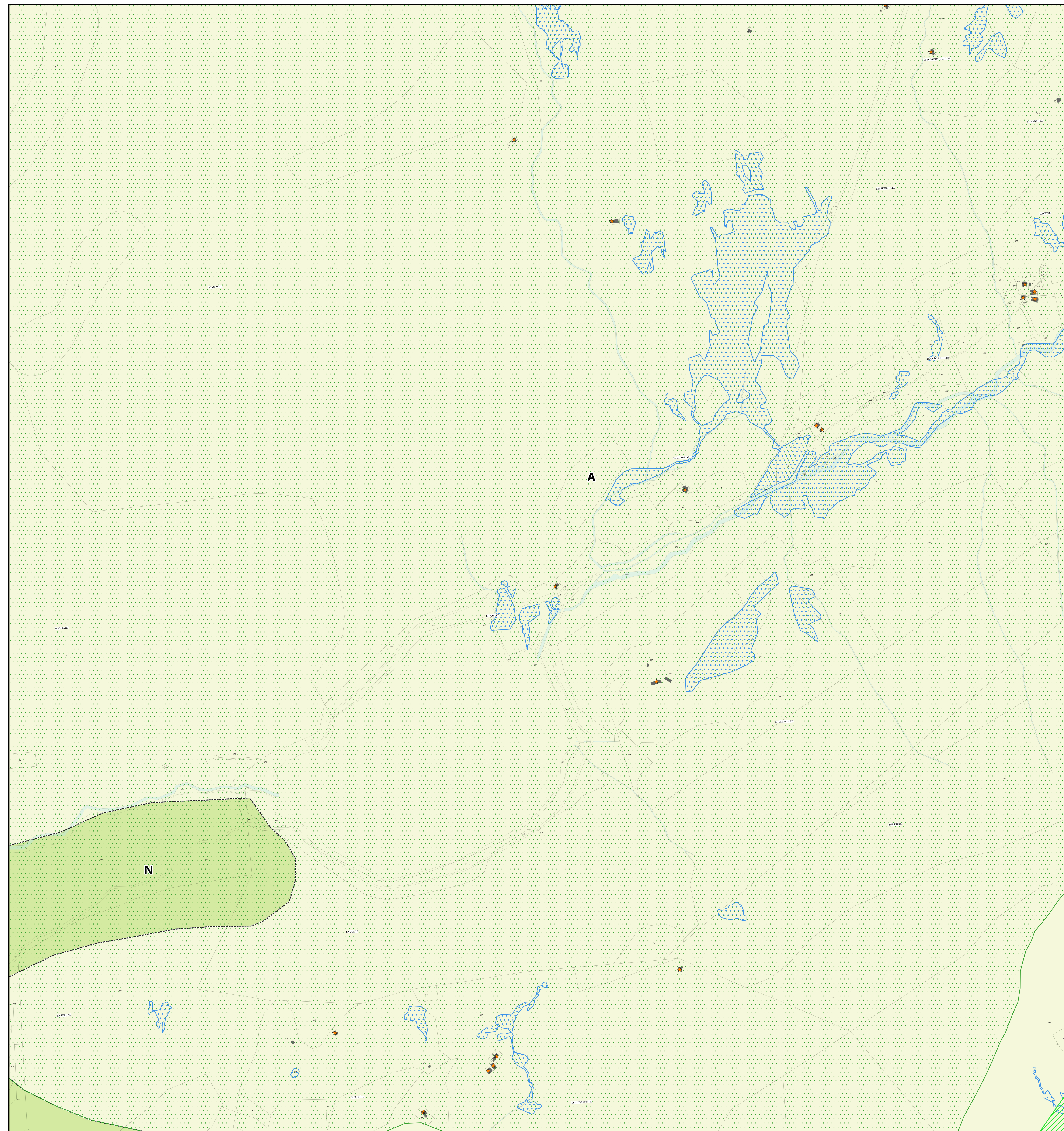
- Lineaires commerciaux au titre de l'article L151-16 du CU
- Projet de remontée mécanique du Cuvy
- Alignement à respecter
- Remontée mécanique
- Itinéraire ski nature à aménager (SCoT)

#### Risques naturels

- Constructible
- Non constructible

#### Cadastre

- Parcelles
- Bâti dur
- Bâti léger



# PLAN LOCAL D'URBANISME



## 4.2.1 Règlement graphique

Révision allégée n°2

Dossier d'approbation

### Secteur B5

Procédure	Date d'approbation
Révision générale	31 juillet 2019
Modification simplifiée n°1	29 mai 2020
Révision allégée n°1	18 janvier 2021
Modification simplifiée n°2	27 mars 2023
Modification simplifiée n°3	19 février 2024
Révision allégée n°2	24 février 2026

Echelle 1/5 000

#### Zones urbaines

- Ua : Centralité des villages
- Ub : Espace d'accompagnement des villages
- Ue : Espaces d'activités
- Uh : Structures d'hébergements touristiques
- Ui : Secteurs de loisirs
- Um : Hameaux
- Uam : Centralité des pôles d'accompagnement

#### Zones agricoles

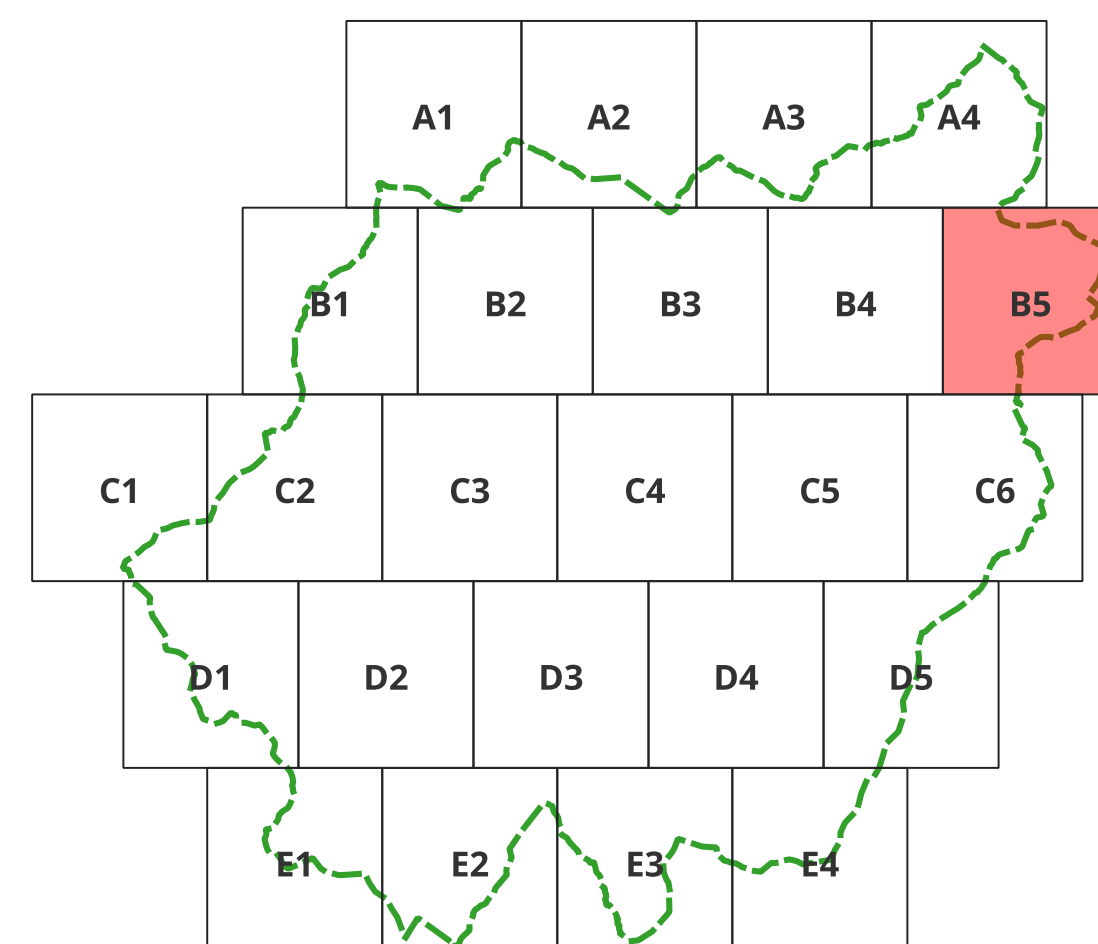
- A : Agricoles
- Aa : Agricoles paysager
- Aasp : Agricoles paysager en zone ski de plaine
- Asp : Arigoles en zone ski de plaine
- As : Agricoles en zone ski
- Ac : secteur de taille et capacité limitées

#### Zone d'urbanisation future

- 1AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 1AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique

#### Zones naturelles

- N : Naturelles
- Nlsp : Espaces de loisir en zone de ski de plaine
- Nsp : Naturelles en zone de ski de plaine
- Ns : Naturelles en zone de ski
- Nls : Espaces de loisirs en zone de ski
- Ni : Espaces de loisirs



#### Emplacements réservés

TXT	LIBELLE
ER01	Création/élargissement de voirie
ER02	Stationnement
ER03	Abri bus
ER04	Création/élargissement de voirie
ER05	Création/élargissement de voirie
ER06	Programme de logement L123-2-b
ER08	Création/élargissement de voirie
ER10	Voirie/parking L151-41
ER11	Stationnement L151-41
ER12	Point d'apport volontaire déchets
ER13	Création/élargissement de voirie
ER14	Création/élargissement de voirie
ER15	Création/élargissement de voirie
ER16	Création/élargissement de voirie
ER17	Création/élargissement de voirie
ER18	Création/élargissement de voirie
ER19	Création/élargissement de voirie
ER21	stationnement
ER22	L151-41
ER23	Accès piste de ski L151-41
ER24	Accès piste de ski L151-41
ER25	Stationnement
ER26	Création/élargissement de voirie
ER27	Stationnement L151-41
ER28	Stationnement/point d'apport volontaire déchets

#### Prescriptions

- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41-2 du CU
- Secteur d'OAP au titre de l'article L151-6 et L151-7 du CU
- Secteur de mixité sociale au titre de l'article L151-15 du CU
- Jardin à préserver au titre de l'article 151-23 du CU
- Prélocalisation d'espace public
- Zone humide à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- ZNIEFF de type 1 à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- Zone patrimoniale à préserver au titre de l'article L151-19 du CU
- Corridor biologique à préserver au titre de l'article L113-30 du CU
- Bâtiment patrimonial à protéger au titre de l'article L151-19 du CU
- Bâtiment d'estive au titre de l'article L121-11 du CU
- Changement de destination au titre de l'article L151-11-2° du CU
- Patrimoine divers à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

#### Informations

- Liaison mécanique : fuseau d'étude
- Recul bâtiment agricole
- Secteur pouvant faire l'objet de demandes d'autorisation de dépôt de matériaux inertes

#### Bâtiment agricole

- Lineaires commerciaux au titre de l'article L151-16 du CU
- Projet de remontée mécanique du Cuvy
- Alignement à respecter
- Remontée mécanique
- Itinéraire ski nature à aménager (SCoT)

#### Risques naturels

- Constructible
- Non constructible

#### Cadastre

- Parcelles
- Bâti dur
- Bâti léger



# PLAN LOCAL D'URBANISME



## 4.2.1 Règlement graphique

Révision allégée n°2

Dossier d'approbation

### Secteur C1

Procédure	Date d'approbation
Révision générale	31 juillet 2019
Modification simplifiée n°1	29 mai 2020
Révision allégée n°1	18 janvier 2021
Modification simplifiée n°2	27 mars 2023
Modification simplifiée n°3	19 février 2024
Révision allégée n°2	24 février 2026

Echelle 1/5 000

#### Zones urbaines

- Ua : Centralité des villages
- Ub : Espace d'accopagnement des villages
- Ue : Espaces d'activités
- Uh : Structures d'hébergements touristiques
- Ul : Secteurs de loisirs
- Um : Hameaux
- Uam : Centralité des pôles d'accompagnement

#### Zones agricoles

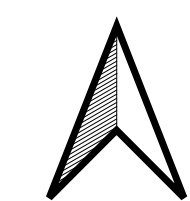
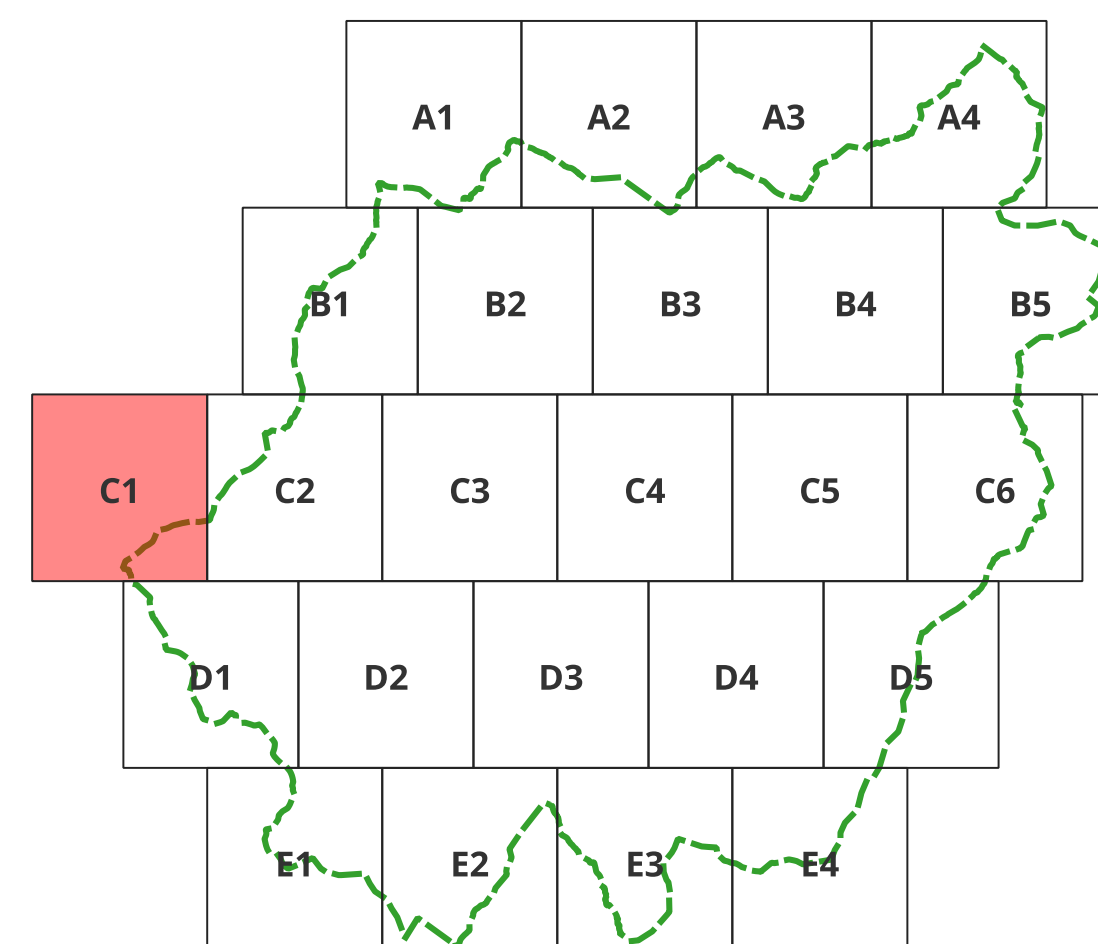
- A : Agricoles
- Aa : Agricoles paysager
- Aasp : Agricoles paysager en zone ski de plaine
- Asp : Arigoles en zone ski de plaine
- As : Agricoles en zone ski
- Ac : secteur de taille et capacité limitées

#### Zone d'urbanisation future

- 1AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 1AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique

#### Zones naturelles

- N : Naturelles
- Nlsp : Espaces de loisirs en zone de ski de plaine
- Nsp : Naturelles en zone de ski de plaine
- Ns : Naturelles en zone de ski
- Nls : Espaces de loisirs en zone de ski
- NI : Espaces de loisirs



0 250 500 m

#### Emplacements réservés

TXT	LIBELLE
ER01	Création/élargissement de voirie
ER02	Stationnement
ER03	Abri bus
ER04	Création/élargissement de voirie
ER05	Création/élargissement de voirie
ER06	Programme de logement L123-2-b
ER08	Création/élargissement de voirie
ER10	Voirie/parking L151-41
ER11	Stationnement L151-41
ER12	Point d'apport volontaire déchets
ER13	Création/élargissement de voirie
ER14	Création/élargissement de voirie
ER15	Création/élargissement de voirie
ER16	Création/élargissement de voirie
ER17	Création/élargissement de voirie
ER18	Création/élargissement de voirie
ER19	Création/élargissement de voirie
ER21	stationnement
ER22	L151-41
ER23	Accès piste de ski L151-41
ER24	Accès piste de ski L151-41
ER25	Stationnement
ER26	Création/élargissement de voirie
ER27	Stationnement L151-41
ER28	Stationnement/point d'apport volontaire déchets

#### Prescriptions

- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41-2 du CU
- Secteur d'OAP au titre de l'article L151-6 et L151-7 du CU
- Secteur de mixité sociale au titre de l'article L151-15 du CU
- Jardin à préserver au titre de l'article 151-23 du CU
- Prélocalisation d'espace public
- Zone humide à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- ZNIEFF de type 1 à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- Zone patrimoniale à préserver au titre de l'article L151-19 du CU
- Corridor biologique à préserver au titre de l'article L113-30 du CU
- Bâtiment patrimonial à protéger au titre de l'article L151-19 du CU
- Bâtiment d'estive au titre de l'article L121-11 du CU
- Changement de destination au titre de l'article L151-11-2° du CU
- Patrimoine divers à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

#### Informations

- Liaison mécanique : fuseau d'étude
- Recul bâtiment agricole
- Secteur pouvant faire l'objet de demandes d'autorisation de dépôt de matériaux inertes

#### Bâtiment agricole

- Lineaires commerciaux au titre de l'article L151-16 du CU
- Projet de remontée mécanique du Cuvy
- Alignement à respecter
- Remontée mécanique
- Itinéraire ski nature à aménager (SCoT)

#### Risques naturels

- Constructible
- Non constructible

#### Cadastre

- Parcelles
- Bâti dur
- Bâti léger



# PLAN LOCAL D'URBANISME



## 4.2.1 Règlement graphique

Révision allégée n°2

Dossier d'approbation

### Secteur C2

Procédure	Date d'approbation
Révision générale	31 juillet 2019
Modification simplifiée n°1	29 mai 2020
Révision allégée n°1	18 janvier 2021
Modification simplifiée n°2	27 mars 2023
Modification simplifiée n°3	19 février 2024
Révision allégée n°2	24 février 2026

Echelle 1/5 000

#### Zones urbaines

- Ua : Centralité des villages
- Ub : Espace d'accompagnement des villages
- Ue : Espaces d'activités
- Uh : Structures d'hébergements touristiques
- Ui : Secteurs de loisirs
- Um : Hameaux
- Uam : Centralité des pôles d'accompagnement

#### Zones agricoles

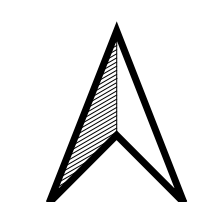
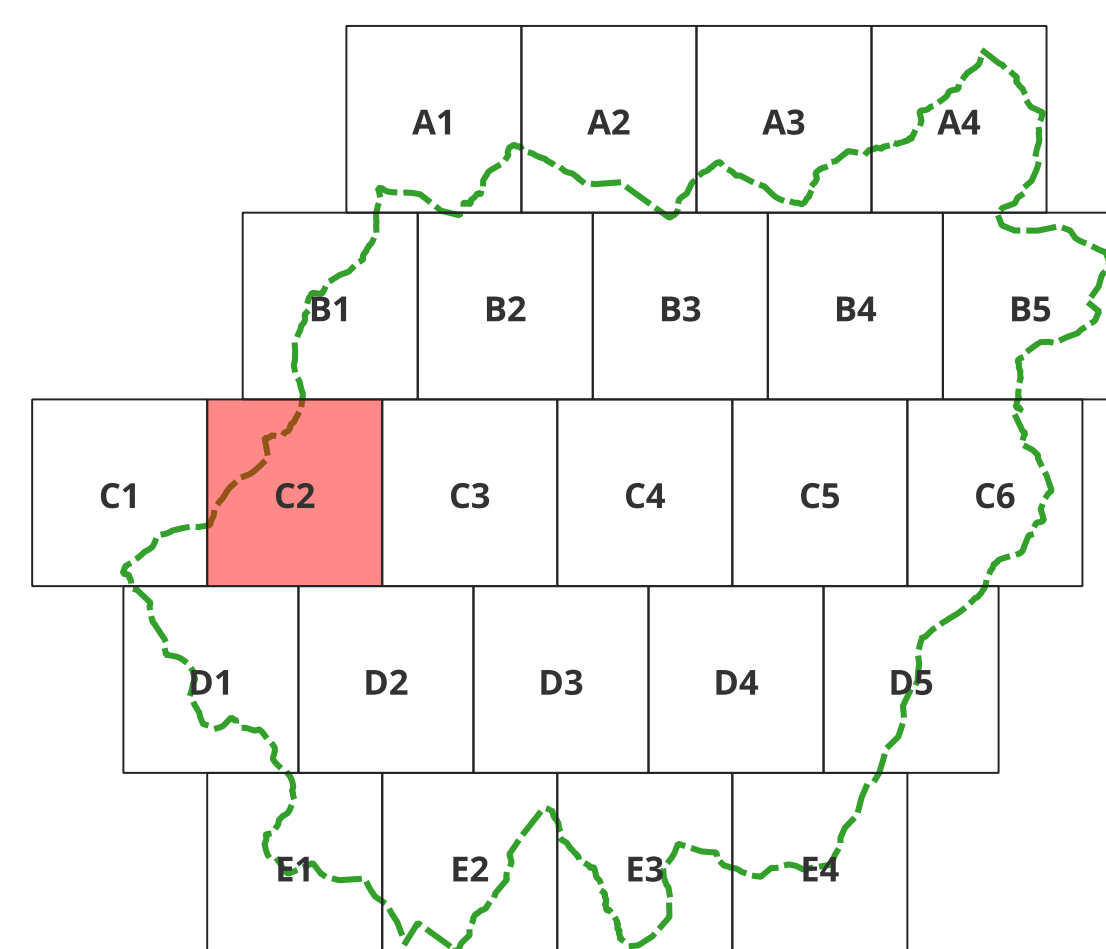
- A : Agricoles
- Aa : Agricoles paysager
- Aasp : Agricoles paysager en zone ski de plaine
- Asp : Arigoles en zone ski de plaine
- As : Agricoles en zone ski
- Ac : secteur de taille et capacité limitées

#### Zone d'urbanisation future

- 1AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 1AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique

#### Zones naturelles

- N : Naturelles
- Nlsp : Espaces de loisir en zone de ski de plaine
- Nsp : Naturelles en zone de ski de plaine
- Ns : Naturelles en zone de ski
- Nls : Espaces de loisirs en zone de ski
- Ni : Espaces de loisirs



0 250 500 m

#### Emplacements réservés

TXT	LIBELLE
ER01	Création/élargissement de voirie
ER02	Stationnement
ER03	Abri bus
ER04	Création/élargissement de voirie
ER05	Création/élargissement de voirie
ER06	Programme de logement L123-2-b
ER08	Création/élargissement de voirie
ER10	Voirie/parking L151-41
ER11	Stationnement L151-41
ER12	Point d'apport volontaire déchets
ER13	Création/élargissement de voirie
ER14	Création/élargissement de voirie
ER15	Création/élargissement de voirie
ER16	Création/élargissement de voirie
ER17	Création/élargissement de voirie
ER18	Création/élargissement de voirie
ER19	Création/élargissement de voirie
ER21	stationnement
ER22	L151-41
ER23	Accès piste de ski L151-41
ER24	Accès piste de ski L151-41
ER25	Stationnement
ER26	Création/élargissement de voirie
ER27	Stationnement L151-41
ER28	Stationnement/point d'apport volontaire déchets

#### Prescriptions

- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41-2 du CU
- Secteur d'OAP au titre de l'article L151-6 et L151-7 du CU
- Secteur de mixité sociale au titre de l'article L151-15 du CU
- Jardin à préserver au titre de l'article 151-23 du CU
- Prélocalisation d'espace public
- Zone humide à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- ZNIEFF de type 1 à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- Zone patrimoniale à préserver au titre de l'article L151-19 du CU
- Corridor biologique à préserver au titre de l'article L113-30 du CU
- Bâtiment patrimonial à protéger au titre de l'article L151-19 du CU
- Bâtiment d'estive au titre de l'article L121-11 du CU
- Changement de destination au titre de l'article L151-11-2° du CU
- Patrimoine divers à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

#### Informations

- Liaison mécanique : fuseau d'étude
- Recul bâtiment agricole
- Secteur pouvant faire l'objet de demandes d'autorisation de dépôt de matériaux inertes

#### Bâtiment agricole

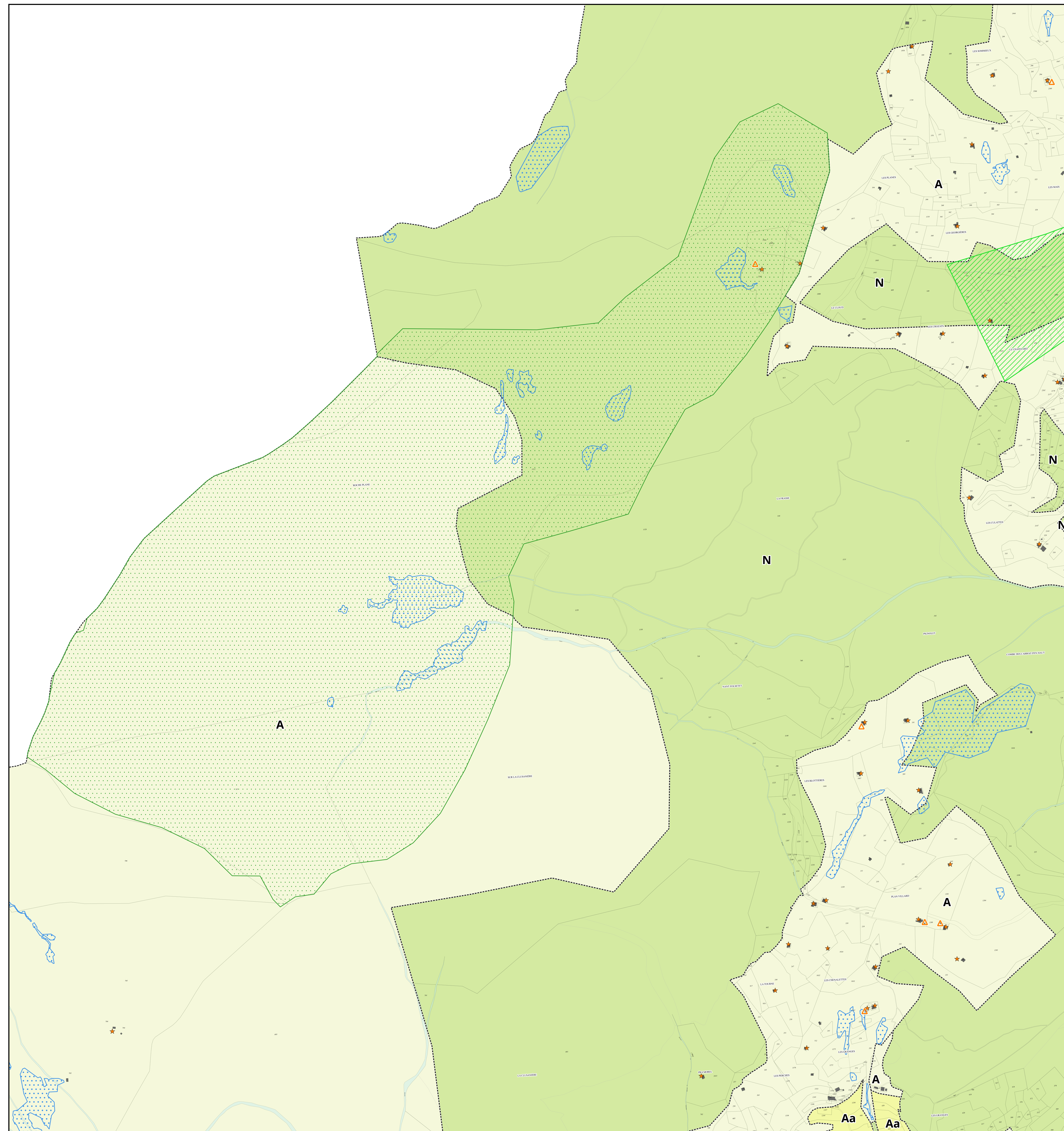
- Lineaires commerciaux au titre de l'article L151-16 du CU
- Projet de remontée mécanique du Cuvy
- Alignement à respecter
- Remontée mécanique
- Itinéraire ski nature à aménager (SCoT)

#### Risques naturels

- Constructible
- Non constructible

#### Cadastre

- Parcelles
- Bâti dur
- Bâti léger



# PLAN LOCAL D'URBANISME



## 4.2.1 Règlement graphique

Révision allégée n°2

Dossier d'approbation

### Secteur C3

Procédure	Date d'approbation
Révision générale	31 juillet 2019
Modification simplifiée n°1	29 mai 2020
Révision allégée n°1	18 janvier 2021
Modification simplifiée n°2	27 mars 2023
Modification simplifiée n°3	19 février 2024
Révision allégée n°2	24 février 2026

Echelle 1/5 000

#### Zones urbaines

- Ua : Centralité des villages
- Ub : Espace d'accompagnement des villages
- Ue : Espaces d'activités
- Uh : Structures d'hébergements touristiques
- Ui : Secteurs de loisirs
- Um : Hameaux
- Uam : Centralité des pôles d'accompagnement

#### Zones agricoles

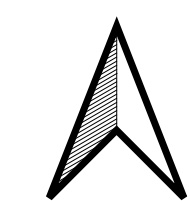
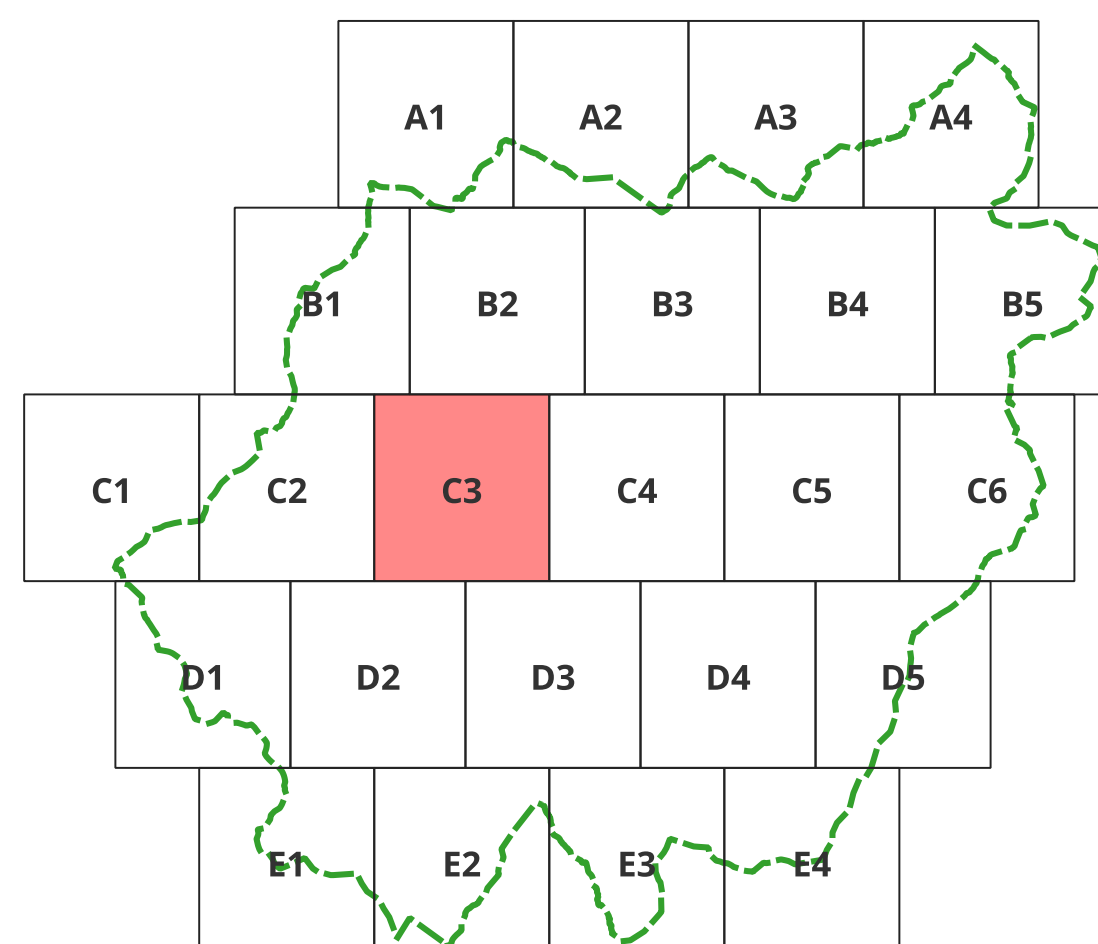
- A : Agricoles
- Aa : Agricoles paysager
- Aasp : Agricoles paysager en zone ski de plaine
- Asp : Arigoles en zone ski de plaine
- As : Agricoles en zone ski
- Ac : secteur de taille et capacité limitées

#### Zone d'urbanisation future

- 1AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 1AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique

#### Zones naturelles

- N : Naturelles
- Nlsp : Espaces de loisirs en zone de ski à vocation touristique
- Nsp : Naturelles en zone de ski de plaine
- Ns : Naturelles en zone de ski
- Nls : Espaces de loisirs en zone de ski
- Ni : Espaces de loisirs



0 250 500 m

#### Emplacements réservés

TXT	LIBELLE
ER01	Création/élargissement de voirie
ER02	Stationnement
ER03	Abri bus
ER04	Création/élargissement de voirie
ER05	Création/élargissement de voirie
ER06	Programme de logement L123-2-b
ER08	Création/élargissement de voirie
ER10	Voirie/parking L151-41
ER11	Stationnement L151-41
ER12	Point d'apport volontaire déchets
ER13	Création/élargissement de voirie
ER14	Création/élargissement de voirie
ER15	Création/élargissement de voirie
ER16	Création/élargissement de voirie
ER17	Création/élargissement de voirie
ER18	Création/élargissement de voirie
ER19	Création/élargissement de voirie
ER21	stationnement
ER22	L151-41
ER23	Accès piste de ski L151-41
ER24	Accès piste de ski L151-41
ER25	Stationnement
ER26	Création/élargissement de voirie
ER27	Stationnement L151-41
ER28	Stationnement/point d'apport volontaire déchets

#### Prescriptions

- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41-2 du CU
- Secteur d'OAP au titre de l'article L151-6 et L151-7 du CU
- Secteur de mixité sociale au titre de l'article L151-15 du CU
- Jardin à préserver au titre de l'article 151-23 du CU
- Prélocalisation d'espace public
- Zone humide à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- ZNIEFF de type 1 à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- Zone patrimoniale à préserver au titre de l'article L151-19 du CU
- Corridor biologique à préserver au titre de l'article L113-30 du CU
- Bâtiment patrimonial à protéger au titre de l'article L151-19 du CU
- Bâtiment d'estive au titre de l'article L121-11 du CU
- Changement de destination au titre de l'article L151-11-2° du CU
- Patrimoine divers à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

#### Informations

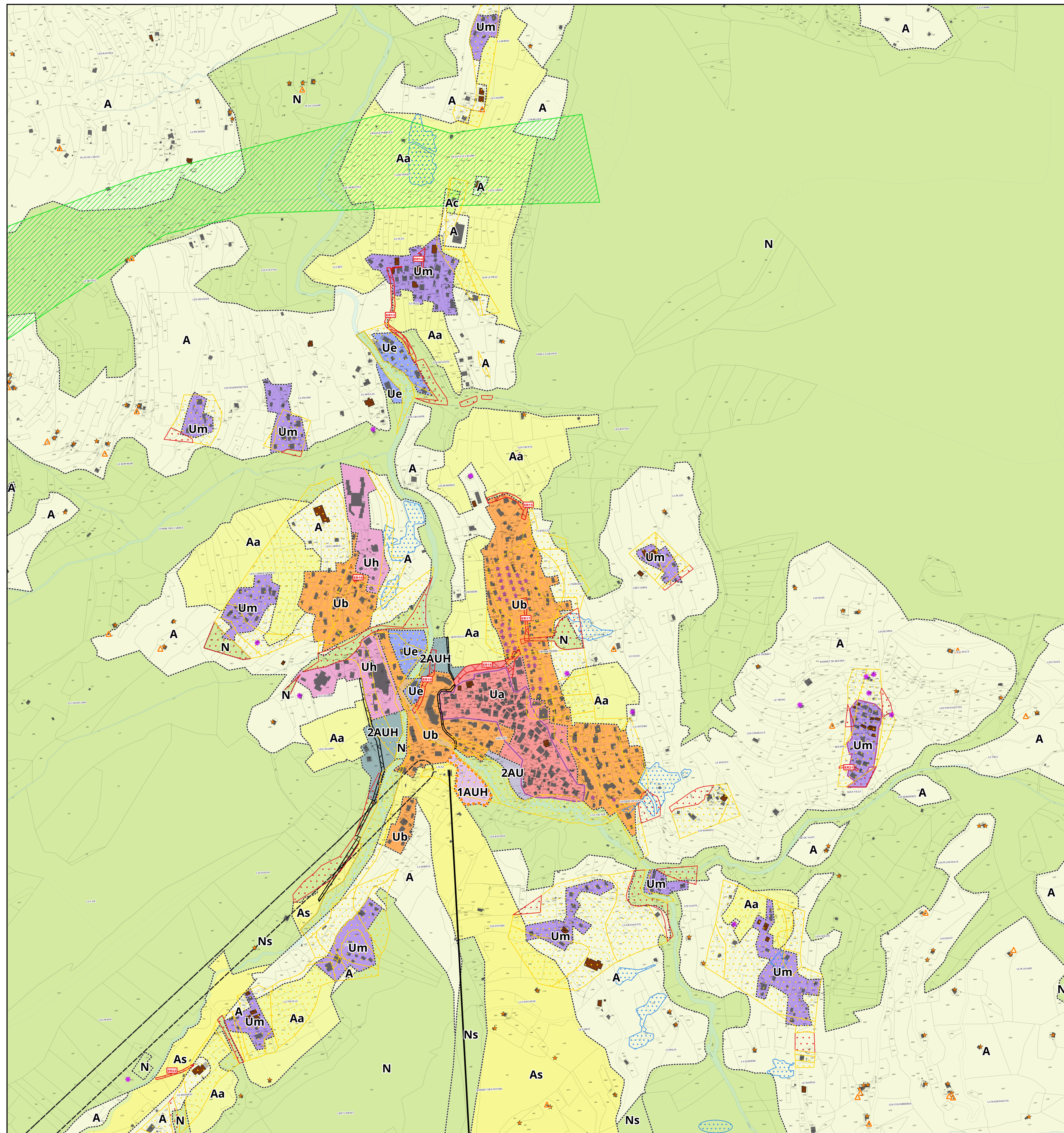
- Liaison mécanique : fuseau d'étude
- Recul bâtiment agricole
- Secteur pouvant faire l'objet de demandes d'autorisation de dépôt de matériaux inertes
- Bâtiment agricole
- Lineaires commerciaux au titre de l'article L151-16 du CU
- Projet de remontée mécanique du Cuvy
- Alignement à respecter
- Remontée mécanique
- Itinéraire ski nature à aménager (SCoT)

#### Risques naturels

- Constructible
- Non constructible

#### Cadastre

- Parcelles
- Bâti dur
- Bâti léger



# PLAN LOCAL D'URBANISME



## 4.2.1 Règlement graphique

Révision allégée n°2

Dossier d'approbation

### Secteur C4

Procédure	Date d'approbation
Révision générale	31 juillet 2019
Modification simplifiée n°1	29 mai 2020
Révision allégée n°1	18 janvier 2021
Modification simplifiée n°2	27 mars 2023
Modification simplifiée n°3	19 février 2024
Révision allégée n°2	24 février 2026

Echelle 1/5 000

#### Zones urbaines

- Ua : Centralité des villages
- Ub : Espace d'accompagnement des villages
- Ue : Espaces d'activités
- Uh : Structures d'hébergements touristiques
- Ul : Secteurs de loisirs
- Um : Hameaux
- Uam : Centralité des pôles d'accompagnement

#### Zones agricoles

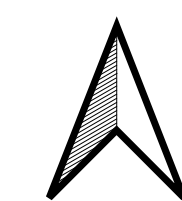
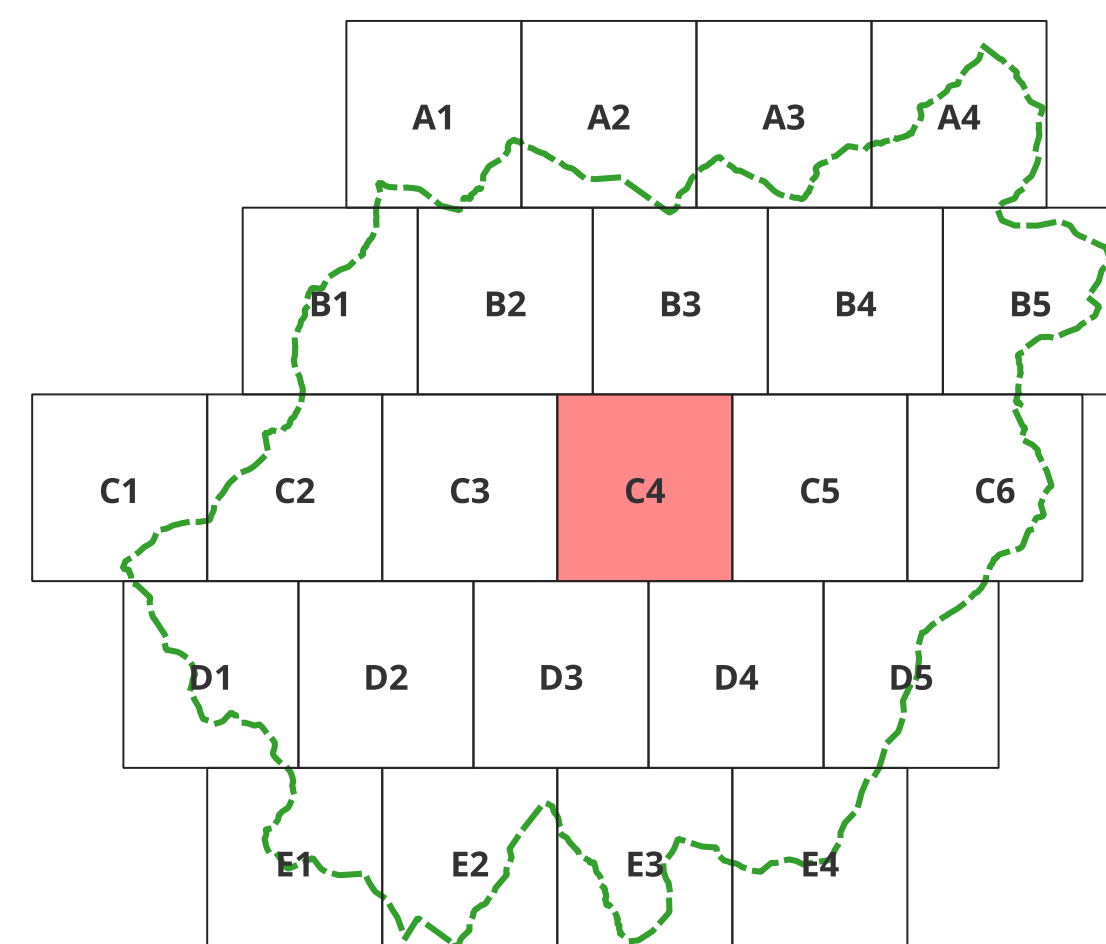
- A : Agricoles
- Aa : Agricoles paysager
- Aasp : Agricoles paysager en zone ski de plaine
- Asp : Arigoles en zone ski de plaine
- As : Agricoles en zone ski
- Ac : secteur de taille et capacité limitées

#### Zones naturelles

- N : Naturelles
- Nisp : Espaces de loisirs en zone de ski de plaine
- Nsp : Naturelles en zone de ski de plaine
- Ns : Naturelles en zone de ski
- Nls : Espaces de loisirs en zone de ski
- Nl : Espaces de loisirs

#### Zone d'urbanisation future

- 1AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 1AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique



0 250 500 m

#### Emplacements réservés

TXT	LIBELLE
ER01	Création/élargissement de voirie
ER02	Stationnement
ER03	Abri bus
ER04	Création/élargissement de voirie
ER05	Création/élargissement de voirie
ER06	Programme de logement L123-2-b
ER08	Création/élargissement de voirie
ER10	Voierie/parking L151-41
ER11	Stationnement L151-41
ER12	Point d'apport volontaire déchets
ER13	Création/élargissement de voirie
ER14	Création/élargissement de voirie
ER15	Création/élargissement de voirie
ER16	Création/élargissement de voirie
ER17	Création/élargissement de voirie
ER18	Création/élargissement de voirie
ER19	Création/élargissement de voirie
ER21	stationnement
ER22	L151-41
ER23	Accès piste de ski L151-41
ER24	Accès piste de ski L151-41
ER25	Stationnement
ER26	Création/élargissement de voirie
ER27	Stationnement L151-41
ER28	Stationnement/point d'apport volontaire déchets

#### Prescriptions

- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41-2 du CU
- Secteur d'OAP au titre de l'article L151-6 et L151-7 du CU
- Secteur de mixité sociale au titre de l'article L151-15 du CU
- Jardin à préserver au titre de l'article 151-23 du CU
- Prélocalisation d'espace public
- Zone humide à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- ZNIEFF de type 1 à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- Zone patrimoniale à préserver au titre de l'article L151-19 du CU
- Corridor biologique à préserver au titre de l'article L113-30 du CU
- Bâtiment patrimonial à protéger au titre de l'article L151-19 du CU
- Bâtiment d'estive au titre de l'article L121-11 du CU
- Changement de destination au titre de l'article L151-11-2° du CU
- Patrimoine divers à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

#### Informations

- Liaison mécanique : fuseau d'étude
- Recul bâtiment agricole
- Secteur pouvant faire l'objet de demandes d'autorisation de dépôt de matériaux inertes

#### Bâtiment agricole

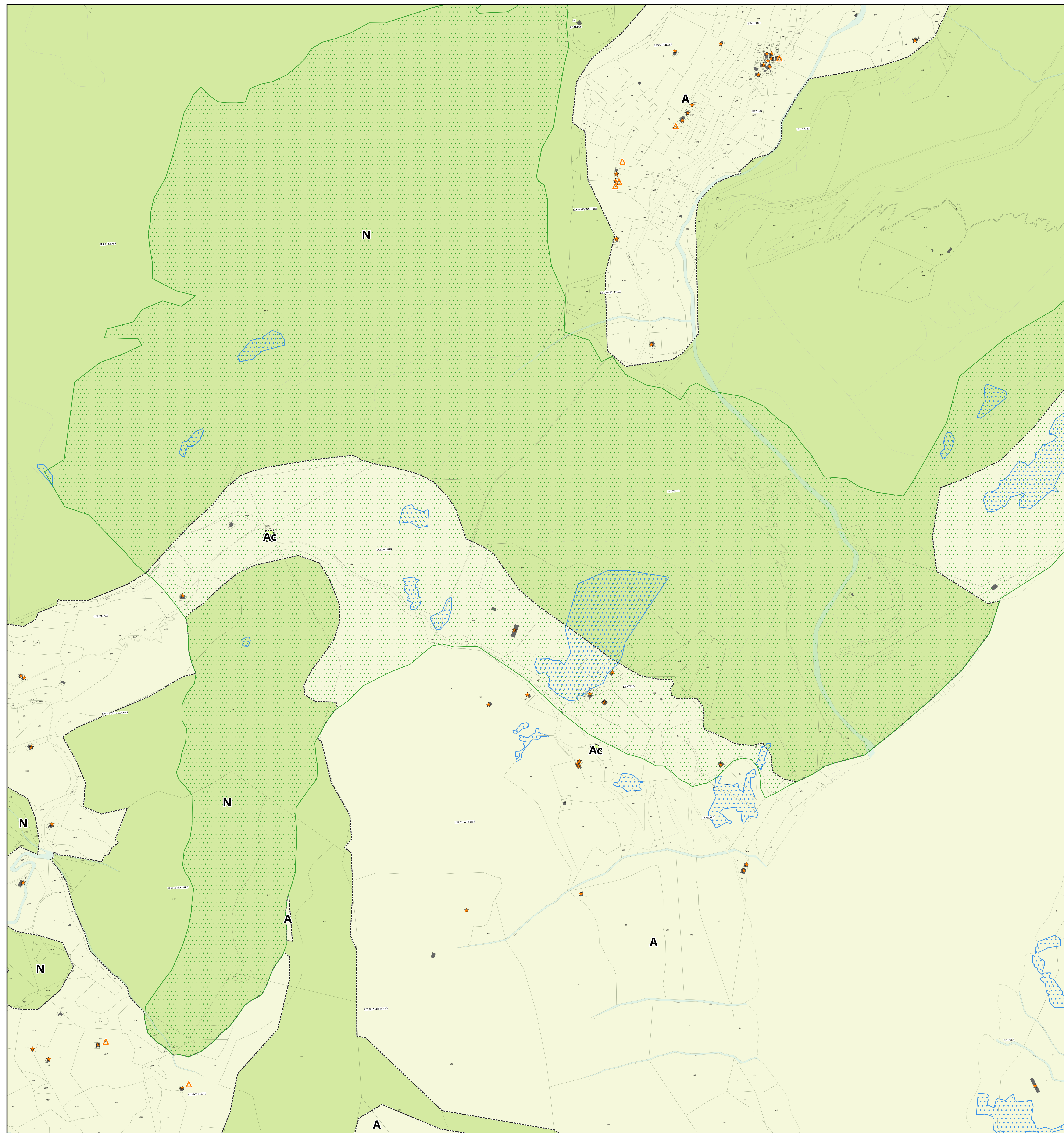
- Lineaires commerciaux au titre de l'article L151-16 du CU
- Projet de remontée mécanique du Cuvy
- Alignement à respecter
- Remontée mécanique
- Itinéraire ski nature à aménager (SCoT)

#### Risques naturels

- Constructible
- Non constructible

#### Cadastre

- Parcelles
- Bâti dur
- Bâti léger



# PLAN LOCAL D'URBANISME



## 4.2.1 Règlement graphique

Révision allégée n°2

Dossier d'approbation

### Secteur C5

Procédure	Date d'approbation
Révision générale	31 juillet 2019
Modification simplifiée n°1	29 mai 2020
Révision allégée n°1	18 janvier 2021
Modification simplifiée n°2	27 mars 2023
Modification simplifiée n°3	19 février 2024
Révision allégée n°2	24 février 2026

Echelle 1/5 000

#### Zones urbaines

- Ua : Centralité des villages
- Ub : Espace d'accompagnement des villages
- Ue : Espaces d'activités
- Uh : Structures d'hébergements touristiques
- Ui : Secteurs de loisirs
- Um : Hameaux
- Uam : Centralité des pôles d'accompagnement

#### Zones agricoles

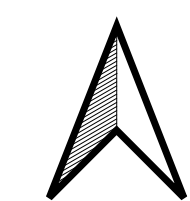
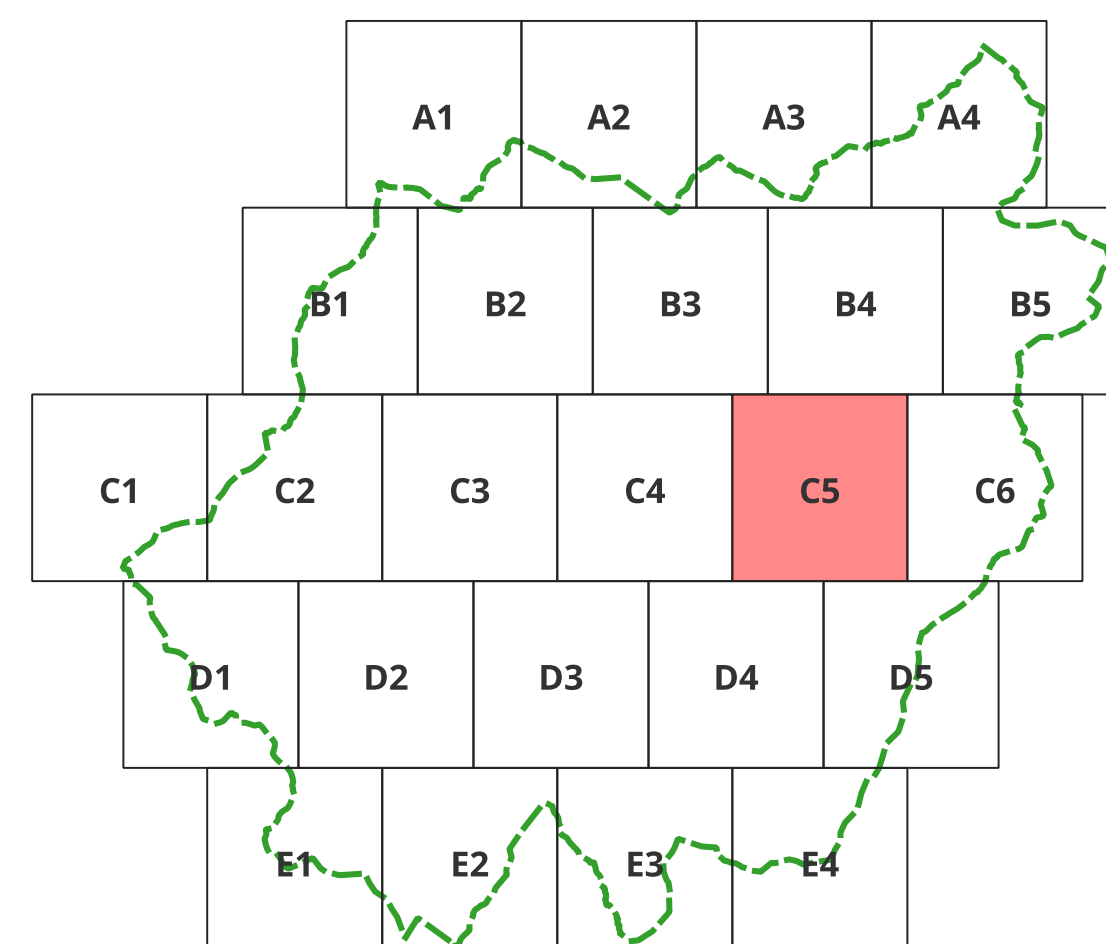
- A : Agricoles
- Aa : Agricoles paysager
- Aasp : Agricoles paysager en zone ski de plaine
- Asp : Arigoles en zone ski de plaine
- As : Agricoles en zone ski
- Ac : secteur de taille et capacité limitées

#### Zone d'urbanisation future

- 1AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 1AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique

#### Zones naturelles

- N : Naturelles
- Nlsp : Espaces de loisirs en zone de ski de plaine
- Nsp : Naturelles en zone de ski de plaine
- Ns : Naturelles en zone de ski
- Nls : Espaces de loisirs en zone de ski
- Ni : Espaces de loisirs



0 250 500 m

#### Emplacements réservés

TXT	LIBELLE
ER01	Création/élargissement de voirie
ER02	Stationnement
ER03	Abri bus
ER04	Création/élargissement de voirie
ER05	Création/élargissement de voirie
ER06	Programme de logement L123-2-b
ER08	Création/élargissement de voirie
ER10	Voirie/parking L151-41
ER11	Stationnement L151-41
ER12	Point d'apport volontaire déchets
ER13	Création/élargissement de voirie
ER14	Création/élargissement de voirie
ER15	Création/élargissement de voirie
ER16	Création/élargissement de voirie
ER17	Création/élargissement de voirie
ER18	Création/élargissement de voirie
ER19	Création/élargissement de voirie
ER21	stationnement
ER22	L151-41
ER23	Accès piste de ski L151-41
ER24	Accès piste de ski L151-41
ER25	Stationnement
ER26	Création/élargissement de voirie
ER27	Stationnement L151-41
ER28	Stationnement/point d'apport volontaire déchets

#### Prescriptions

- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41-2 du CU
- Secteur d'OAP au titre de l'article L151-6 et L151-7 du CU
- Secteur de mixité sociale au titre de l'article L151-15 du CU
- Jardin à préserver au titre de l'article 151-23 du CU
- Prélocalisation d'espace public
- Zone humide à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- ZNIEFF de type 1 à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- Zone patrimoniale à préserver au titre de l'article L151-19 du CU
- Corridor biologique à préserver au titre de l'article L113-30 du CU
- Bâtiment patrimonial à protéger au titre de l'article L151-19 du CU
- Bâtiment d'estive au titre de l'article L121-11 du CU
- Changement de destination au titre de l'article L151-11-2° du CU
- Patrimoine divers à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

#### Informations

- Liaison mécanique : fuseau d'étude
- Recul bâtiment agricole
- Secteur pouvant faire l'objet de demandes d'autorisation de dépôt de matériaux inertes

#### Bâtiment agricole

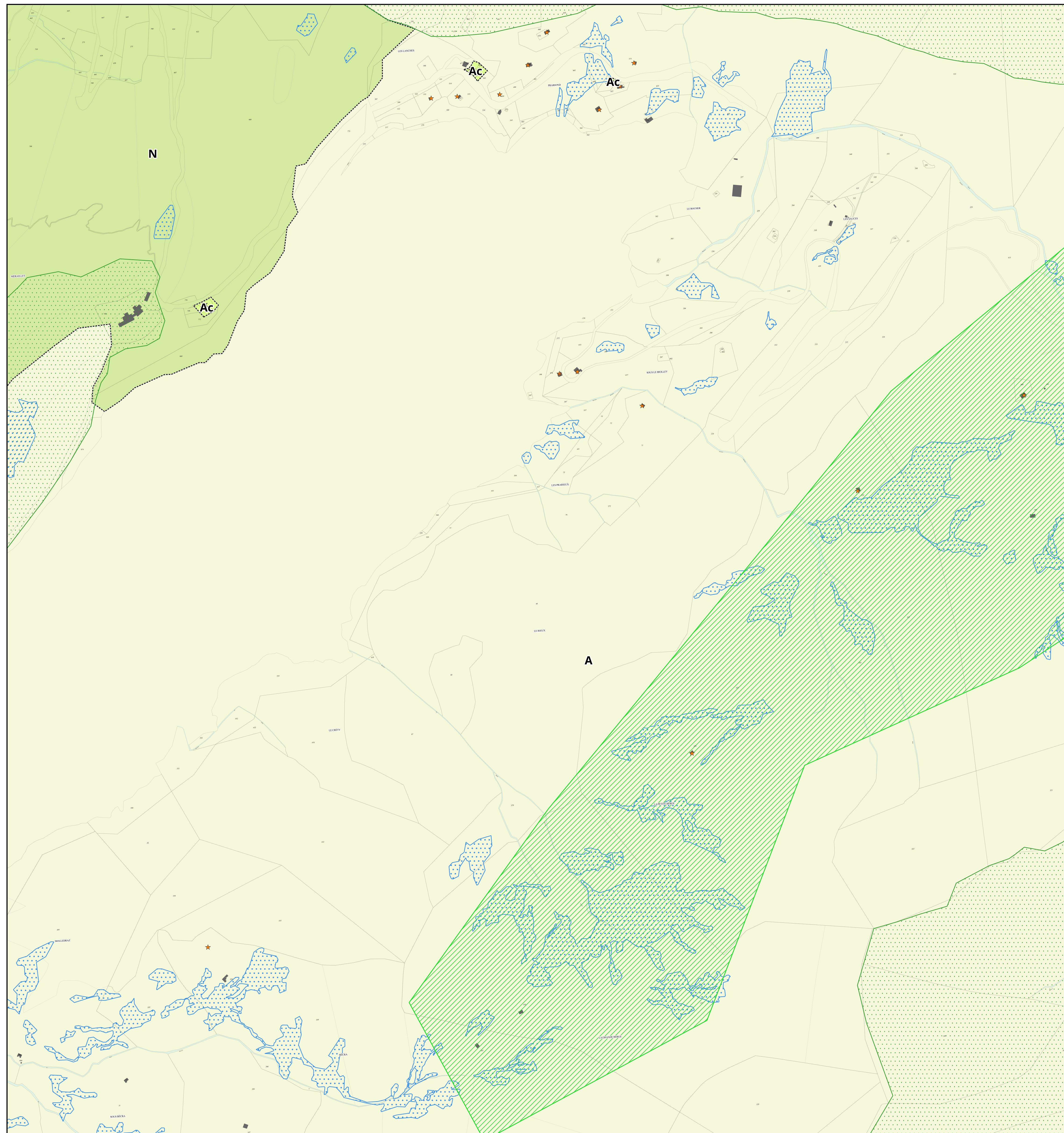
- Lineaires commerciaux au titre de l'article L151-16 du CU
- Projet de remontée mécanique du Cuvy
- Alignement à respecter
- Remontée mécanique
- Itinéraire ski nature à aménager (SCoT)

#### Risques naturels

- Constructible
- Non constructible

#### Cadastre

- Parcelles
- Bâti dur
- Bâti léger



# PLAN LOCAL D'URBANISME



## 4.2.1 Règlement graphique

Révision allégée n°2

Dossier d'approbation

### Secteur C6

Procédure	Date d'approbation
Révision générale	31 juillet 2019
Modification simplifiée n°1	29 mai 2020
Révision allégée n°1	18 janvier 2021
Modification simplifiée n°2	27 mars 2023
Modification simplifiée n°3	19 février 2024
Révision allégée n°2	24 février 2026

Echelle 1/5 000

#### Zones urbaines

- Ua : Centralité des villages
- Ub : Espace d'accompagnement des villages
- Ue : Espaces d'activités
- Uh : Structures d'hébergements touristiques
- Ui : Secteurs de loisirs
- Um : Hameaux
- Uam : Centralité des pôles d'accompagnement

#### Zones agricoles

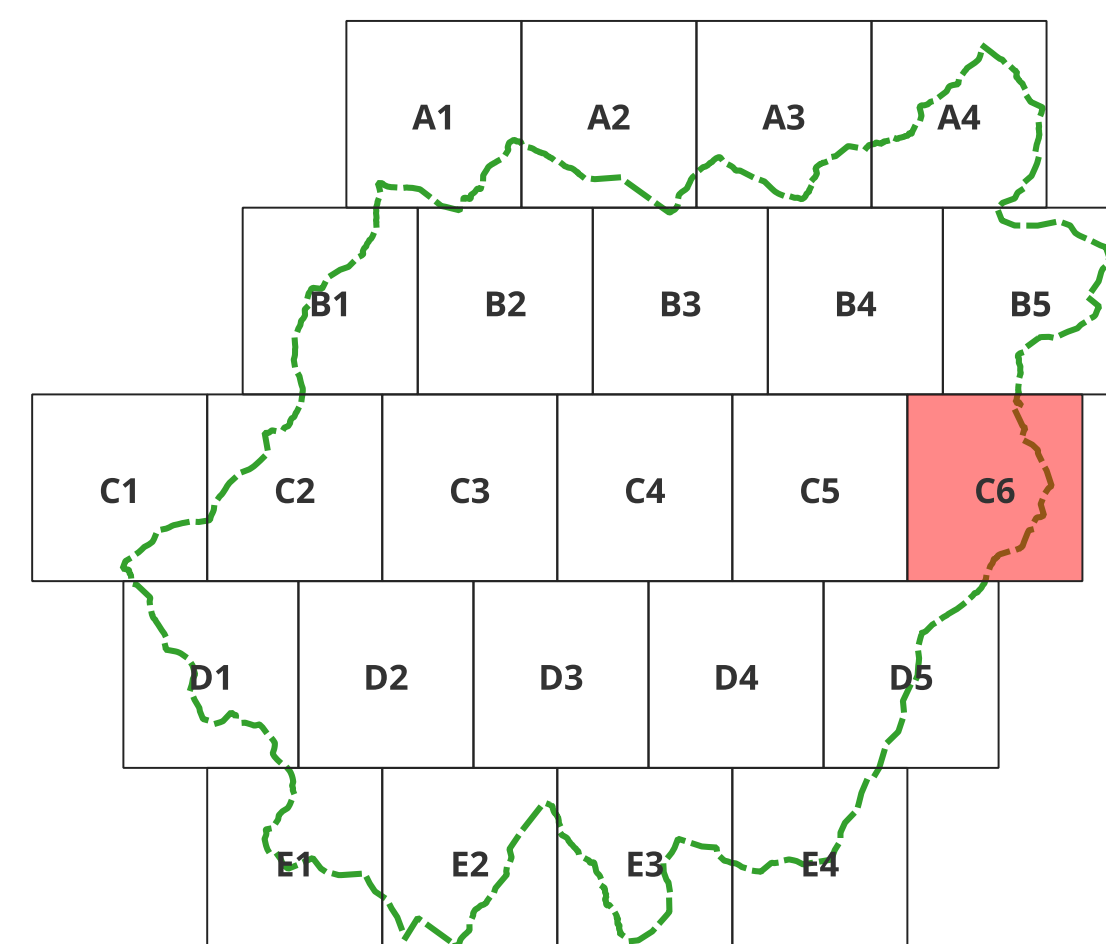
- A : Agricoles
- Aa : Agricoles paysager
- Aasp : Agricoles paysager en zone ski de plaine
- Asp : Arigoles en zone ski de plaine
- As : Agricoles en zone ski
- Ac : secteur de taille et capacité limitées

#### Zones naturelles

- N : Naturelles
- Nisp : Espaces de loisirs en zone de ski de plaine
- Nsp : Naturelles en zone de ski de plaine
- Ns : Naturelles en zone de ski
- Nls : Espaces de loisirs en zone de ski
- Ni : Espaces de loisirs

#### Zone d'urbanisation future

- 1AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 1AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AU : Zone d'urbanisation future
- 2AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique



#### Emplacements réservés

LIBELLE	LIBELLE
ER01	Création/élargissement de voirie
ER02	Stationnement
ER03	Abri bus
ER04	Création/élargissement de voirie
ER05	Création/élargissement de voirie
ER06	Programme de logement L123-2-b
ER08	Création/élargissement de voirie
ER10	Voirie/parking L151-41
ER11	Stationnement L151-41
ER12	Point d'apport volontaire déchets
ER13	Création/élargissement de voirie
ER14	Création/élargissement de voirie
ER15	Création/élargissement de voirie
ER16	Création/élargissement de voirie
ER17	Création/élargissement de voirie
ER18	Création/élargissement de voirie
ER19	Création/élargissement de voirie
ER21	stationnement
ER22	L151-41
ER23	Accès piste de ski L151-41
ER24	Accès piste de ski L151-41
ER25	Stationnement
ER26	Création/élargissement de voirie
ER27	Stationnement L151-41
ER28	Stationnement/point d'apport volontaire déchets

#### Prescriptions

- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41-2 du CU
- Secteur d'OAP au titre de l'article L151-6 et L151-7 du CU
- Secteur de mixité sociale au titre de l'article L151-15 du CU
- Jardin à préserver au titre de l'article 151-23 du CU
- Prélocalisation d'espace public
- Zone humide à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- ZNIEFF de type 1 à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- Zone patrimoniale à préserver au titre de l'article L151-19 du CU
- Corridor biologique à préserver au titre de l'article L113-30 du CU
- Bâtiment patrimonial à protéger au titre de l'article L151-19 du CU
- Bâtiment d'estive au titre de l'article L121-11 du CU
- Changement de destination au titre de l'article L151-11-2° du CU
- Patrimoine divers à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

#### Informations

- Liaison mécanique : fuseau d'étude
- Recul bâtiment agricole
- Secteur pouvant faire l'objet de demandes d'autorisation de dépôt de matériaux inertes

#### Bâtiment agricole

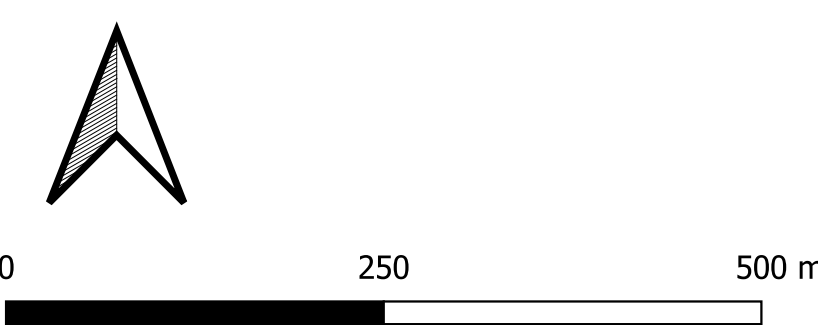
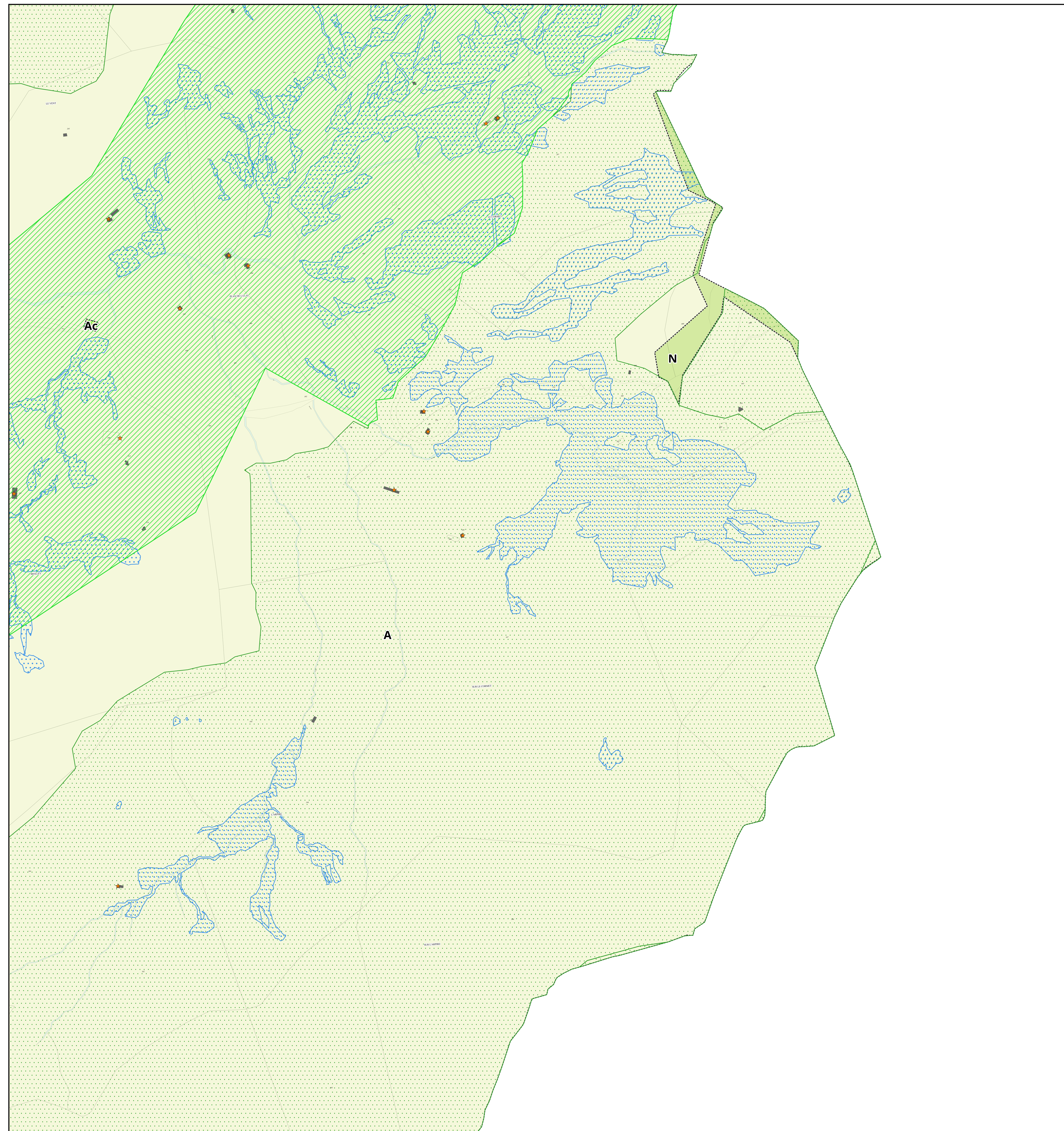
- Lineaires commerciaux au titre de l'article L151-16 du CU
- Projet de remontée mécanique du Cuvy
- Alignement à respecter
- Remontée mécanique
- Itinéraire ski nature à aménager (SCoT)

#### Risques naturels

- Constructible
- Non constructible

#### Cadastre

- Parcelles
- Bâti dur
- Bâti léger



# PLAN LOCAL D'URBANISME



## 4.2.1 Règlement graphique

Révision allégée n°2

Dossier d'approbation

### Secteur D1

Procédure	Date d'approbation
Révision générale	31 juillet 2019
Modification simplifiée n°1	29 mai 2020
Révision allégée n°1	18 janvier 2021
Modification simplifiée n°2	27 mars 2023
Modification simplifiée n°3	19 février 2024
Révision allégée n°2	24 février 2026

Echelle 1/5 000

#### Zones urbaines

- Ua : Centralité des villages
- Ub : Espace d'accompagnement des villages
- Ue : Espaces d'activités
- Uh : Structures d'hébergements touristiques
- Ui : Secteurs de loisirs
- Um : Hameaux
- Uam : Centralité des pôles d'accompagnement

#### Zones agricoles

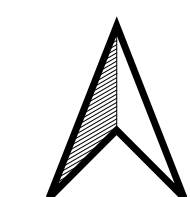
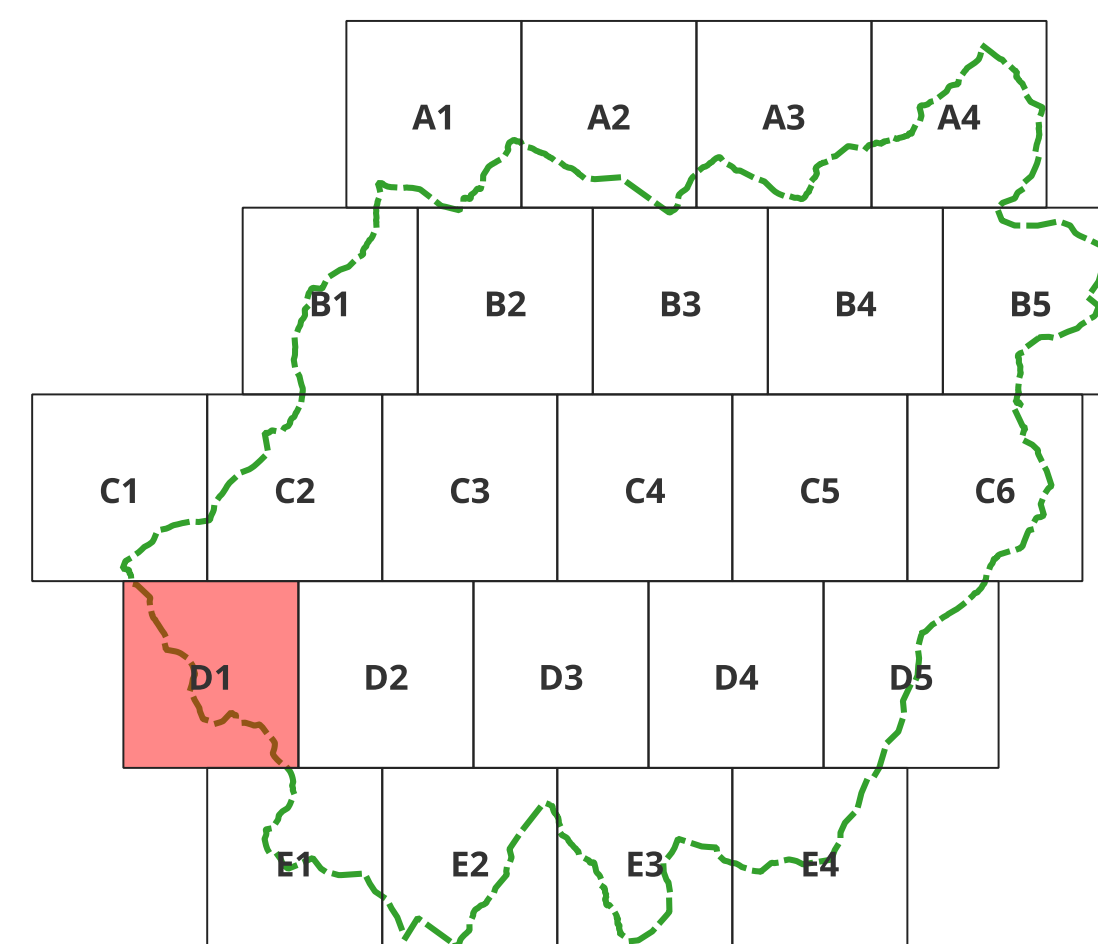
- A : Agricoles
- Aa : Agricoles paysager
- Aasp : Agricoles paysager en zone ski de plaine
- Asp : Arigoles en zone ski de plaine
- As : Agricoles en zone ski
- Ac : secteur de taille et capacité limitées

#### Zone d'urbanisation future

- 1AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 1AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AU : Zone d'urbanisation future
- 2AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique

#### Zones naturelles

- N : Naturelles
- Nisp : Espaces de loisirs en zone de ski de plaine
- Nsp : Naturelles en zone de ski de plaine
- Ns : Naturelles en zone de ski
- Nls : Espaces de loisirs en zone de ski
- NI : Espaces de loisirs



0 250 500 m

#### Emplacements réservés

TXT	LIBELLE
ER01	Création/élargissement de voirie
ER02	Stationnement
ER03	Abri bus
ER04	Création/élargissement de voirie
ER05	Création/élargissement de voirie
ER06	Programme de logement L123-2-b
ER08	Création/élargissement de voirie
ER10	Voirie/parking L151-41
ER11	Stationnement L151-41
ER12	Point d'apport volontaire déchets
ER13	Création/élargissement de voirie
ER14	Création/élargissement de voirie
ER15	Création/élargissement de voirie
ER16	Création/élargissement de voirie
ER17	Création/élargissement de voirie
ER18	Création/élargissement de voirie
ER19	Création/élargissement de voirie
ER21	stationnement
ER22	L151-41
ER23	Accès piste de ski L151-41
ER24	Accès piste de ski L151-41
ER25	Stationnement
ER26	Création/élargissement de voirie
ER27	Stationnement L151-41
ER28	Stationnement/point d'apport volontaire déchets

#### Prescriptions

- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41-2 du CU
- Secteur d'OAP au titre de l'article L151-6 et L151-7 du CU
- Secteur de mixité sociale au titre de l'article L151-15 du CU
- Jardin à préserver au titre de l'article 151-23 du CU
- Prélocalisation d'espace public
- Zone humide à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- ZNIEFF de type 1 à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- Zone patrimoniale à préserver au titre de l'article L151-19 du CU
- Corridor biologique à préserver au titre de l'article L113-30 du CU
- Bâtiment patrimonial à protéger au titre de l'article L151-19 du CU
- Bâtiment d'estive au titre de l'article L121-11 du CU
- Changement de destination au titre de l'article L151-11-2° du CU
- Patrimoine divers à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

#### Informations

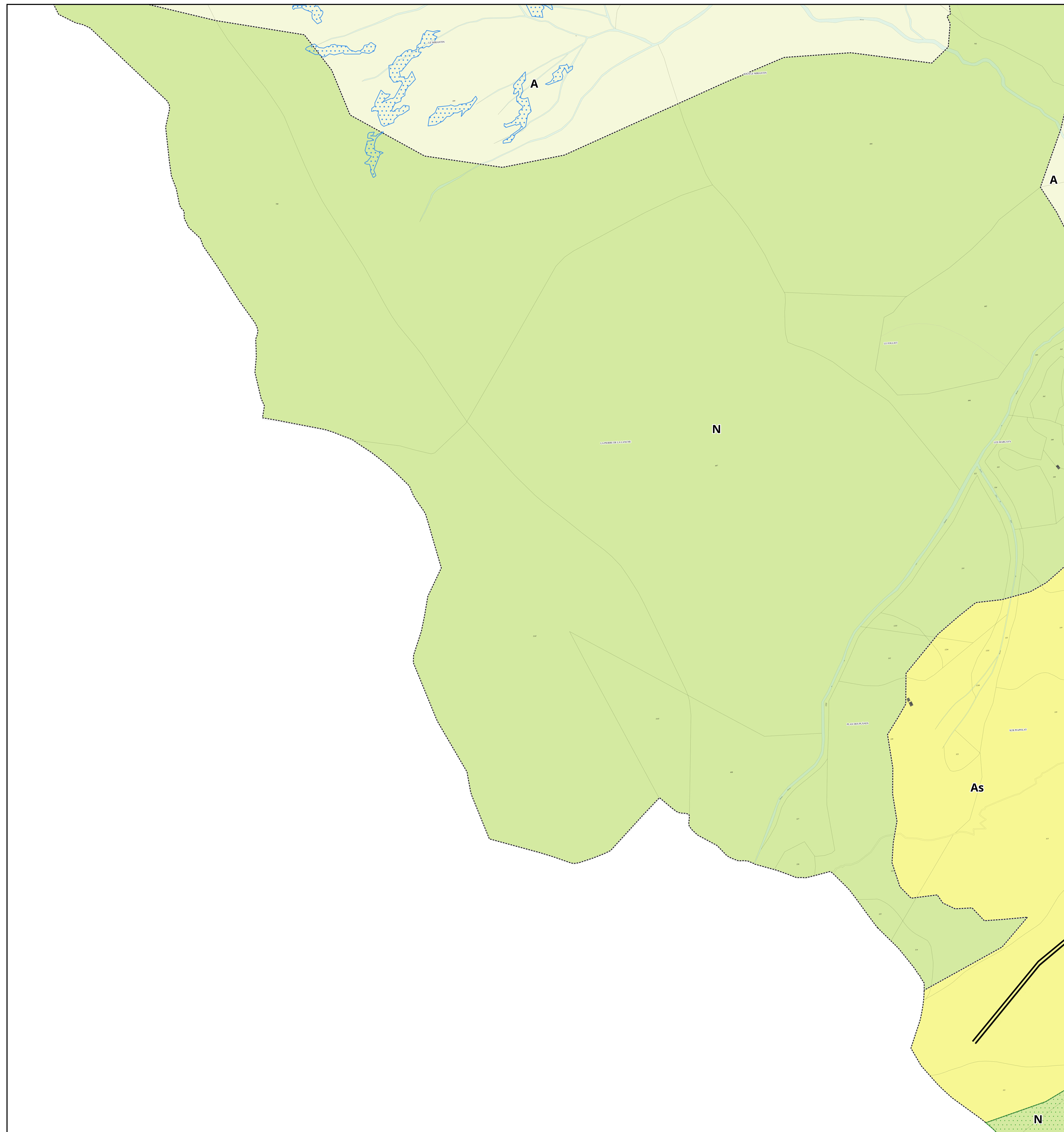
- Liaison mécanique : fuseau d'étude
- Recul bâtiment agricole
- Secteur pouvant faire l'objet de demandes d'autorisation de dépôt de matériaux inertes
- Bâtiment agricole**
- Lineaires commerciaux au titre de l'article L151-16 du CU
- Projet de remontée mécanique du Cuvy
- Alignement à respecter
- Remontée mécanique
- Itinéraire ski nature à aménager (SCoT)

#### Risques naturels

- Constructible
- Non constructible

#### Cadastre

- Parcelles
- Bâti dur
- Bâti léger



# PLAN LOCAL D'URBANISME



## 4.2.1 Règlement graphique

Révision allégée n°2

Dossier d'approbation

### Secteur D2

Procédure	Date d'approbation
Révision générale	31 juillet 2019
Modification simplifiée n°1	29 mai 2020
Révision allégée n°1	18 janvier 2021
Modification simplifiée n°2	27 mars 2023
Modification simplifiée n°3	19 février 2024
Révision allégée n°2	24 février 2026

Echelle 1/5 000

#### Zones urbaines

- Ua : Centralité des villages
- Ub : Espace d'accompagnement des villages
- Ue : Espaces d'activités
- Uh : Structures d'hébergements touristiques
- Ul : Secteurs de loisirs
- Um : Hameaux
- Uam : Centralité des pôles d'accompagnement

#### Zones agricoles

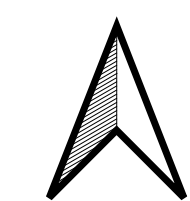
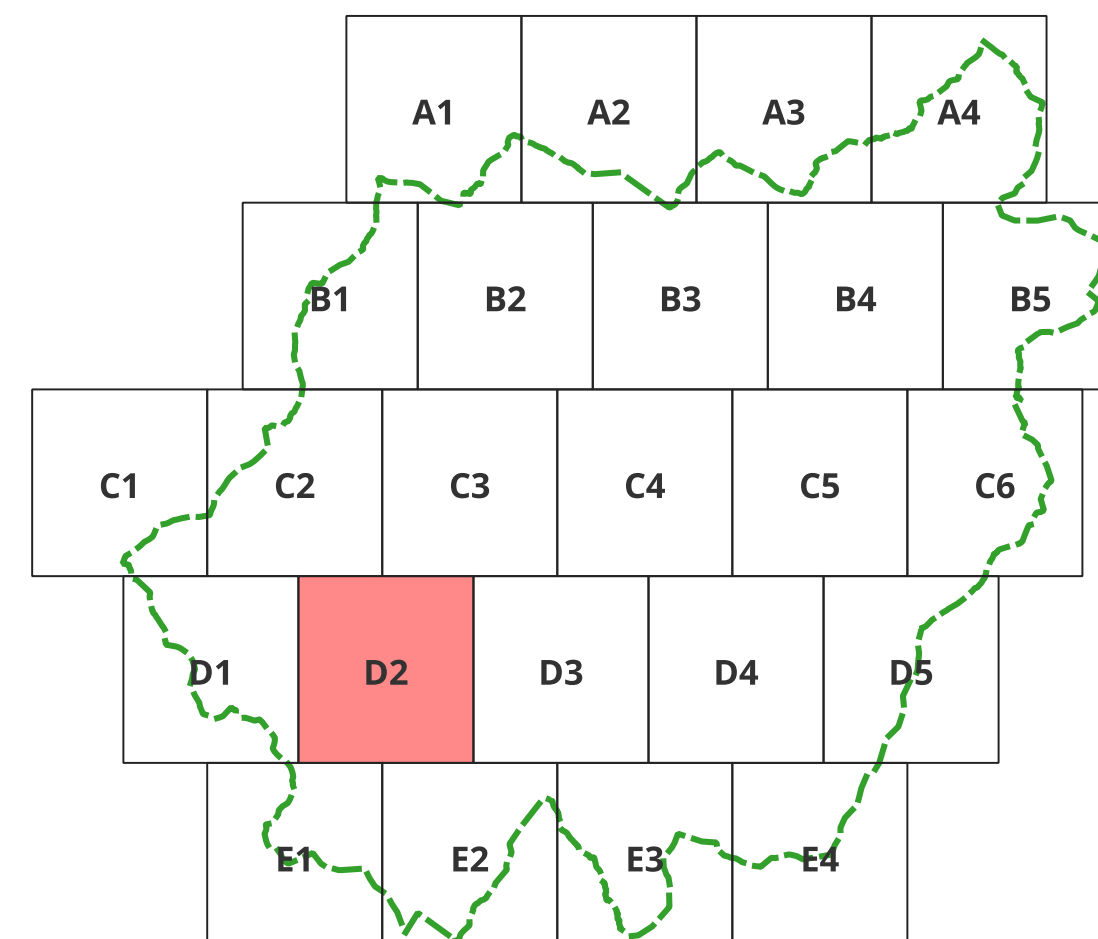
- A : Agricoles
- Aa : Agricoles paysager
- Aasp : Agricoles paysager en zone ski de plaine
- Asp : Arigoles en zone ski de plaine
- As : Agricoles en zone ski
- Ac : secteur de taille et capacité limitées

#### Zone d'urbanisation future

- 1AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 1AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique

#### Zones naturelles

- N : Naturelles
- Nlsp : Espaces de loisirs en zone de ski de plaine
- Nsp : Naturelles en zone de ski de plaine
- Ns : Naturelles en zone de ski
- Nls : Espaces de loisirs en zone de ski
- Ni : Espaces de loisirs



0 250 500 m

#### Emplacements réservés

TXT	LIBELLE
ER01	Création/élargissement de voirie
ER02	Stationnement
ER03	Abri bus
ER04	Création/élargissement de voirie
ER05	Création/élargissement de voirie
ER06	Programme de logement L123-2-b
ER08	Création/élargissement de voirie
ER10	Voirie/parking L151-41
ER11	Stationnement L151-41
ER12	Point d'apport volontaire déchets
ER13	Création/élargissement de voirie
ER14	Création/élargissement de voirie
ER15	Création/élargissement de voirie
ER16	Création/élargissement de voirie
ER17	Création/élargissement de voirie
ER18	Création/élargissement de voirie
ER19	Création/élargissement de voirie
ER21	stationnement
ER22	L151-41
ER23	Accès piste de ski L151-41
ER24	Accès piste de ski L151-41
ER25	Stationnement
ER26	Création/élargissement de voirie
ER27	Stationnement L151-41
ER28	Stationnement/point d'apport volontaire déchets

#### Prescriptions

- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41-2 du CU
- Secteur d'OAP au titre de l'article L151-6 et L151-7 du CU
- Secteur de mixité sociale au titre de l'article L151-15 du CU
- Jardin à préserver au titre de l'article 151-23 du CU
- Prélocalisation d'espace public
- Zone humide à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- ZNIEFF de type 1 à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- Zone patrimoniale à préserver au titre de l'article L151-19 du CU
- Corridor biologique à préserver au titre de l'article L113-30 du CU
- Bâtiment patrimonial à protéger au titre de l'article L151-19 du CU
- Bâtiment d'estive au titre de l'article L121-11 du CU
- Changement de destination au titre de l'article L151-11-2° du CU
- Patrimoine divers à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

#### Informations

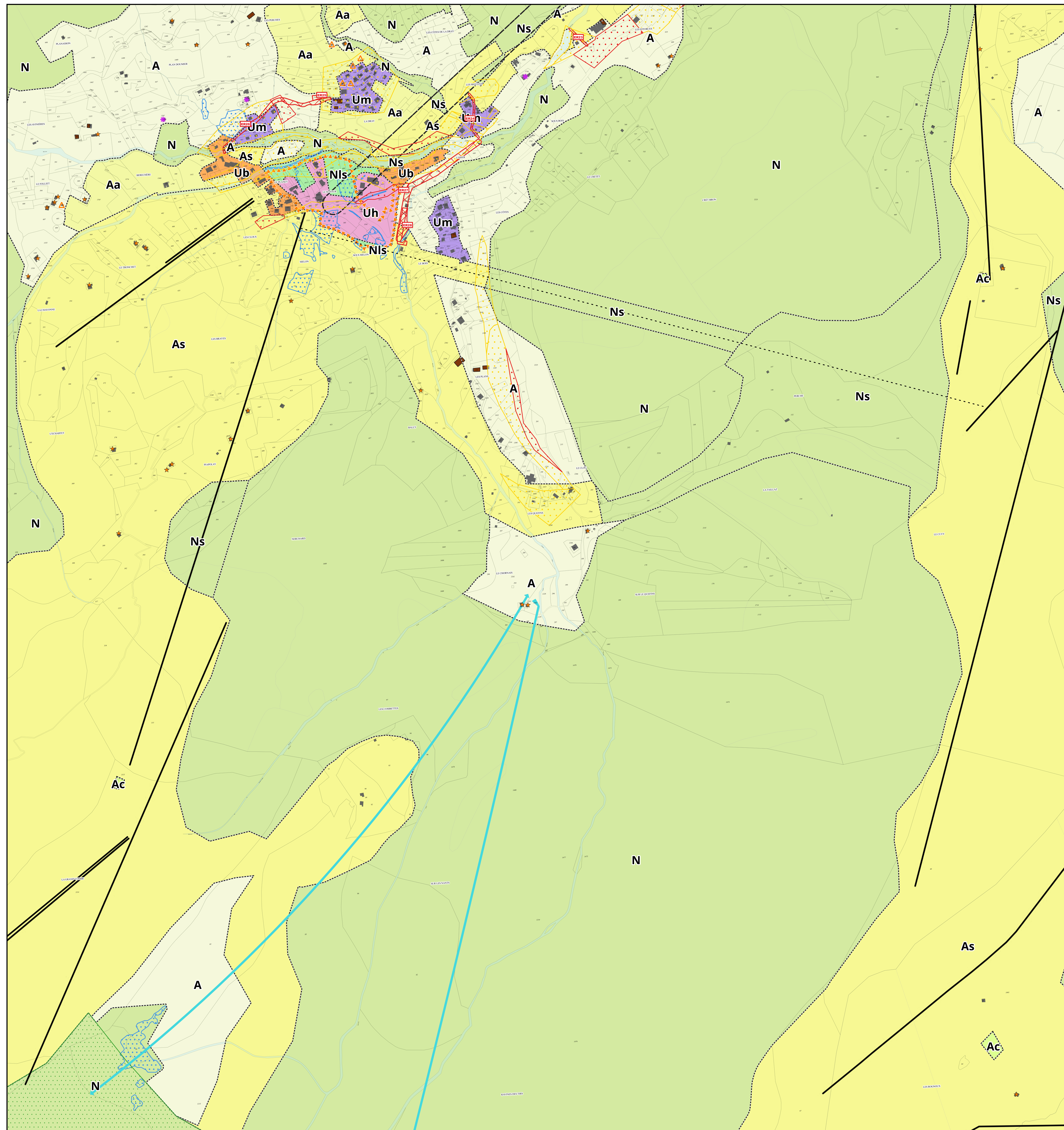
- Liaison mécanique : fuseau d'étude
- Recul bâtiment agricole
- Secteur pouvant faire l'objet de demandes d'autorisation de dépôt de matériaux inertes
- Bâtiment agricole**
- Lineaires commerciaux au titre de l'article L151-16 du CU
- Projet de remontée mécanique du Cuvy
- Alignement à respecter
- Remontée mécanique
- Itinéraire ski nature à aménager (SCoT)

#### Risques naturels

- Constructible
- Non constructible

#### Cadastre

- Parcelles
- Bâti dur
- Bâti léger



# PLAN LOCAL D'URBANISME



## 4.2.1 Règlement graphique

Révision allégée n°2

Dossier d'approbation

### Secteur D3

Procédure	Date d'approbation
Révision générale	31 juillet 2019
Modification simplifiée n°1	29 mai 2020
Révision allégée n°1	18 janvier 2021
Modification simplifiée n°2	27 mars 2023
Modification simplifiée n°3	19 février 2024
Révision allégée n°2	24 février 2026

Echelle 1/5 000

#### Zones urbaines

- Ua : Centralité des villages
- Ub : Espace d'accompagnement des villages
- Ue : Espaces d'activités
- Uh : Structures d'hébergements touristiques
- Ui : Secteurs de loisirs
- Um : Hameaux
- Uam : Centralité des pôles d'accompagnement

#### Zones agricoles

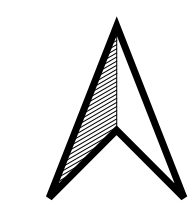
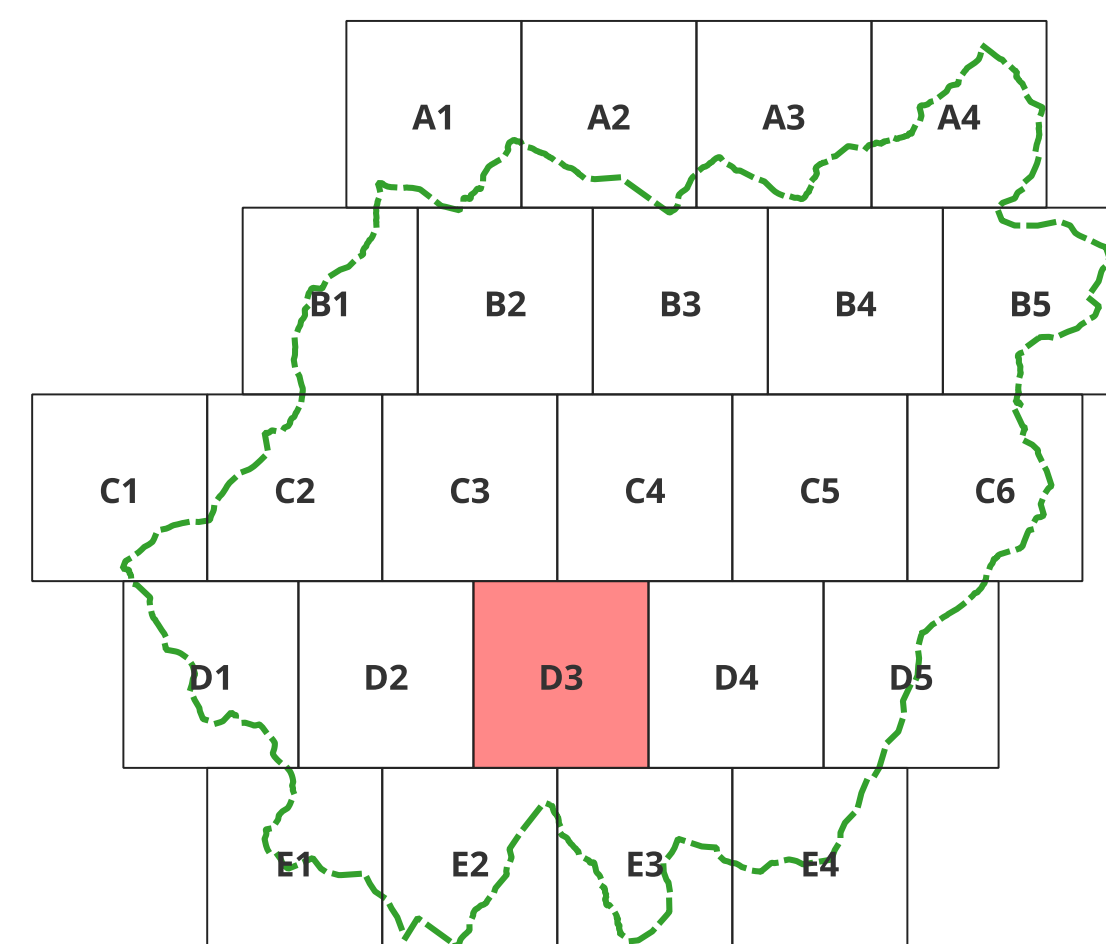
- A : Agricoles
- Aa : Agricoles paysager
- Aasp : Agricoles paysager en zone ski de plaine
- Asp : Arigoles en zone ski de plaine
- As : Agricoles en zone ski
- Ac : secteur de taille et capacité limitées

#### Zone d'urbanisation future

- 1AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 1AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique

#### Zones naturelles

- N : Naturelles
- Nlsp : Espaces de loisir en zone de ski de plaine
- Nsp : Naturelles en zone de ski de plaine
- Ns : Naturelles en zone de ski
- Nls : Espaces de loisirs en zone de ski
- Ni : Espaces de loisirs



0 250 500 m

#### Emplacements réservés

TXT	LIBELLE
ER01	Création/élargissement de voirie
ER02	Stationnement
ER03	Abri bus
ER04	Création/élargissement de voirie
ER05	Création/élargissement de voirie
ER06	Programme de logement L123-2-b
ER08	Création/élargissement de voirie
ER10	Voirie/parking L151-41
ER11	Stationnement L151-41
ER12	Point d'apport volontaire déchets
ER13	Création/élargissement de voirie
ER14	Création/élargissement de voirie
ER15	Création/élargissement de voirie
ER16	Création/élargissement de voirie
ER17	Création/élargissement de voirie
ER18	Création/élargissement de voirie
ER19	Création/élargissement de voirie
ER21	stationnement
ER22	L151-41
ER23	Accès piste de ski L151-41
ER24	Accès piste de ski L151-41
ER25	Stationnement
ER26	Création/élargissement de voirie
ER27	Stationnement L151-41
ER28	Stationnement/point d'apport volontaire déchets

#### Prescriptions

- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41-2 du CU
- Secteur d'OAP au titre de l'article L151-6 et L151-7 du CU
- Secteur de mixité sociale au titre de l'article L151-15 du CU
- Jardin à préserver au titre de l'article 151-23 du CU
- Prélocalisation d'espace public
- Zone humide à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- ZNIEFF de type 1 à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- Zone patrimoniale à préserver au titre de l'article L151-19 du CU
- Corridor biologique à préserver au titre de l'article L113-30 du CU
- Bâtiment patrimonial à protéger au titre de l'article L151-19 du CU
- Bâtiment d'estive au titre de l'article L121-11 du CU
- Changement de destination au titre de l'article L151-11-2° du CU
- Patrimoine divers à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

#### Informations

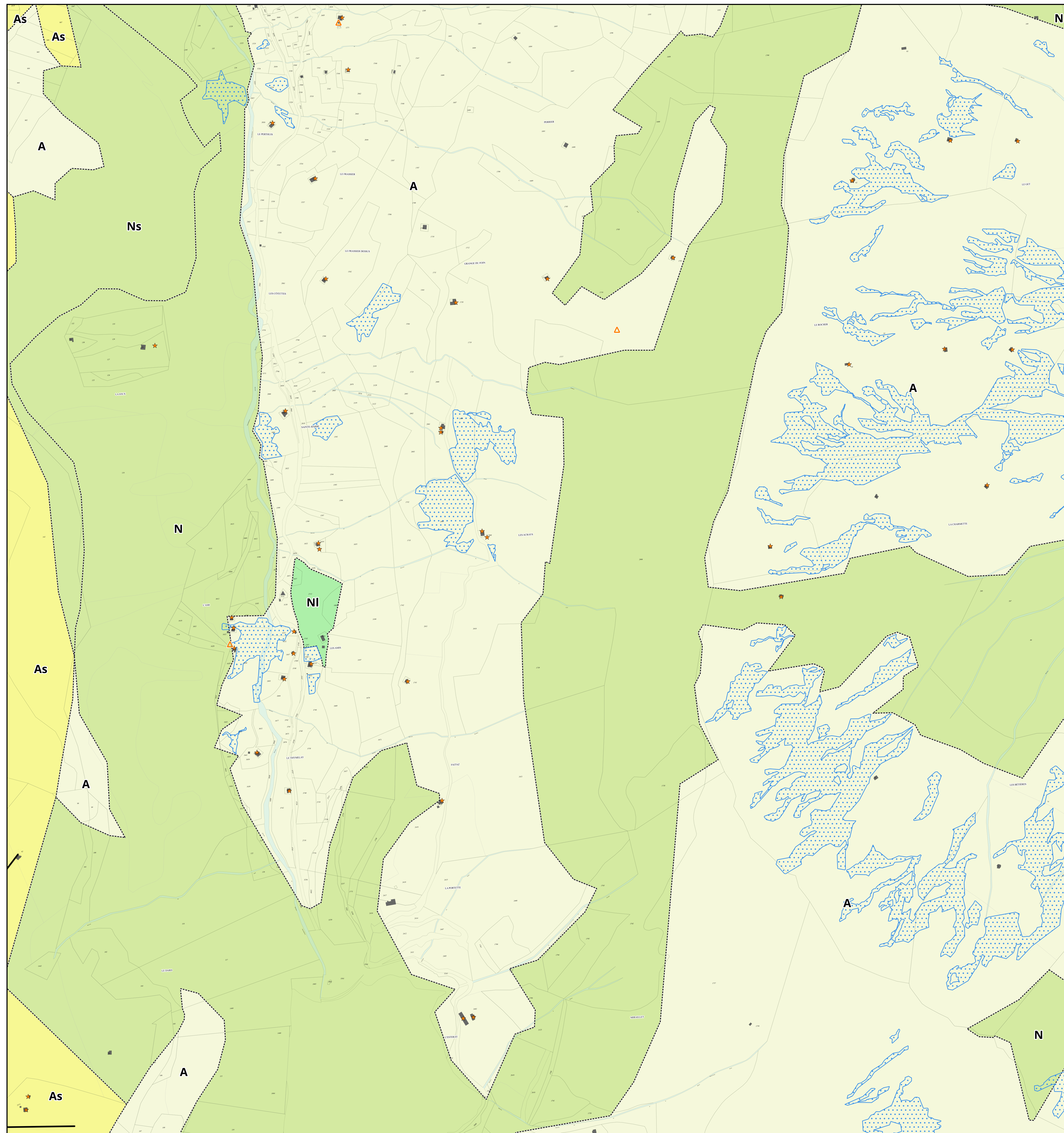
- Liaison mécanique : fuseau d'étude
- Recul bâtiment agricole
- Secteur pouvant faire l'objet de demandes d'autorisation de dépôt de matériaux inertes
- Lineaires commerciaux au titre de l'article L151-16 du CU
- Projet de remontée mécanique du Cuvy
- Alignement à respecter
- Remontée mécanique
- Itinéraire ski nature à aménager (SCoT)

#### Risques naturels

- Constructible
- Non constructible

#### Cadastre

- Parcelles
- Bâti dur
- Bâti léger



# PLAN LOCAL D'URBANISME



## 4.2.1 Règlement graphique

Révision allégée n°2

Dossier d'approbation

### Secteur D4

Procédure	Date d'approbation
Révision générale	31 juillet 2019
Modification simplifiée n°1	29 mai 2020
Révision allégée n°1	18 janvier 2021
Modification simplifiée n°2	27 mars 2023
Modification simplifiée n°3	19 février 2024
Révision allégée n°2	24 février 2026

Echelle 1/5 000

#### Zones urbaines

- Ua : Centralité des villages
- Ub : Espace d'accompagnement des villages
- Ue : Espaces d'activités
- Uh : Structures d'hébergements touristiques
- Ui : Secteurs de loisirs
- Um : Hameaux
- Uam : Centralité des pôles d'accompagnement

#### Zones agricoles

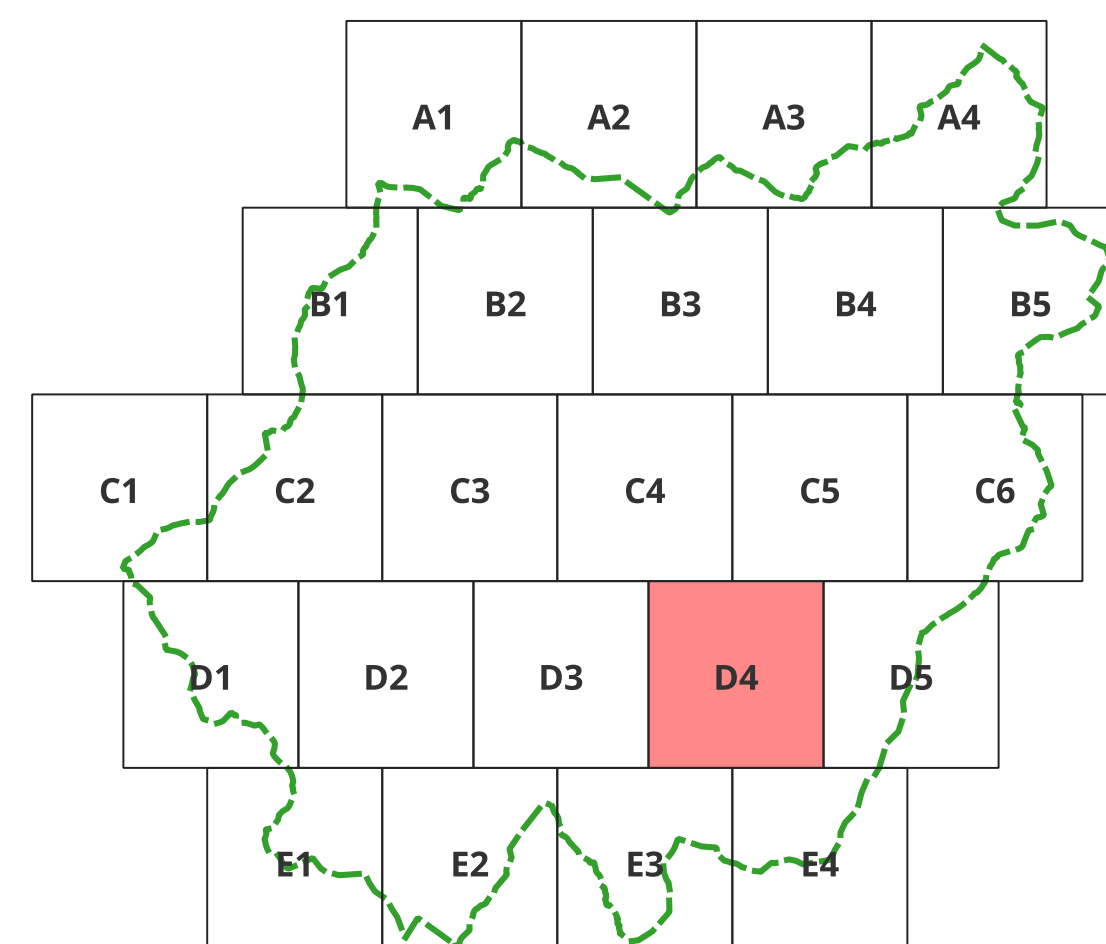
- A : Agricoles
- Aa : Agricoles paysager
- Aasp : Agricoles paysager en zone ski de plaine
- Asp : Arigoles en zone ski de plaine
- As : Agricoles en zone ski
- Ac : secteur de taille et capacité limitées

#### Zones naturelles

- N : Naturelles
- Nlsp : Espaces de loisir en zone de ski de plaine
- Nsp : Naturelles en zone de ski de plaine
- Ns : Naturelles en zone de ski
- Nls : Espaces de loisirs en zone de ski
- Ni : Espaces de loisirs

#### Zone d'urbanisation future

- 1AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 1AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique



#### Emplacements réservés

TXT	LIBELLE
ER01	Création/élargissement de voirie
ER02	Stationnement
ER03	Abri bus
ER04	Création/élargissement de voirie
ER05	Création/élargissement de voirie
ER06	Programme de logement L123-2-b
ER08	Création/élargissement de voirie
ER10	Voierie/parking L151-41
ER11	Stationnement L151-41
ER12	Point d'apport volontaire déchets
ER13	Création/élargissement de voirie
ER14	Création/élargissement de voirie
ER15	Création/élargissement de voirie
ER16	Création/élargissement de voirie
ER17	Création/élargissement de voirie
ER18	Création/élargissement de voirie
ER19	Création/élargissement de voirie
ER21	stationnement
ER22	L151-41
ER23	Accès piste de ski L151-41
ER24	Accès piste de ski L151-41
ER25	Stationnement
ER26	Création/élargissement de voirie
ER27	Stationnement L151-41
ER28	Stationnement/point d'apport volontaire déchets

#### Prescriptions

- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41-2 du CU
- Secteur d'OAP au titre de l'article L151-6 et L151-7 du CU
- Secteur de mixité sociale au titre de l'article L151-15 du CU
- Jardin à préserver au titre de l'article 151-23 du CU
- Prélocalisation d'espace public
- Zone humide à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- ZNIEFF de type 1 à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- Zone patrimoniale à préserver au titre de l'article L151-19 du CU
- Corridor biologique à préserver au titre de l'article L113-30 du CU
- Bâtiment patrimonial à protéger au titre de l'article L151-19 du CU
- Bâtiment d'estive au titre de l'article L121-11 du CU
- Changement de destination au titre de l'article L151-11-2° du CU
- Patrimoine divers à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

#### Informations

- Liaison mécanique : fuseau d'étude
- Recul bâtiment agricole
- Secteur pouvant faire l'objet de demandes d'autorisation de dépôt de matériaux inertes

#### Bâtiment agricole

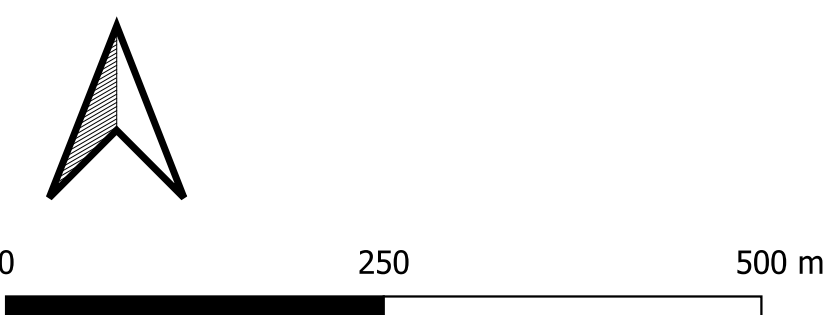
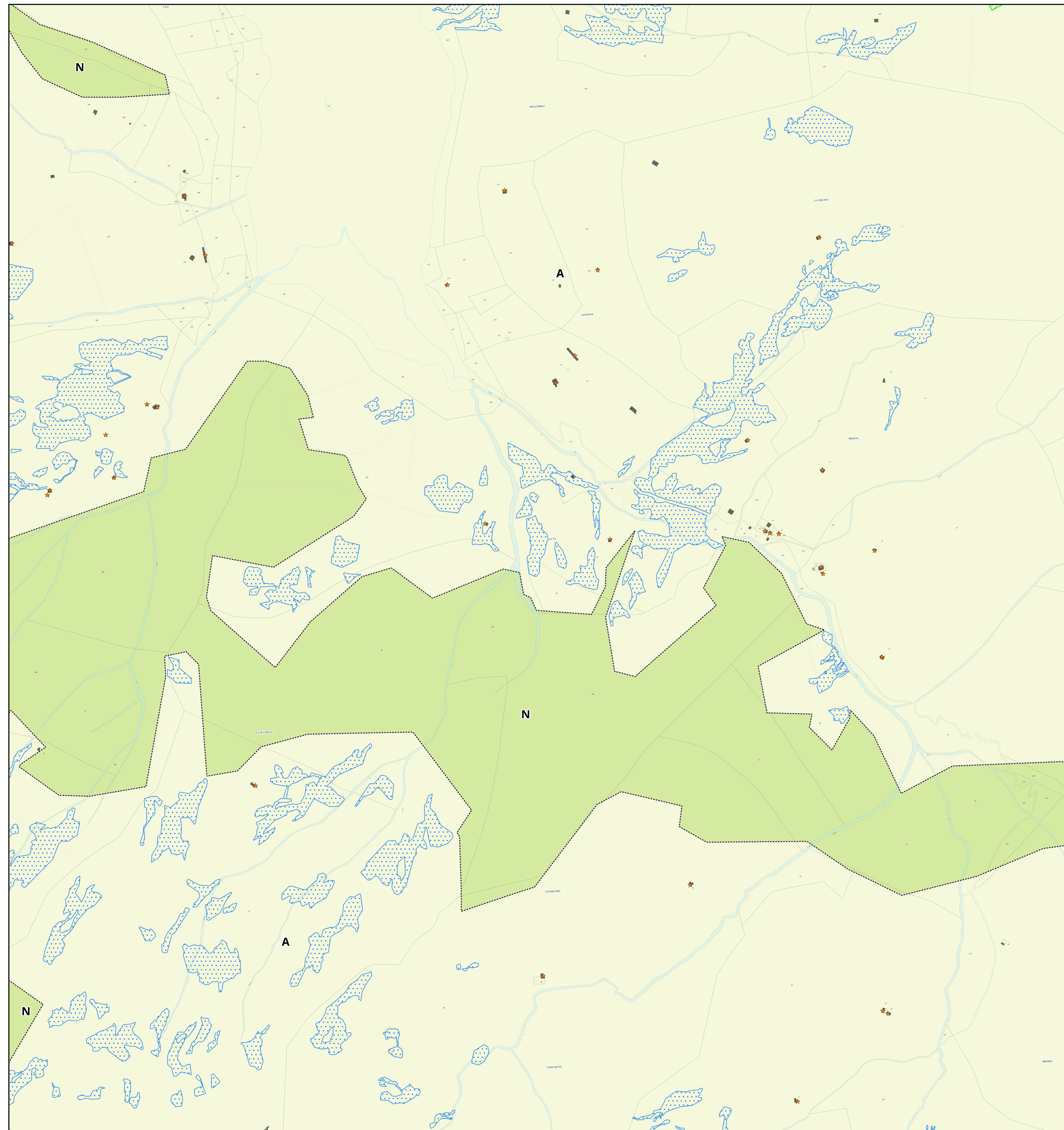
- Lineaires commerciaux au titre de l'article L151-16 du CU
- Projet de remontée mécanique du Cuvy
- Alignement à respecter
- Remontée mécanique
- Itinéraire ski nature à aménager (SCoT)

#### Risques naturels

- Constructible
- Non constructible

#### Cadastre

- Parcelles
- Bâti dur
- Bâti léger



# PLAN LOCAL D'URBANISME



## 4.2.1 Règlement graphique

Révision allégée n°2

Dossier d'approbation

### Secteur D5

Procédure	Date d'approbation
Révision générale	31 juillet 2019
Modification simplifiée n°1	29 mai 2020
Révision allégée n°1	18 janvier 2021
Modification simplifiée n°2	27 mars 2023
Modification simplifiée n°3	19 février 2024
Révision allégée n°2	24 février 2026

Echelle 1/5 000

#### Zones urbaines

- Ua : Centralité des villages
- Ub : Espace d'accompagnement des villages
- Ue : Espaces d'activités
- Uh : Structures d'hébergements touristiques
- Ui : Secteurs de loisirs
- Um : Hameaux
- Uam : Centralité des pôles d'accompagnement

#### Zones agricoles

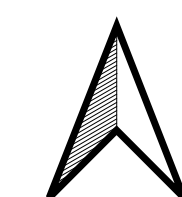
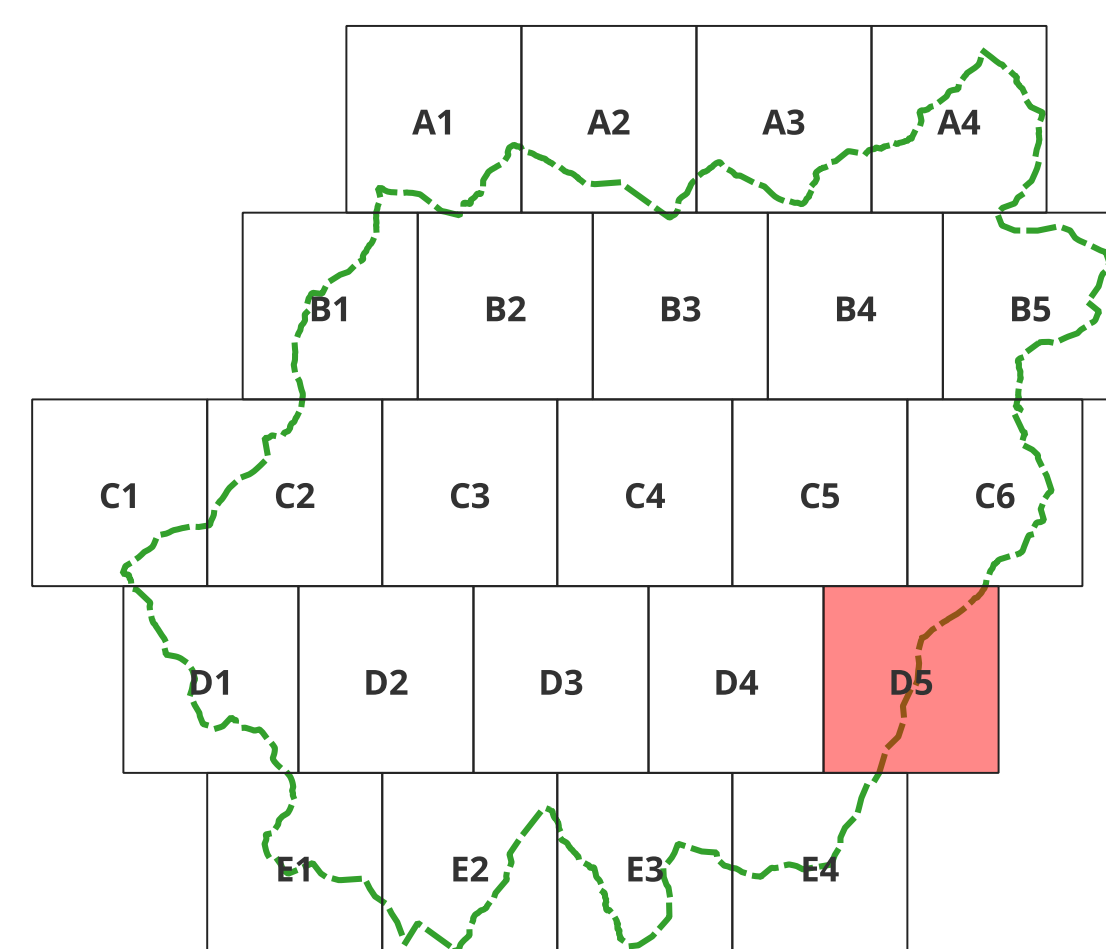
- A : Agricoles
- Aa : Agricoles paysager
- Aasp : Agricoles paysager en zone ski de plaine
- Asp : Arigoles en zone ski de plaine
- As : Agricoles en zone ski
- Ac : secteur de taille et capacité limitées

#### Zone d'urbanisation future

- 1AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 1AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique

#### Zones naturelles

- N : Naturelles
- Nlsp : Espaces de loisir en zone de ski de plaine
- Nsp : Naturelles en zone de ski de plaine
- Ns : Naturelles en zone de ski
- Nls : Espaces de loisirs en zone de ski
- Ni : Espaces de loisirs



0 250 500 m

#### Emplacements réservés

TXT	LIBELLE
ER01	Création/élargissement de voirie
ER02	Stationnement
ER03	Abri bus
ER04	Création/élargissement de voirie
ER05	Création/élargissement de voirie
ER06	Programme de logement L123-2-b
ER08	Création/élargissement de voirie
ER10	Voirie/parking L151-41
ER11	Stationnement L151-41
ER12	Point d'apport volontaire déchets
ER13	Création/élargissement de voirie
ER14	Création/élargissement de voirie
ER15	Création/élargissement de voirie
ER16	Création/élargissement de voirie
ER17	Création/élargissement de voirie
ER18	Création/élargissement de voirie
ER19	Création/élargissement de voirie
ER21	stationnement
ER22	L151-41
ER23	Accès piste de ski L151-41
ER24	Accès piste de ski L151-41
ER25	Stationnement
ER26	Création/élargissement de voirie
ER27	Stationnement L151-41
ER28	Stationnement/point d'apport volontaire déchets

#### Prescriptions

- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41-2 du CU
- Secteur d'OAP au titre de l'article L151-6 et L151-7 du CU
- Secteur de mixité sociale au titre de l'article L151-15 du CU
- Jardin à préserver au titre de l'article 151-23 du CU
- Prélocalisation d'espace public
- Zone humide à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- ZNIEFF de type 1 à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- Zone patrimoniale à préserver au titre de l'article L151-19 du CU
- Corridor biologique à préserver au titre de l'article L113-30 du CU
- Bâtiment patrimonial à protéger au titre de l'article L151-19 du CU
- Bâtiment d'estive au titre de l'article L121-11 du CU
- Changement de destination au titre de l'article L151-11-2° du CU
- Patrimoine divers à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

#### Informations

- Liaison mécanique : fuseau d'étude
- Recul bâtiment agricole
- Secteur pouvant faire l'objet de demandes d'autorisation de dépôt de matériaux inertes

#### Bâtiment agricole

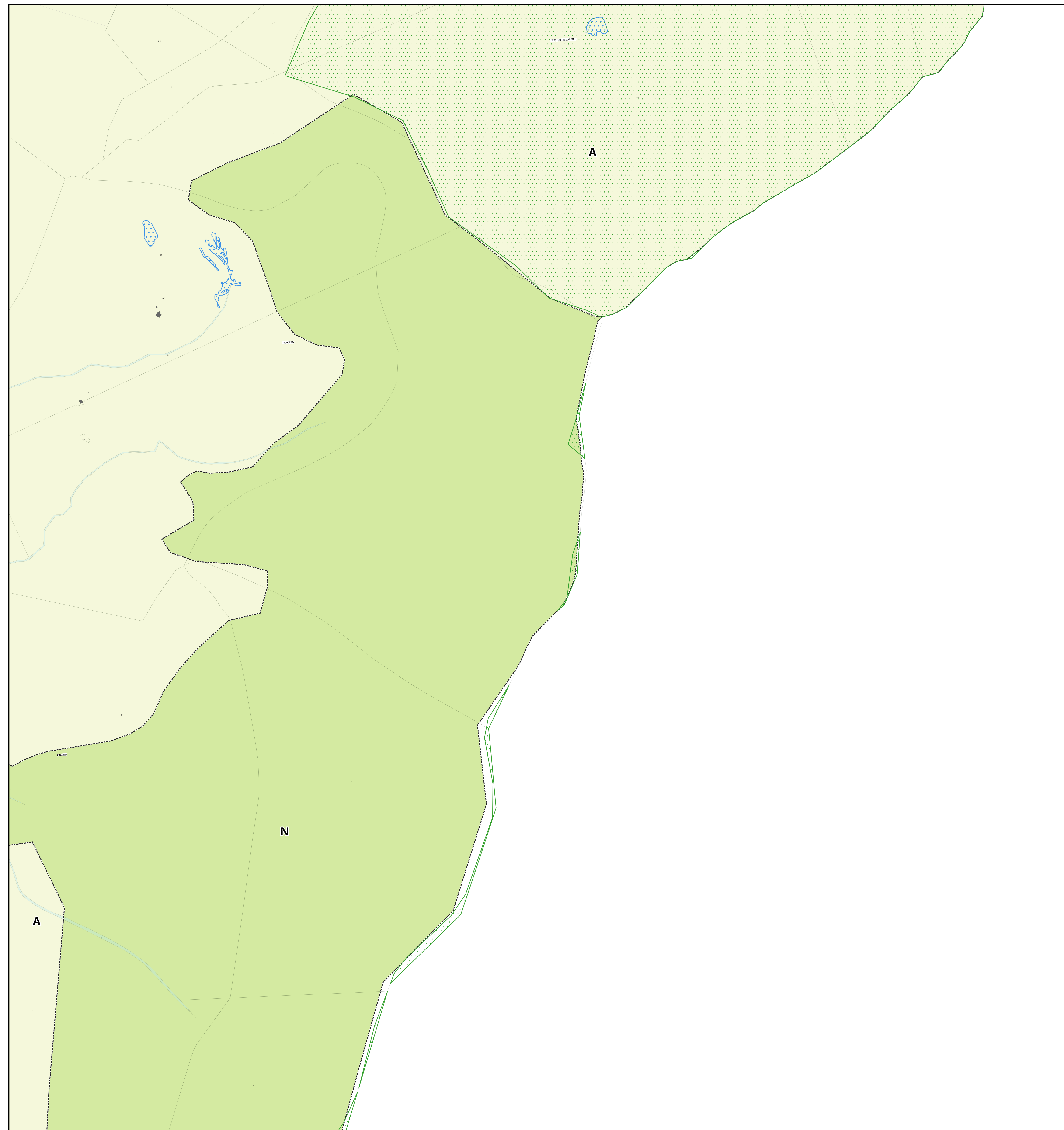
- Lineaires commerciaux au titre de l'article L151-16 du CU
- Projet de remontée mécanique du Cuvy
- Alignement à respecter
- Remontée mécanique
- Itinéraire ski nature à aménager (SCoT)

#### Risques naturels

- Constructible
- Non constructible

#### Cadastre

- Parcelles
- Bâti dur
- Bâti léger



# PLAN LOCAL D'URBANISME



## 4.2.1 Règlement graphique

Révision allégée n°2

Dossier d'approbation

### Secteur E1

Procédure	Date d'approbation
Révision générale	31 juillet 2019
Modification simplifiée n°1	29 mai 2020
Révision allégée n°1	18 janvier 2021
Modification simplifiée n°2	27 mars 2023
Modification simplifiée n°3	19 février 2024
Révision allégée n°2	24 février 2026

Echelle 1/5 000

#### Zones urbaines

- Ua : Centralité des villages
- Ub : Espace d'accompagnement des villages
- Ue : Espaces d'activités
- Uh : Structures d'hébergements touristiques
- Ui : Secteurs de loisirs
- Um : Hameaux
- Uam : Centralité des pôles d'accompagnement

#### Zones agricoles

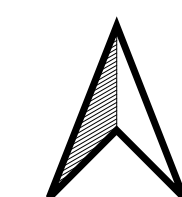
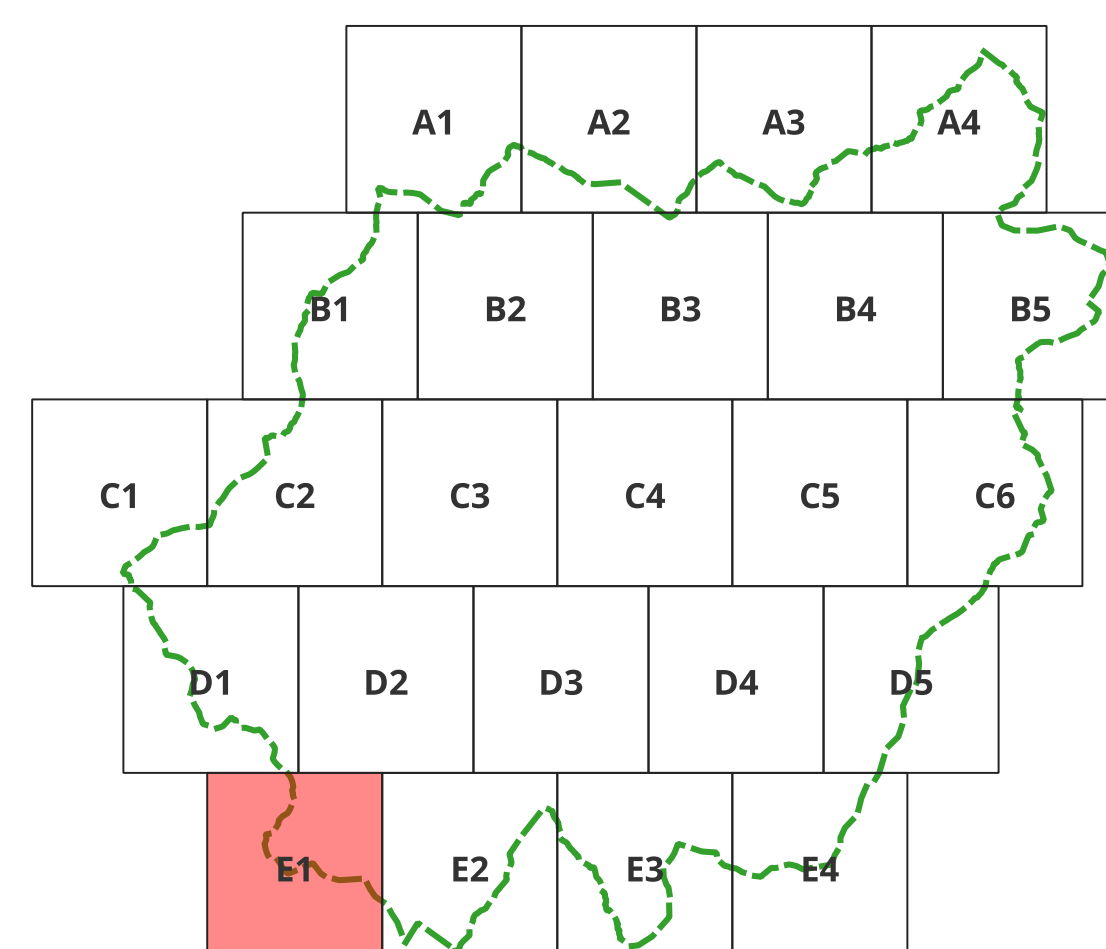
- A : Agricoles
- Aa : Agricoles paysager
- Aasp : Agricoles paysager en zone ski de plaine
- Asp : Arigoles en zone ski de plaine
- As : Agricoles en zone ski
- Ac : secteur de taille et capacité limitées

#### Zone d'urbanisation future

- 1AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 1AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique

#### Zones naturelles

- N : Naturelles
- Nisp : Espaces de loisirs en zone de ski de plaine
- Nsp : Naturelles en zone de ski de plaine
- Ns : Naturelles en zone de ski
- Nls : Espaces de loisirs en zone de ski
- NI : Espaces de loisirs



0 250 500 m

#### Emplacements réservés

Code	Description
TXT	LIBELLE
ER01	Création/élargissement de voirie
ER02	Stationnement
ER03	Abri bus
ER04	Création/élargissement de voirie
ER05	Création/élargissement de voirie
ER06	Programme de logement L123-2-b
ER08	Création/élargissement de voirie
ER10	Voie/parking L151-41
ER11	Stationnement L151-41
ER12	Point d'apport volontaire déchets
ER13	Création/élargissement de voirie
ER14	Création/élargissement de voirie
ER15	Création/élargissement de voirie
ER16	Création/élargissement de voirie
ER17	Création/élargissement de voirie
ER18	Création/élargissement de voirie
ER19	Création/élargissement de voirie
ER21	stationnement
ER22	L151-41
ER23	Accès piste de ski L151-41
ER24	Accès piste de ski L151-41
ER25	Stationnement
ER26	Création/élargissement de voirie
ER27	Stationnement L151-41
ER28	Stationnement/point d'apport volontaire déchets

#### Prescriptions

- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41-2 du CU
- Secteur d'OAP au titre de l'article L151-6 et L151-7 du CU
- Secteur de mixité sociale au titre de l'article L151-15 du CU
- Jardin à préserver au titre de l'article 151-23 du CU
- Prélocalisation d'espace public
- Zone humide à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- ZNIEFF de type 1 à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- Zone patrimoniale à préserver au titre de l'article L151-19 du CU
- Corridor biologique à préserver au titre de l'article L113-30 du CU
- Bâtiment patrimonial à protéger au titre de l'article L151-19 du CU
- Bâtiment d'estive au titre de l'article L121-11 du CU
- Changement de destination au titre de l'article L151-11-2° du CU
- Patrimoine divers à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

#### Informations

- Liaison mécanique : fuseau d'étude
- Recul bâtiment agricole
- Secteur pouvant faire l'objet de demandes d'autorisation de dépôt de matériaux inertes

#### Bâtiment agricole

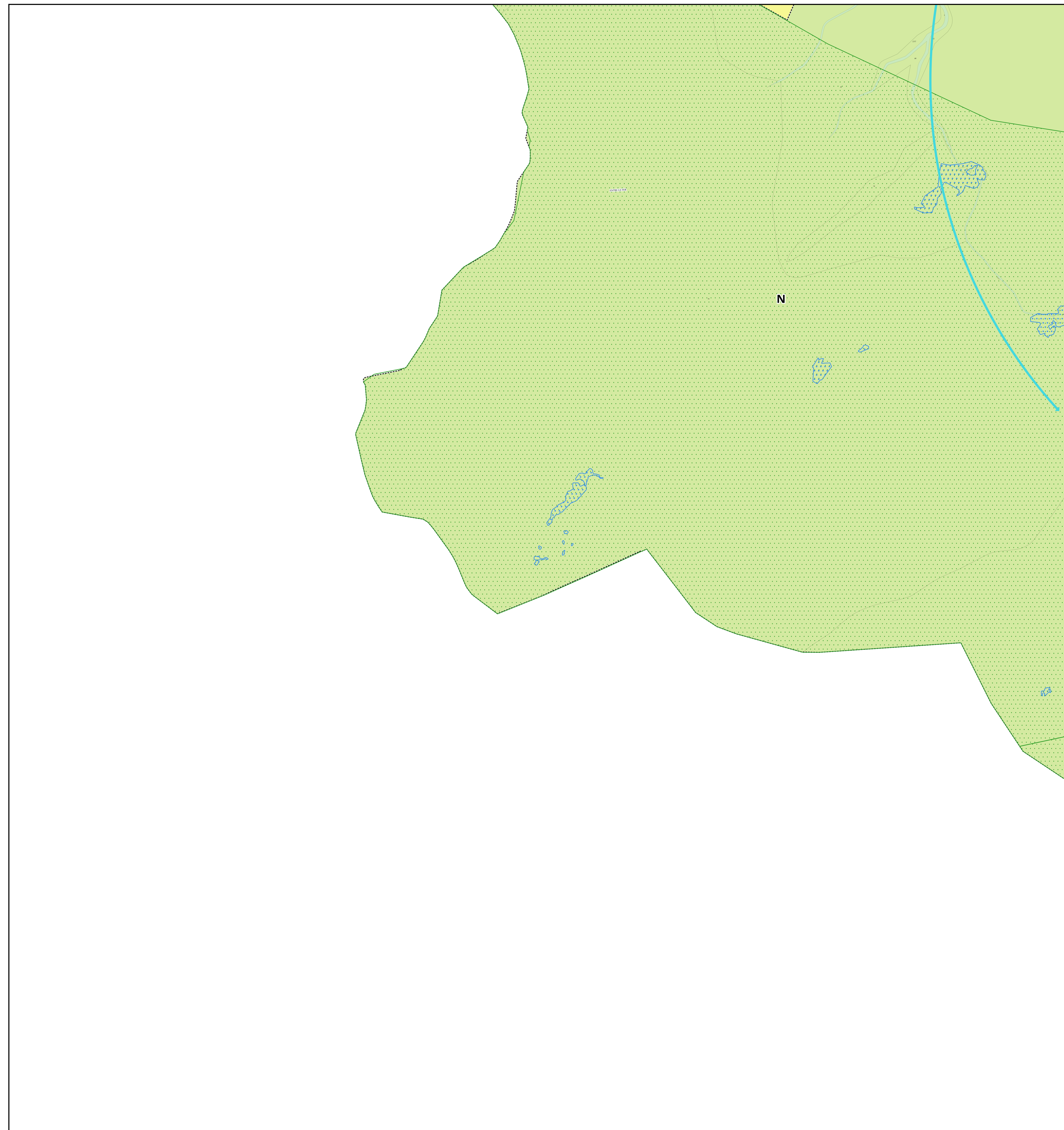
- Lineaires commerciaux au titre de l'article L151-16 du CU
- Projet de remontée mécanique du Cuvy
- Alignement à respecter
- Remontée mécanique
- Itinéraire ski nature à aménager (SCoT)

#### Risques naturels

- Constructible
- Non constructible

#### Cadastre

- Parcelles
- Bâti dur
- Bâti léger



# PLAN LOCAL D'URBANISME



## 4.2.1 Règlement graphique

Révision allégée n°2

Dossier d'approbation

### Secteur E2

Procédure	Date d'approbation
Révision générale	31 juillet 2019
Modification simplifiée n°1	29 mai 2020
Révision allégée n°1	18 janvier 2021
Modification simplifiée n°2	27 mars 2023
Modification simplifiée n°3	19 février 2024
Révision allégée n°2	24 février 2026

Echelle 1/5 000

#### Zones urbaines

- Ua : Centralité des villages
- Ub : Espace d'accompagnement des villages
- Ue : Espaces d'activités
- Uh : Structures d'hébergements touristiques
- Ui : Secteurs de loisirs
- Um : Hameaux
- Uam : Centralité des pôles d'accompagnement

#### Zones agricoles

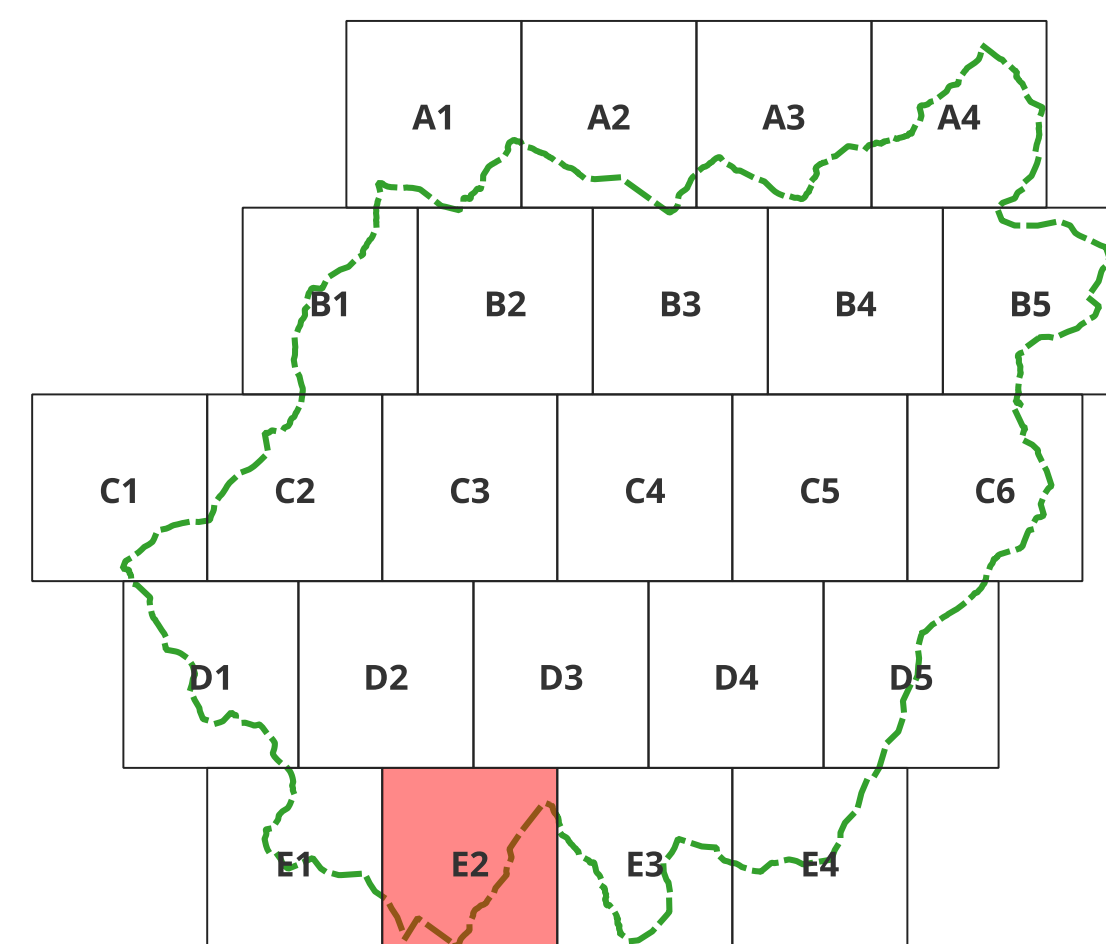
- A : Agricoles
- Aa : Agricoles paysager
- Aasp : Agricoles paysager en zone ski de plaine
- Asp : Arigoles en zone ski de plaine
- As : Agricoles en zone ski
- Ac : secteur de taille et capacité limitées

#### Zone d'urbanisation future

- 1AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 1AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique

#### Zones naturelles

- N : Naturelles
- Nlsp : Espaces de loisir en zone de ski de plaine
- Nsp : Naturelles en zone de ski de plaine
- Ns : Naturelles en zone de ski
- Nls : Espaces de loisirs en zone de ski
- Ni : Espaces de loisirs



#### Emplacements réservés

TXT	LIBELLE
ER01	Création/élargissement de voirie
ER02	Stationnement
ER03	Abri bus
ER04	Création/élargissement de voirie
ER05	Création/élargissement de voirie
ER06	Programme de logement L123-2-b
ER08	Création/élargissement de voirie
ER10	Voirie/parking L151-41
ER11	Stationnement L151-41
ER12	Point d'apport volontaire déchets
ER13	Création/élargissement de voirie
ER14	Création/élargissement de voirie
ER15	Création/élargissement de voirie
ER16	Création/élargissement de voirie
ER17	Création/élargissement de voirie
ER18	Création/élargissement de voirie
ER19	Création/élargissement de voirie
ER21	stationnement
ER22	L151-41
ER23	Accès piste de ski L151-41
ER24	Accès piste de ski L151-41
ER25	Stationnement
ER26	Création/élargissement de voirie
ER27	Stationnement L151-41
ER28	Stationnement/point d'apport volontaire déchets

#### Prescriptions

- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41-2 du CU
- Secteur d'OAP au titre de l'article L151-6 et L151-7 du CU
- Secteur de mixité sociale au titre de l'article L151-15 du CU
- Jardin à préserver au titre de l'article 151-23 du CU
- Prélocalisation d'espace public
- Zone humide à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- ZNIEFF de type 1 à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- Zone patrimoniale à préserver au titre de l'article L151-19 du CU
- Corridor biologique à préserver au titre de l'article L113-30 du CU
- Bâtiment patrimonial à protéger au titre de l'article L151-19 du CU
- Bâtiment d'estive au titre de l'article L121-11 du CU
- Changement de destination au titre de l'article L151-11-2° du CU
- Patrimoine divers à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

#### Informations

- Liaison mécanique : fuseau d'étude
- Recul bâtiment agricole
- Secteur pouvant faire l'objet de demandes d'autorisation de dépôt de matériaux inertes

#### Bâtiment agricole

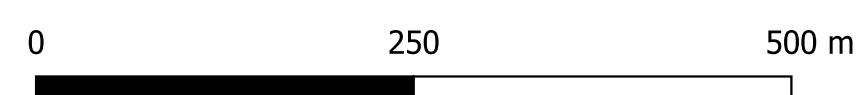
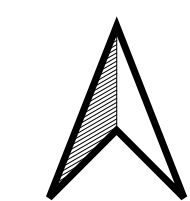
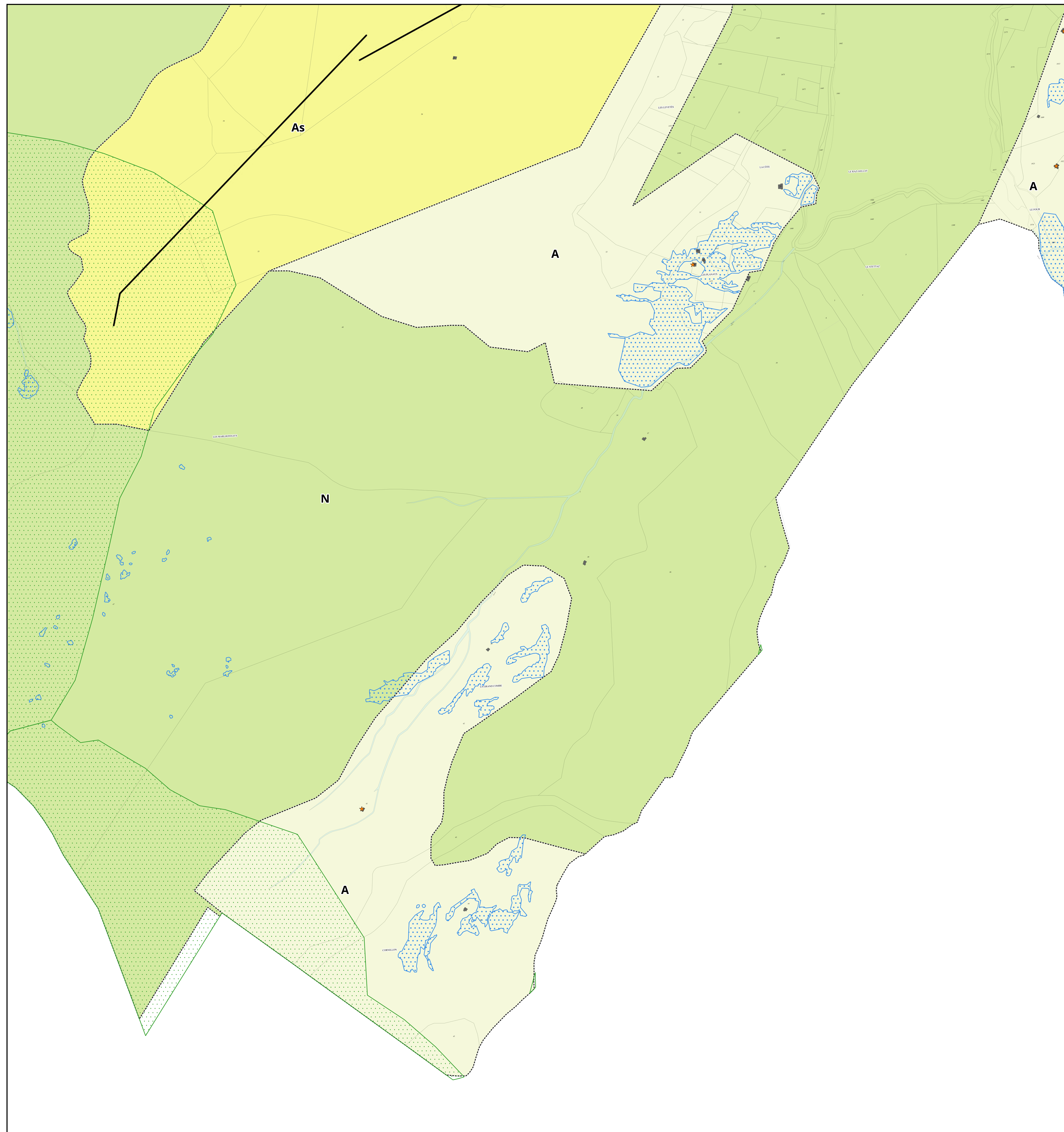
- Lineaires commerciaux au titre de l'article L151-16 du CU
- Projet de remontée mécanique du Cuvy
- Alignement à respecter
- Remontée mécanique
- Itinéraire ski nature à aménager (SCoT)

#### Risques naturels

- Constructible
- Non constructible

#### Cadastre

- Parcelles
- Bâti dur
- Bâti léger



# PLAN LOCAL D'URBANISME



## 4.2.1 Règlement graphique

Révision allégée n°2

Dossier d'approbation

### Secteur E3

Procédure	Date d'approbation
Révision générale	31 juillet 2019
Modification simplifiée n°1	29 mai 2020
Révision allégée n°1	18 janvier 2021
Modification simplifiée n°2	27 mars 2023
Modification simplifiée n°3	19 février 2024
Révision allégée n°2	24 février 2026

Echelle 1/5 000

#### Zones urbaines

- Ua : Centralité des villages
- Ub : Espace d'accompagnement des villages
- Ue : Espaces d'activités
- Uh : Structures d'hébergements touristiques
- Ul : Secteurs de loisirs
- Um : Hameaux
- Uam : Centralité des pôles d'accompagnement

#### Zones agricoles

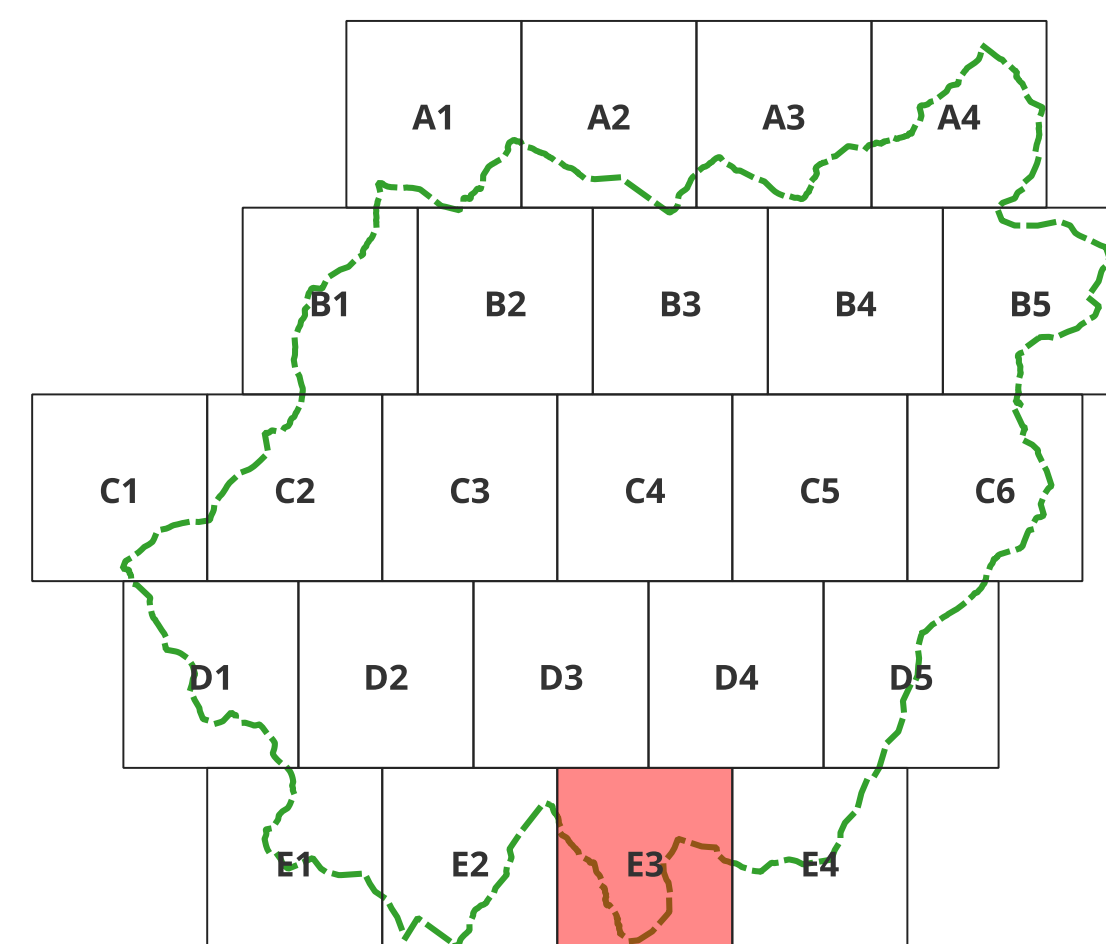
- A : Agricoles
- Aa : Agricoles paysager
- Aasp : Agricoles paysager en zone ski de plaine
- Asp : Arigoles en zone ski de plaine
- As : Agricoles en zone ski
- Ac : secteur de taille et capacité limitées

#### Zone d'urbanisation future

- 1AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 1AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique

#### Zones naturelles

- N : Naturelles
- Nlsp : Espaces de loisirs en zone de ski de plaine
- Nsp : Naturelles en zone de ski de plaine
- Ns : Naturelles en zone de ski
- Nls : Espaces de loisirs en zone de ski
- Nl : Espaces de loisirs



#### Emplacements réservés

TXT	LIBELLE
ER01	Création/élargissement de voirie
ER02	Stationnement
ER03	Abri bus
ER04	Création/élargissement de voirie
ER05	Création/élargissement de voirie
ER06	Programme de logement L123-2-b
ER08	Création/élargissement de voirie
ER10	Voirie/parking L151-41
ER11	Stationnement L151-41
ER12	Point d'apport volontaire déchets
ER13	Création/élargissement de voirie
ER14	Création/élargissement de voirie
ER15	Création/élargissement de voirie
ER16	Création/élargissement de voirie
ER17	Création/élargissement de voirie
ER18	Création/élargissement de voirie
ER19	Création/élargissement de voirie
ER21	stationnement
ER22	L151-41
ER23	Accès piste de ski L151-41
ER24	Accès piste de ski L151-41
ER25	Stationnement
ER26	Création/élargissement de voirie
ER27	Stationnement L151-41
ER28	Stationnement/point d'apport volontaire déchets

#### Prescriptions

- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41-2 du CU
- Secteur d'OAP au titre de l'article L151-6 et L151-7 du CU
- Secteur de mixité sociale au titre de l'article L151-15 du CU
- Jardin à préserver au titre de l'article 151-23 du CU
- Prélocalisation d'espace public
- Zone humide à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- ZNIEFF de type 1 à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- Zone patrimoniale à préserver au titre de l'article L151-19 du CU
- Corridor biologique à préserver au titre de l'article L113-30 du CU
- Bâtiment patrimonial à protéger au titre de l'article L151-19 du CU
- Bâtiment d'estive au titre de l'article L121-11 du CU
- Changement de destination au titre de l'article L151-11-2° du CU
- Patrimoine divers à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

#### Informations

- Liaison mécanique : fuseau d'étude
- Recul bâtiment agricole
- Secteur pouvant faire l'objet de demandes d'autorisation de dépôt de matériaux inertes

#### Bâtiment agricole

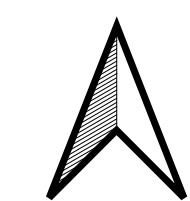
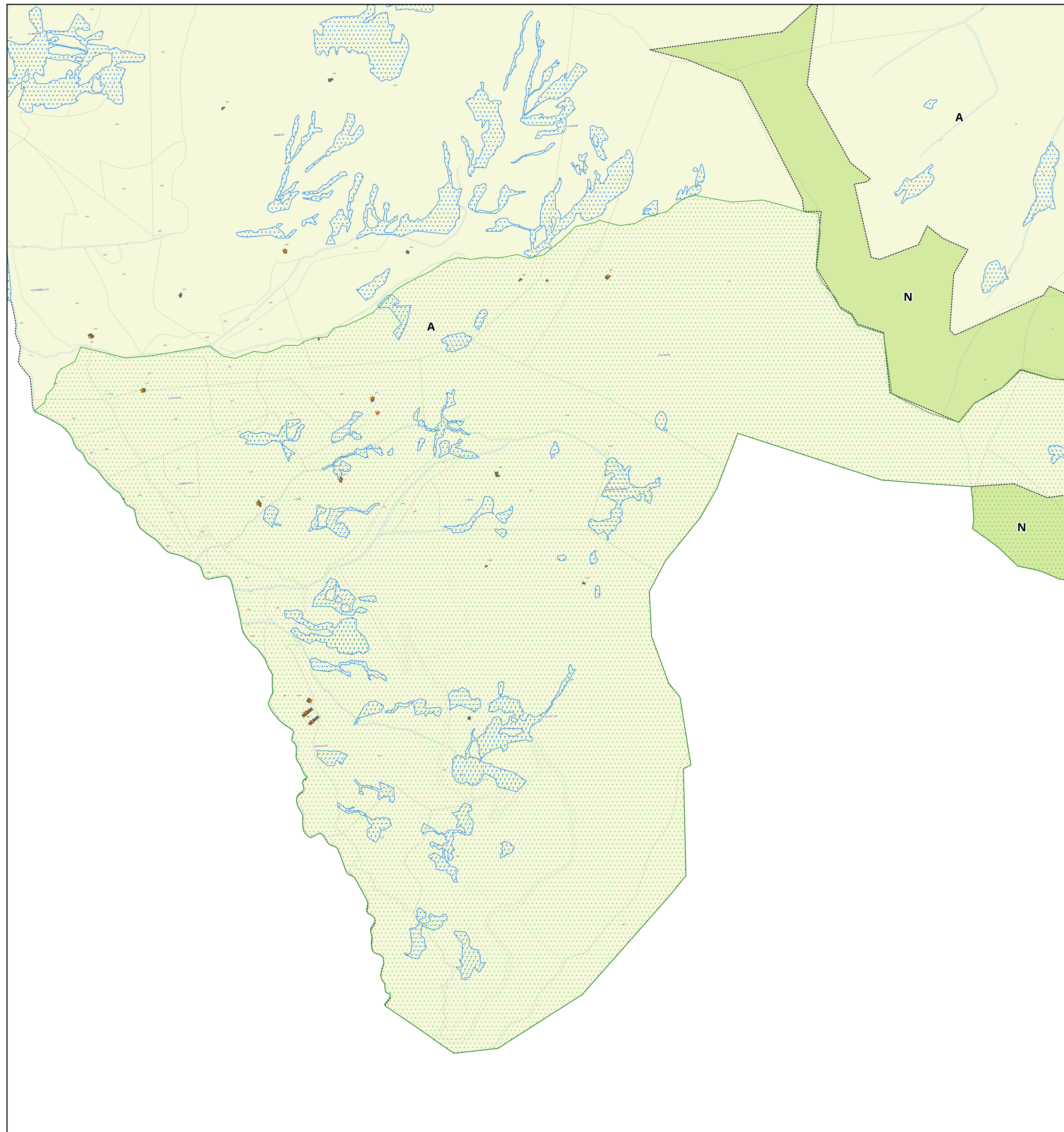
- Lineaires commerciaux au titre de l'article L151-16 du CU
- Projet de remontée mécanique du Cuvy
- Alignement à respecter
- Remontée mécanique
- Itinéraire ski nature à aménager (SCoT)

#### Risques naturels

- Constructible
- Non constructible

#### Cadastre

- Parcelles
- Bâti dur
- Bâti léger



0 250 500 m

# PLAN LOCAL D'URBANISME



## 4.2.1 Règlement graphique

Révision allégée n°2

Dossier d'approbation

### Secteur E4

Procédure	Date d'approbation
Révision générale	31 juillet 2019
Modification simplifiée n°1	29 mai 2020
Révision allégée n°1	18 janvier 2021
Modification simplifiée n°2	27 mars 2023
Modification simplifiée n°3	19 février 2024
Révision allégée n°2	24 février 2026

Echelle 1/5 000

#### Zones urbaines

- Ua : Centralité des villages
- Ub : Espace d'accompagnement des villages
- Ue : Espaces d'activités
- Uh : Structures d'hébergements touristiques
- Ui : Secteurs de loisirs
- Um : Hameaux
- Uam : Centralité des pôles d'accompagnement

#### Zones agricoles

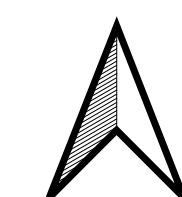
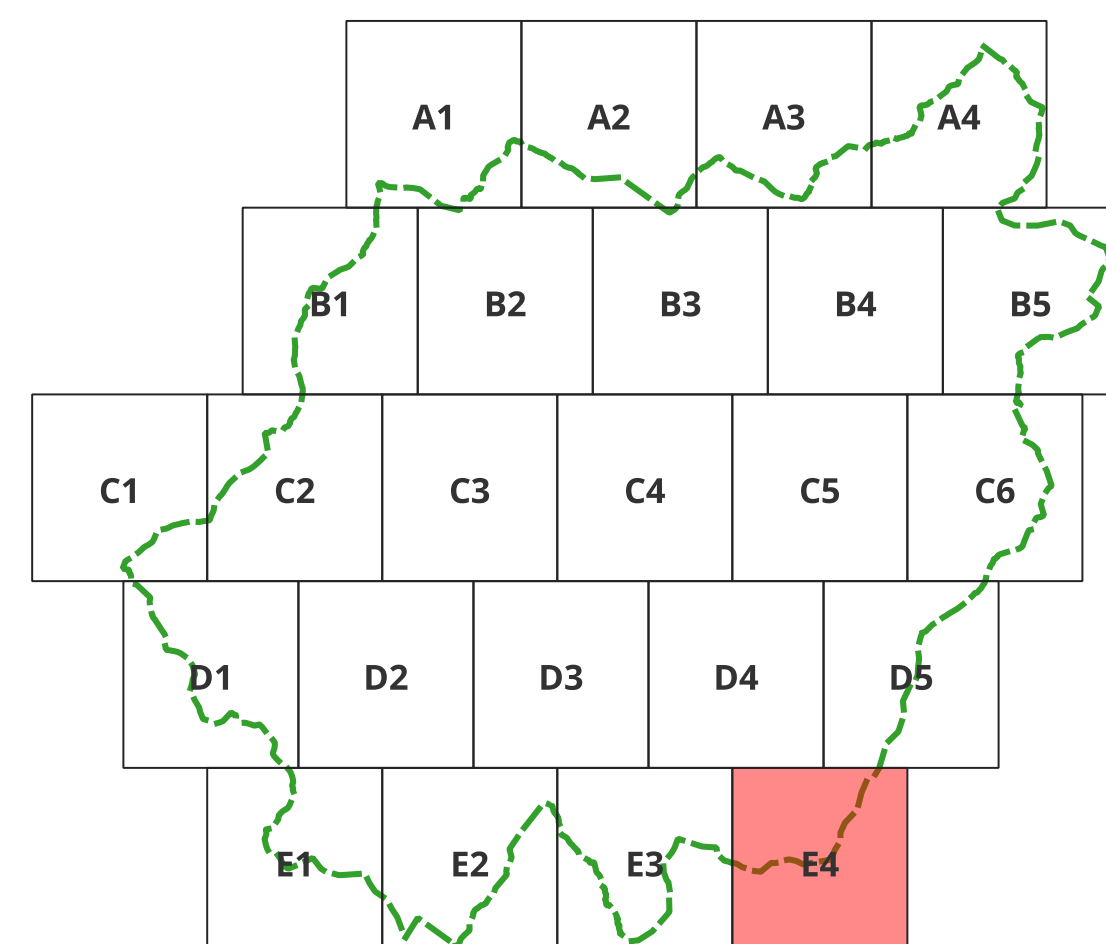
- A : Agricoles
- Aa : Agricoles paysager
- Aasp : Agricoles paysager en zone ski de plaine
- Asp : Arigoles en zone ski de plaine
- As : Agricoles en zone ski
- Ac : secteur de taille et capacité limitées

#### Zone d'urbanisation future

- 1AU : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 1AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
- 2AU : Zone d'urbanisation future
- 2AUH : Zone d'urbanisation future à vocation touristique

#### Zones naturelles

- N : Naturelles
- Nlsp : Espaces de loisirs en zone de ski de plaine
- Nsp : Naturelles en zone de ski de plaine
- Ns : Naturelles en zone de ski
- Nls : Espaces de loisirs en zone de ski
- Ni : Espaces de loisirs



0 250 500 m

#### Emplacements réservés

TXT	LIBELLE
ER01	Création/élargissement de voirie
ER02	Stationnement
ER03	Abri bus
ER04	Création/élargissement de voirie
ER05	Création/élargissement de voirie
ER06	Programme de logement L123-2-b
ER08	Création/élargissement de voirie
ER10	Voirie/parking L151-41
ER11	Stationnement L151-41
ER12	Point d'apport volontaire déchets
ER13	Création/élargissement de voirie
ER14	Création/élargissement de voirie
ER15	Création/élargissement de voirie
ER16	Création/élargissement de voirie
ER17	Création/élargissement de voirie
ER18	Création/élargissement de voirie
ER19	Création/élargissement de voirie
ER21	stationnement
ER22	L151-41
ER23	Accès piste de ski L151-41
ER24	Accès piste de ski L151-41
ER25	Stationnement
ER26	Création/élargissement de voirie
ER27	Stationnement L151-41
ER28	Stationnement/point d'apport volontaire déchets

#### Prescriptions

- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41-2 du CU
- Secteur d'OAP au titre de l'article L151-6 et L151-7 du CU
- Secteur de mixité sociale au titre de l'article L151-15 du CU
- Jardin à préserver au titre de l'article 151-23 du CU
- Prélocalisation d'espace public
- Zone humide à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- ZNIEFF de type 1 à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
- Zone patrimoniale à préserver au titre de l'article L151-19 du CU
- Corridor biologique à préserver au titre de l'article L113-30 du CU
- Bâtiment patrimonial à protéger au titre de l'article L151-19 du CU
- Bâtiment d'estive au titre de l'article L121-11 du CU
- Changement de destination au titre de l'article L151-11-2° du CU
- Patrimoine divers à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

#### Informations

- Liaison mécanique : fuseau d'étude
- Recul bâtiment agricole
- Secteur pouvant faire l'objet de demandes d'autorisation de dépôt de matériaux inertes

#### Bâtiment agricole

- Lineaires commerciaux au titre de l'article L151-16 du CU
- Projet de remontée mécanique du Cuvy
- Alignement à respecter
- Remontée mécanique
- Itinéraire ski nature à aménager (SCoT)

#### Risques naturels

- Constructible
- Non constructible

#### Cadastre

- Parcelles
- Bâti dur
- Bâti léger

